Radio-Télévision/Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15008 – 7 F

– DIMANCHE 25 – LUNDI 26 AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les Danois face à Maastricht II

IL ne reste que trois semaines aux partisans du traité de Maastricht, emmenés par le premier ministre social-démocrate, Poul Nyrup Rasmussen, pour convaincre les Danois de ne pas rééditer le vote du 2 juin dernier, qui avait vu le « non » l'emporter de justesse avec 50,7 % des suffrages. Echaudés par les sondages de la première campagne référendaire, qui donnaient régulièrement le « oui » gagnant, les pro-Maastricht se sont mis en campagne sans trop afficher de satisfaction à la lecture des derniers sondages, qui indiquent une remontée du « oui ».

Le nombre des indécis, aux premiers rangs desquels figurent les femmes et les jeunes, et celui des abstentionnistes déclarés (en tout le quart des électeurs) invitent en effet à la plus grande prudence. Le gouvernement, soutenu à nouveau par tous les grands partis, le patronat et les syndicats, espère qu'une majorité de Danois sera cette fois sensible aux charmes d'un traité vidé, au moins en apparence, d'une bonne partie de sa substance lors du sommet d'Edimbourg (défense, citoyenneté européenne, asile et police).

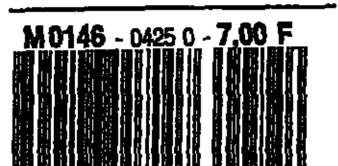
EN tenant récemment à Hanovre des propos résolument favorables à l'Union politique, Jacques Delors a galvanisé les adversaires de la construction européenne, regroupés au sein du « Mouvement de juin ». En invitant ironiquement le président de la Commission de Bruxelles à s'exprimer davantage, les anti-Maastricht savent qu'ils peuvent compter sur la peur de leurs compatriotes de voir leur identité nationale engloutie dans un vaste ensemble européen dominé par l'Allemagne voisine. Dans ce contexte, chaque parole de M. Delors en faveur d'une union politique plus solide serait pain bénit pour le camp du « non ».

Une nouvelle fois, le référendum risque donc de se jouer moins sur le contenu même du traité, revu et corrigé à la baisse à Edimbourg, que sur la peur d'une majorité de Danois d'être marginalisés au sein de l'Europe ou, au contraire, d'être absorbés dans un « grand tout » abstrait.

SI le « non » à Maastricht II venait à l'emporter, il plongerait l'Europe communautaire dans une crise grave et stimulerait un réflexe de rejet dans les pays candidats à l'adhésion, à commencer par les pays nordiques. Le processus de ratification parlementaire engagé difficilement en Grande-Bretagne depuis plusieurs mois s'en trouverait sérieusement compromis. Les parlementaires « eurosceptiques » de la Chambre des communes décréteraient alors la mort de facto du traité ou relanceraient leur tentative avortée de cette semaine en faveur d'un référendum britannique.

En France, cette situation ne manquerait pas de soumettre le gouvernement de M. Balladur à des pressions qui raviveraient les plaies de la campagne référendaire française entre UDF et RPR. C'est dire que ce petit royaume du Danemark de cinq millions d'habitants, qui avait créé la surprise en bloquant brutalement le convoi européen lancé à Maastricht, tient aujourd'hui dans ses mains le sort d'un traité qui doit, en l'état, être ratifié à Douze.

M 0146 - 0425 0 - 7,00 F



Pour les amener à accepter le plan de paix

Lord Owen a proposé aux Serbes un « corridor terrestre » en Bosnie

A la veille de l'entrée en vigueur des nouvelles sanctions de l'ONU contre la Yougoslavie (Serbie et Monténégro), lord Owen poursuivait, samedi 24 avril, à Belgrade, ses négociations avec le président Milosevic et le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic. Pour amener ce dernier à accepter le plan de paix, le médiateur a proposé la création d'un « corridor terrestre », contrôlé par les Nations unies, qui relierait les provinces serbes de l'est et de l'ouest de la Bosnie. Les représentants des Douze devaient examiner la situation dans l'ex-Yougoslavie, samedi et dimanche, au Danemark. Le président américain Bill Clinton a évoqué la possibilité de « bombardements aériens », en concertation avec les Européens.

Du Koweït à la Yougoslavie

par Jacques Lesourne

Deux poids, deux mesures : à l'annexion du Koweït, l'Occident répond par une action vigoureuse ; à la « purification ethnique » en Yougoslavie, par des mesures pusillanimes.

Ce contraste révoltant mérite réflexion.

Une remarque préalable : les coalitions de démocraties sont le plus souvent doublement impuissantes face à des opérations menées par des dictatures. Au niveau national, les opinions publiques, foncièrement pacifistes, plaident pour des réponses graduées et des compromis négociés, contraignant les gouvernements à n'avoir recours qu'à des menaces verbales. Au niveau international, l'accord implique de longues négociations et se fait sur la position du gouvernement le plus frileux. Ce modèle ne connaît que trois exceptions : lorsque les opinions publiques, poussées à bout par la répétition des provocations, se persuadent que l'avenir de leur pays est en jeu ; lorsqu'un Etat leader décide d'aller de l'avant coûte que coûte sans se préoccuper de ses alliés ; lorsque l'écart de puissance entre les démocraties et la dictature est tel que l'opération s'annonce comme une promenade militaire...

Aussi faut-il considérer que le traitement des affaires yougoslaves est plutôt la règle et celui de l'agression irakienne, l'exception. Il apparaît d'emblée que les similitudes entre les deux crises sont à la fois réelles et limitées.

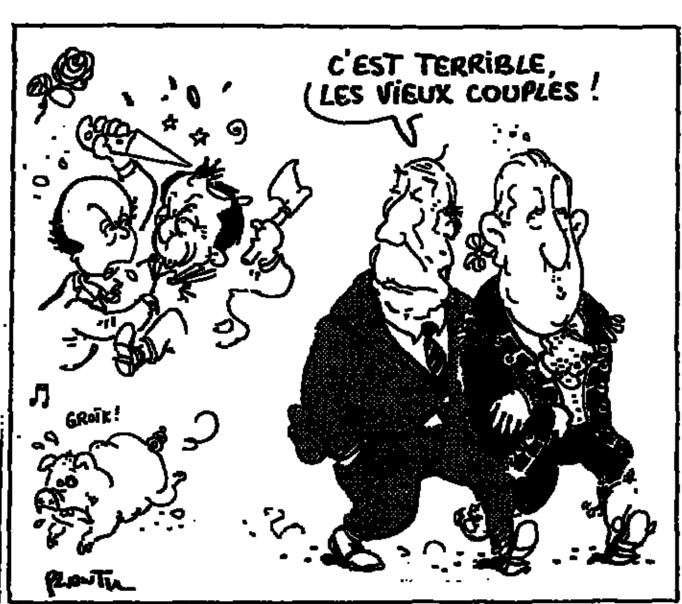
Dans la première, un dictateur, Saddam Hussein, cherche, pour améliorer ses finances et poursuivre sa politique de puissance, à prendre le contrôle d'une ville-Etat reconnue par l'ONU et à en faire, puisqu'elle appartient à la même zone culturelle, la dix-neuvième province de l'Irak. Il massacre les opposants, mais, par définition, il ne peut y avoir de « nettoyage » ethnico-religieux, le Koweït étant sunnite à une large majorité.

Lire la suite page 3 ainsi que les articles d'AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON et de FLORENCE HARTMANN

N'ayant pas trouvé d'accord avec Michel Rocard

Laurent Fabius boycotte la direction du PS

Laurent Fabius et ses partisans ont décidé de ne pas participer, samedi 24 avril, à la réunion du comité directeur du PS au cours de laquelle la direction provisoire, présidée par Michel Rocard, devait présenter ses propositions pour l'organisation des « états généraux » socialistes. Selon Paul Quilès, M. Rocard « a fait le choix d'un passage en force » en refusant un accord préalable. Pierre Mauroy a choisi, en revanche, d'être présent à la réunion.



Lire nos informations page 7

Jours tranquilles à Pereslavl

La campagne pour le référendum du 25 avril n'a pas bouleversé la vie de cette petite ville de Russie

PERESLAVL

de notre envoyé spécial

« Ici, des manifestations ? Oh, non ! ». A seulement 150 km de Moscou, comme Pereslavl semble loin de la capitale et de ses règlements de comptes ! Cette ville de 40 000 habitants, au bord d'un lac encore gelé, où, selon la légende, Pierre le Grand fit construire le premier bateau de la flotte russe moderne, vit aujourd'hui avec une apparente nonchalance les soubresauts de la campagne du référendum.

Si cette femme, souriant de toutes ses dents en or, n'hésite pas à dire qu'*« elle votera pour Boris Nikolaevitch, parce qu'il faut lui laisser le temps de travailler »*, si ce jeune couple, avec la belle unanimité des amours débutantes, dit aussi son intention de voter pour le président russe, les autres passants rencontrés sur la « grand-place », entre l'arrêt du bus et les marchands ambulants, accélèrent le pas lorsqu'on les interroge sur le scrutin de dimanche. Sans agressivité, mais en donnant la nette impression d'avoir des choses beaucoup plus importantes à faire. Excepté pour cet adolescent en jogging, dont le geste obscène au seul énoncé du mot référendum montre sans équivoque tout le bien qu'il pense des dirigeants politiques de son pays.

Marina, Dacha et Anna sont plus polies mais tout aussi explicites : *« D'abord, nous n'avons pas encore l'âge de voter, et puis nous nous intéressons plus aux garçons qu'à la politique »*, disent-elles en pouffant. Vendeuses de glaces à la sauvette, elles estiment, malgré tout, que *« ce ne serait pas bien si les communistes revenaient au pouvoir »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite et l'article de JEAN KRAUZE, page 4

La relance du dialogue social

M. Balladur a reçu syndicats et patronat le 23 avril. Au programme : l'emploi, la Sécurité sociale, les retraites... Ses interlocuteurs se sont déclarés satisfaits de cette relance du dialogue social malgré les sacrifices annoncés pour le début du mois prochain. Dans la même tonalité, le ministre de l'agriculture a obtenu un satisfecit provisoire de la part de la FNSEA réunie en congrès. En revanche, les pêcheurs bretons appelaient à bloquer les ports de plaisance au cours du week-end. *Lire page 13 les articles de FRANÇOIS GROSRICHARD et d'ALAIN LEBAUBE*

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 190 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde
PUBLICITE SA
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a quatre-vingts ans

La fin de la bande à Bonnot

par Alain Abellard

LE 21 avril 1913 : à Brest, le ministre de la marine assistera au lancement du cuirassé *Bretagne*, et le président du conseil recevra, à l'Elysée, les grands-ducs Cyrille et Boris de Russie. Alors qu'il a plu toute la nuit, les spécialistes de la météorologie du quotidien *le Matin* annoncent une journée douce et blême. Il pleuvra à fines gouttelettes; entre les ondées perceront de rares éclaircies.

Quatre heures dix : trois hommes, rescapés de la bande à Bonnot et condamnés à la peine capitale le 27 février 1913, sont réveillés dans leurs cellules de la prison de la Santé à Paris, protégée par des détachements de gardes. Vingt-cinq minutes plus tard, ils sont au pied de la guillotine dressée boulevard Arago. *« Comme il fait froid »*, lance le premier. *« C'est beau, n'est-ce pas, l'agonie d'un homme »*, murmure le deuxième. *« Adieu à vous tous, messieurs, et à la société aussi »*, s'écrie le troisième. Les trois exécutions n'ont pas duré trois minutes et achèvent la sinistre épopée des *« bandits tragiques »*.

Le lendemain, *le Matin* titre à la une : *« La fin des bandits tragiques. Soudy, Callemin et Monier ont payé leur dette »*, avec en sous-titre : *« Jusque sur l'échafaud, ils ont montré de la fermeté sans forfanterie. »*

Le premier crime commis par la bande à Bonnot remonte au 21 décembre 1911, où quatre hommes attaquent et blessent grièvement un garçon de recettes de la Société générale, rue Ordener à Paris. Plus que l'importance du butin (320 000 francs de titres difficilement négociables et 5 000 francs en espèces, autant dire une misère), c'est la manière qui frappe de stupeur les autorités et la population.

Le crime en automobile

L'attaque a eu lieu au grand jour, à neuf heures du matin, au beau milieu de la rue, avec une voiture dont les occupants, browning à la main, tirent à vue sur ceux qui tentent de les empêcher de fuir. L'émotion est énorme. Le sang-froid et l'audace marquent le début d'une série et d'un nouveau genre : le crime en automobile.

Deux jours après, ils cambriolent un magasin d'armes et, deux semaines plus tard, ils braquent la Manufacture d'armes américaine, boulevard Haussmann. En trois mois, la bande à Bonnot multiplie les vols de voitures et les attentats. De Nîmes à Alais, de la place du Havre à Pontoise, de Montgeron à Chantilly, les meurtres se succèdent : on dénombrera une dizaine de victimes, pour la plupart des pauvres gens. Le 24 mars 1912, l'assassinat du sous-chef de la sûreté, M. Jouin, par Bonnot, qui parvient à s'enfuir, déclenche un vent de panique.

Le Matin du 26 mars 1912 consacre les deux tiers de sa « une » à l'événement, sous le titre « La page la plus effarante de l'histoire du crime », et publie les photos des victimes avec une carte qui, de la forêt de Sénart à celle de Chantilly, retrace l'itinéraire des « criminels en automobile ».

Au nord, dans le midi, à l'est, à l'ouest, la population voit partout les *« bêtes féroces »*. Toutes les routes de France sont en état de siège, alors que le ministre de l'intérieur se fait interpeller par un député à la Chambre.

En urgence, le gouvernement prépare un collectif budgétaire pour doter la police de moyens supplémentaires, notamment par l'achat de huit voitures. Les attentats révèlent que le service de la sûreté ne dispose d'à peu près aucun moyen de transport rapide pour ses inspecteurs, à l'exception de quatre véhicules aux performances modestes. Ils ne disposent pas non plus de moyens d'information rapide. C'est à cette époque qu'il fut décidé en haut lieu de relier entre eux, par le téléphone, les différents commissariats de police de Paris.

Après les arrestations de Soudy, Carouy, Callemin et Monier, la pression de l'opinion culmine avec le siège, le 28 avril, d'un garage à Choisy-le-Roi, dans la banlieue de Paris, où Bonnot s'est réfugié. Plus de quatre heures de tirs incessants ne viennent pas à bout des assiégés, et c'est avec des charges d'explosifs que la bâtisse sera réduite en cendres. La police aura toutes les peines du monde à soustraire Bonnot, mortellement blessé, à la fureur de la foule, qui veut étriper son cadavre.





21 avril 1913 : l'exécution de Soudy
(Planche extraite de l'album la Bande à Bonnot, de Clavé et Godar, éditions Glénat, 1982)

Vingt ans après les « dynamiteurs »

Selon *le Matin* du 29 avril, qui consacre sa « une » et le tiers de son édition (sur un total de huit pages) *« à la fin d'un bandit moderne »*, des dizaines de milliers de Parisiens convergent vers Choisy-le-Roi afin de contempler les décombres. Ils s'ajoutent aux quelques milliers qui ont assisté, en direct, à la mise à mort. La même agonie se rejouera le 15 mai à Nogent-sur-Marne, où deux autres membres de la bande, Garnier et Valet, terrés dans un pavillon qui explosera sous les charges de dynamite et de mélinite, périront après un siège de neuf heures.

Ainsi, près de vingt ans après les attentats commis par les « dynamiteurs » – Ravachol, Henry, Vaillant, Caserio, etc., – un groupe d'une vingtaine de jeunes gens âgés de vingt à trente ans a basculé, lui aussi, dans l'« illégalisme ». Ce n'est pas l'immeuble d'un magistrat qu'ils font sauter, ce ne sont pas des bombes qu'ils lancent sur les députés, que les « dynamiteurs » appelaient les *« bouffe-galette de l'Aquarium »*, mais des balles qu'ils tirent sur ceux qui résistent à leurs appétits. Ce qui voudrait ressembler à la légende de Robin des bois ou aux « reprises » généreuses de Marius Jacob, l'anarchiste du début du siècle qui inspira le personnage d'Arsène Lupin à Maurice Leblanc, se cantonne au crime crapuleux.

La bande à Bonnot verse dans un « illégalisme » qui n'est ni poétique ni théorique, comme celui qui s'égrenait dans les pages du journal *l'Anarchie*. *La « reprise individuelle »*, formule savante du vol justicier prôné par les théoriciens « illégalistes », devient une appropriation meurtrière dont les moyens et la seule issue sont le carnage pour les victimes et les agresseurs.

Selon Callemin, dit « Raymond la science » en raison de son appétit de lecture et de sa passion pour les théories les plus diverses, la bande s'est formée un soir de décembre 1911 dans un petit appartement à Montmartre, au cours d'une discussion entre quelques réfractaires. *« N'avez-vous pas assez*, s'exclama Bonnot, *de cette existence misérable que vous procurent de maigres cambriolages, des ventes de bicyclettes volées le long des trottoirs, l'écoulement de quelques fausses pièces ou même le salaire dérisoire de l'usine, si péniblement gagné sous l'œil du contremaître, garde-chiourme du patron ? »* Bonnot, qui s'est imposé comme le chef, connaît à peine les jeunes hommes à qui il vient de s'adresser. Seul point commun : ils viennent, comme lui, de la misère ou de la pauvreté.

Il est étranger au milieu qui gravite autour de la publication *l'Anarchie*, créée en 1905 par un propagandiste de l'individualisme anarchiste, Albert, dit Libertad. Le journal, installé à Romainville et dirigé par Rirette Maîtrejean, est le lieu où se retrouvent, pour des causeries ou pour le simple plaisir d'être ensemble, tout ce que le mouvement compte d'« en-dehors ».

Théories platoniques

Bonnot, lui, recherché par la police pour divers trafics et escroqueries, évolue déjà à la marge. Il les a rencontrés par l'intermédiaire d'[illegible], riche de 40 000 francs, dont la mort accidentelle, selon la version qu'en donnera Bonnot, demeure suspecte. A trente-cinq ans, après une existence à demi légale à Lyon, ponctuée par les vols et les maquillages de voitures, il choisit sans hésiter *« l'anarchie dans l'anarchie »*. Entre les vingt chevaux et les 6 cylindres d'une Delaunay-Belleville et les théories platoniques des fonctionnaires de la révolution, symbolisée par Jean Grave, pape inamovible de l'anarchie académique, il n'hésite pas : il fonce.

Ce profil de bourlingueur fascine « Raymond la science » et les autres, qui laissent tomber, sans regrets, le terrifiant problème *« de l'harmonie idéale entre les hommes »* au profit de travaux pratiques. Dans leur aventure, ils n'imaginent même pas qu'ils puissent être considérés comme de vulgaires brigands qui assassinent pour voler, parce qu'ils sont des théoriciens qui ont le courage de mettre en pratique leurs idées sur les *« capitalistes bourgeois »*. Ils tuent, sans états d'âme, parce qu'ils sont persuadés que la lutte pour l'existence est la loi de tout organisme vivant.

Quelle est la part de responsabilité, directe ou indirecte, des théoriciens au contact et à la lecture desquels leur appétit de vie et de jouissance s'est épuisé en une frustration de tous les jours ? *« Les déviations*, écrit l'historien Jean Maitron, *sont fatales dans ce milieu qui professe le mépris le plus complet pour l'ouvrier, que l'on présente comme inférieur au mouton que l'on va tondre. »*

De leurs lectures multiples et mal digérées, ils n'ont retenu que des mots et des expressions qui étaient agréables à leur amour-propre, ou des théories qu'ils ont simplifiées à leur convenance pour flatter les évidences qu'ils possédaient du monde, avance Emile Michon, qui les a rencontrés longuement pendant les huit mois où ils sont restés en prison et qui leur a consacré un livre.

« Seul contre tous »

« La vie est un acte absolument égoïste, et l'être vivant est en lutte contre l'univers entier, dans lequel il ne conserve sa place qu'au prix de triomphes incessants. Il faut donc prendre le parti, sous peine de restreindre artificiellement le langage, de considérer, du moins en commençant, que l'être vivant est seul contre tous, qu'il est l'ennemi de tout ce qui n'est pas à lui », a écrit le biologiste Félix Le Dantec, écrivain favori de « Raymond la science » et des « illégalistes ». Prise au premier degré et dans toute sa sécheresse, cette explication biologique de l'existence permet de comprendre pourquoi Jules Bonnot, parti de rien et arrivé nulle part, a fini troué par les balles de la police. En revanche, elle ne permet pas de comprendre pourquoi lui et les autres ont été acculés à ce suicide délibéré né de l'association de la misère et de l'individualisme forcené.

Les textes de leur confessions et le récit des entretiens qu'Emile Michon a eus avec eux montrent que les *« bandits tragiques »* méritaient un autre destin, sauf à penser qu'ils pressentaient les horreurs à venir de la guerre et qu'ils savaient qu'ils seraient, comme beaucoup d'autres, en première ligne dans les tranchées.

► **Bibliographie :** ***le Mouvement anarchiste en France*, de Jean Maitron, éd. Gallimard, 1975 ; *Ravachol et les anarchistes*, présentés par Jean Maitron, coll. « Archives », éd. Julliard, 1964 ; *les Bandits tragiques*, Victor Méric, Paris, S. Kra, 1926 ; *Etude de psychologie criminelle : un peu de l'âme des bandits*, Emile Michon, Paris, Dorbon aîné.**

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

En accord avec les Européens

Les Etats-Unis sont disposés à «aller plus loin» en Bosnie

Les Etats-Unis n'agiront pas seuls mais sont disposés à *«aller plus loin»* en Bosnie, et ils feront savoir comment dans quelques jours. Tel est, en résumé, ce que Bill Clinton, l'air sombre et réfléchi, a confié, vendredi 23 avril, à la presse. Au moment où le Congrès, la plupart des éditorialistes du pays et des voix de plus en plus nombreuses dans l'administration l'exhortent à intervenir militairement, le président a laissé entendre qu'il fallait *«sérieusement prendre en considération»* la possibilité de bombardements aériens.

WASHINGTON et NEW-YORK (Nations unies)

de nos correspondants

Bill Clinton estime que les Etats-Unis et leurs alliés européens pourraient rapidement se mettre d'accord pour accentuer ensemble la pression sur les Serbes et a promis d'annoncer *«dans les tout prochains jours»* les mesures que son administration était prête à prendre à cet effet. Si le président a été avare de précisions concrètes, il a été assez clair quant à sa volonté politique : *«Je pense que nous devons agir, les Etats-Unis doivent jouer leur rôle de leader* (...)*, nous finissons l'étude de nos options.»* Point n'est besoin d'envisager une action américaine unilatérale, a-t-il poursuivi, puisque les alliés des Etats-Unis ont évolué et partagent le sentiment de Washington sur la nécessité d'intervenir si les Serbes devaient poursuivre leur offensive contre les populations civiles musulmanes.

«Je peux vous dire que les autres pays [comprendre : la Grande-Bretagne et la France] *sont vraiment en train de revoir leurs positions et je n'exclus pas que nous puissions arriver à un accord pour une action concertée qui aille au-delà de ce que nous avons déjà fait»*, a déclaré M. Clinton, consacrant à la Bosnie plus de la moitié de la deuxième conférence de presse de sa présidence. *«Je ne pense pas que nous devions agir seuls, unilatéralement,* a-t-il ajouté, *et je ne crois pas que nous aurons à le faire.»*

Alors que son administration a, ces derniers temps, donné l'impression d'être divisée sur les mesures à prendre, M. Clinton a repris la formule sibylline qu'il affectionne : il ne rejette *«aucune possibilité d'action»*, hormis l'envoi de troupes terrestres américaines sur le terrain. A Washington et à l'ONU, l'impression est que les Occidentaux pourront difficilement rester inactifs si les Serbes poursuivent leur offensive.

M. Clinton parlait alors que la presse ignorait encore que l'un des médiateurs de la communauté internationale, lord Owen, avait offert de modifier son plan de paix ; l'ancien secrétaire au Foreign Office propose l'établissement d'un *«corridor serbe démilitarisé»* dans l'est de la Bosnie *(voir, ci-dessous, l'article de Florence Hartmann)*.

Pressions sur la Maison Blanche

M. Clinton a souligné que les Etats-Unis n'entendaient ni redessiner la carte de l'ex-Yougoslavie ni se transformer en *«belligérants»* mais que leur objectif devait être de mettre un terme à une pratique – *«l'épuration ethnique»* – rappelant certains des crimes des nazis : *«Nous devons dire non* [à cette pratique]*, nous devons l'arrêter»*, a-t-il lancé.

Depuis quelques jours, les interventions sur la Maison Blanche se sont faites de plus en plus pressantes. Elles venaient du Congrès et de la presse : la plupart des éditorialistes qualifient de *«tentative de génocide»* l'action menée par les Serbes (et, dernièrement, les Croates) contre les populations musulmanes de Bosnie. Ces pressions venaient, enfin, de l'administration et, notamment, de douze hauts fonctionnaires du département d'Etat qui, dans une lettre au secrétaire d'Etat Warren Christopher, qualifient d' *«échec»* la politique menée jusqu'alors par les Etats-Unis et appellent à l'action militaire. Tout en soulignant qu'il y avait *«d'autres options»*, M. Clinton a évoqué deux des mesures militaires les plus souvent citées : la levée de l'embargo sur les armes en Bosnie et les bombardements aériens sur des cibles serbes (positions d'artillerie ou lignes de ravitaillement).

Il a semblé se ranger aux arguments des Européens en soulignant les dangers de la levée de l'embargo : *«Si vous augmentez la capacité de combat des belligérants, à l'évidence vous devez vous poser la question de savoir si vous favorisez un règlement ou au contraire une évolution encore plus sanglante du conflit.»*

Il a rappelé et défendu les conditions que le chef d'état-major, le général Colin Powell, attache à toute action militaire, serait-elle une frappe aérienne ponctuelle : *«Si les Etats-Unis passent à l'action,* a dit le président, *nous devons avoir un objectif clairement défini et limité.»*

Deux tendances sont apparues dans l'administration : d'un côté, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, le général Powell et nombre de hiérarques du Pentagone (tout comme le commandant en chef de l'OTAN, le général John Shalikashvili) représenteraient la tendance non interventionniste ; de l'autre, le secrétaire à la défense, Les Aspin, le chef du Conseil national de sécurité, Anthony Lake, les spécialistes du département d'Etat ainsi que Madeleine Albright, membre du cabinet et représentante des Etats-Unis à l'ONU, seraient partisans de bombardements aériens.

A l'ONU, le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, aurait mis en garde : la FORPRONU devra être retirée en cas de levée de l'embargo ou de bombardements aériens. La décision appartient au Conseil de sécurité qui, selon les Européens, devra patronner, avec une nouvelle résolution, toute mesure militaire en Bosnie (même si la résolution 770 donne aux pays membres toute latitude d'intervention pour assurer le passage des convois humanitaires).

Depuis le renforcement des sanctions économiques, il ne reste plus guère d'autres moyens d'action que militaires. Les Allemands proposent une étape intermédiaire : rupture des communications postales et des relations diplomatiques avec la République de Serbie. Aucune décision n'est attendue avant mardi – et avant la réponse serbe aux dernières propositions Owen. *«Les Serbes doivent savoir que la machine* [menant à des actions militaires] *est en route»*, assurait, vendredi soir, un diplomate occidental à l'ONU.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

VU

Les martyrs calcinés de Santici

Au cours de son journal de 20 heures, France 2 a diffusé, vendredi 23 avril, les images montrant les cadavres calcinés d'une famille musulmane dans le village de Santici, près de Vitez, en Bosnie centrale. Ces images vues et revues, grâce au câble, sur la BBC, qui avait un envoyé spécial sur place, étaient accompagnées d'une explication entendue sur la chaîne française : les soldats de l'ONU venaient de constater dans ce village des atrocités dont la responsabilité incombait, selon les témoignages recueillis sur place, à des Croates (*le Monde* du 24 avril). Ces cadavres étaient, en effet, ceux d'une famille musulmane dont les sept membres avaient été enfermés dans leur maison par leurs agresseurs avant d'être brûlés vifs.

Le représentant de la FORPRONU, qui donnait ces indications, précisait que le père de cette famille et son fils avaient été abattus alors qu'ils tentaient d'empêcher les Croates d'envoyer au brasier les autres membres de leur famille.

Une partie de ces images ont été diffusées, à la même heure, pendant le journal de TF 1, mais amputées de ces explications. Claire Chazal, la présentatrice du journal, s'est bornée à indiquer que les soldats de l'ONU avaient découvert dans ce village *«des scènes spectaculaires»*. Le contraste entre les deux «informations» l'était aussi.

A. R.

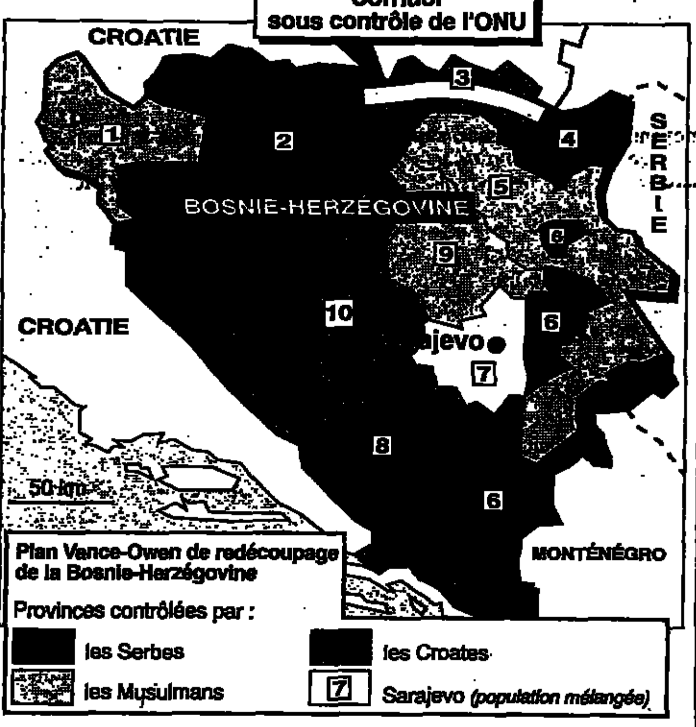
Pour amener Radovan Karadzic à signer le plan de paix

Lord Owen propose aux Serbes un corridor reliant les provinces qu'ils contrôlent

BELGRADE

de notre correspondante

Le coprésident de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, lord Owen, a donné une dernière chance aux Serbes de Bosnie de signer le plan de paix. *«Ils ont jusqu'à dimanche minuit, je resterai ici jusqu'au bout s'il le faut pour négocier»*, a déclaré le médiateur international à son arrivée, vendredi soir 23 avril, à Belgrade, où il devait entamer de nouvelles discussions avec le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic. David Owen propose un compromis : l'ouverture d'un corridor terrestre, sous contrôle des Nations unies, reliant les régions serbes de l'ouest de la Bosnie à la Serbie. Ce couloir démilitarisé de 10 kilomètres de large traverserait la province attribuée aux Croates dans le nord de la Bosnie et servirait de voie de communication entre les différentes régions serbes de Bosnie et de *«cordon ombilical»* avec la Serbie. Cet aménagement des cartes de découpage de la Bosnie, élaborées par lord Owen et Cyrus Vance, va, certes, dans le sens des revendications de la partie serbe, mais est, toutefois, loin de satisfaire leurs exigences. En effet, la formule du *«couloir bleu»* présentée, vendredi, par lord Owen avait été antérieurement écartée par les Serbes de Bosnie qui réclament, avant tout, la continuité territoriale et, par conséquent, le plein contrôle de ce corridor qu'ils ont conquis par la force en un an de guerre.



Belgrade pour le compromis

En principe, les Serbes de Bosnie devraient donc rejeter la proposition de David Owen et refuser de signer le plan de paix. Mais le durcissement de la position de la communauté internationale et les menaces d'intervention, qui se font de plus en plus précises, pourraient finir par faire fléchir les Serbes. Après avoir «parié» que les Occidentaux ne se lanceront jamais dans une campagne militaire contre les Serbes, les dirigeants de Belgrade ont commencé, ces derniers jours, à s'inquiéter des dangers de l'intransigeance «suicidaire» de Radovan Karadzic et des Serbes de Bosnie. Ce revirement de Belgrade est, bien évidemment, lié à l'accroissement de la pression internationale et à la perspective d'actions plus musclées contre les Serbes, mais elle tient aussi à la situation en Russie où les *«forces patriotiques»* ont désormais peu de chances d'écarter Boris Eltsine et de voler au secours des Serbes.

Pour éviter le pire, Belgrade semble donc avoir choisi de coopérer et de convaincre ses alliés de Bosnie de ne pas jouer à «quitte ou double». Peu après la première visite, mercredi, de lord Owen à Belgrade, le Conseil suprême yougoslave – composé du président de la fédération, Dobrica Cosic, et des présidents de Serbie et du Monténégro, MM. Milosevic et Bulatovic, ainsi que des représentants de l'armée fédérale – s'était réuni dans le plus grand secret, en présence de Radovan Karadzic. L'instance suprême appelait au compromis et à la signature du plan Vance-Owen.

Le premier ministre yougoslave, Radoje Kontic, déclarait alors que *«les Serbes de Bosnie sont prêts à des compromis»*. Et de son côté, Radovan Karadzic demandait à ses députés, réunis vendredi à Bosanski-Novi, dans le nord-ouest de la Bosnie, pour se prononcer sur le retrait des pourparlers et la rupture de toute coopération avec l'ONU, de donner un accord de principe au plan de paix et à la poursuite des négociations avec M. Owen.

D'ici au lundi 26 avril, date d'entrée en vigueur des nouvelles sanctions de l'ONU contre la Serbie et le Monténégro, Radovan Karadzic devra, par conséquent, choisir entre le compromis que réclame Belgrade et les médiateurs et les revendications maximalistes de ses députés de la «République serbe» (autoproclamée) de Bosnie.

FLORENCE HARTMANN

□ **Un camion du HCR dévalisé par des Serbes de Bosnie.** – Le contenu d'un camion du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), faisant partie d'un convoi qui avait quitté, vendredi 23 avril, Belgrade à destination de l'enclave musulmane de Srebrenica, a été confisqué par les autorités serbes bosniaques de Zvornik. *«Les autorités locales de Zvornik ont confisqué 96 tentes munies de chaufferettes sous prétexte qu'elles seraient employées à des fins militaires»*, a déclaré Lyndall Sachs, porte-parole du HCR. – *(AFP.)*

□ **Trois jours de vivres à Tuzla.** – L'UNICEF a annoncé, vendredi 23 avril, que la situation des enfants dans la ville de Tuzla (Bosnie orientale) était quasi désespérée. Selon le psychologue Rune Stuvland, on compte, parmi les 250 000 personnes réfugiées dans cette ville musulmane, 70 000 enfants âgés de moins de quatorze ans, épuisés et affamés. D'autres réfugiés sont attendus chaque jour, et il ne reste à Tuzla que trois jours de vivres. – *(Corresp.)*

□ **Hommage de l'état-major de l'armée de terre au général Morillon.** – Dans le dernier numéro de son mensuel *Terre Magazine*, l'état-major de l'armée de terre rend hommage, pour la première fois, à l'action en Bosnie du général Philippe Morillon. *«L'armée de terre peut, à juste titre, être fière»* du général Morillon, devenu *«un héros»* par son combat en faveur de Srebrenica, souligne l'éditorial du magazine, sous un portrait de l'officier. L'état-major ajoute que *«la solitude apparente de ce grand chef est aussi celle de tous les soldats qui l'accompagnent»*. *«C'est à eux, à travers lui, que ces louanges s'adressent»* et *«les mots : volonté et courage les caractérisent tout autant»*, estime *Terre Magazine*.

□ **Laurent Fabius (PS) : *«La honte de notre génération»*.** – Laurent Fabius, député (PS) de Seine-Maritime, a déclaré, vendredi 23 avril, sur France-Inter, que la situation en Bosnie-Herzégovine *«sera la honte de notre génération»*. *«On parle ces jours-ci du souvenir du terrible ghetto de Varsovie. Est-ce qu'il faudra attendre cinquante ans pour parler de ce qui se passe là-bas?»*, s'est-il interrogé. *«Il faut que le blocus soit effectif»*, a-t-il ajouté. Il a rappelé qu'en août dernier, déjà, il estimait que *«des conférences, des discussions, cela ne donne strictement rien»*, et qu'il s'était prononcé pour *«une frappe aérienne sur un certain nombre d'objectifs ponctuels»*.

Du Koweït à la Yougoslavie

Suite de la première page

Ce genre de «traitement» sera réservé, après la fin des hostilités, aux citoyens irakiens qui se révoltent contre le régime de Bagdad : les Kurdes au nord et les chiites au sud.

En Yougoslavie, le régime communiste de Serbie, incarné par Slobodan Milosevic, tente de constituer par la force un Etat géographiquement cohérent en y incorporant tous les Serbes des autres Républiques et en contraignant au silence les minorités vivant dans cet espace par élimination physique, déplacements forcés ou terreur.

Pourquoi l'Occident va-t-il intervenir dans le premier cas et se borner, dans le second, à un mélange de sanctions et d'aide humanitaire? Pour plusieurs raisons, me semble-t-il.

L'annexion du Koweït par l'Irak porte en germe une rupture complète de l'équilibre fragile du Proche-Orient. Si, dans une étape ultérieure, Saddam Hussein met la main sur l'Arabie saoudite, il contrôlera l'essentiel des réserves mondiales de pétrole. S'il annexe la Syrie ou la Jordanie, il menacera Israël, qui se défendra, le cas échéant, avec l'arme nucléaire. Aussi, aux yeux des démocraties occidentales comme de plusieurs gouvernements arabes, l'opération sur le Koweït peut-elle déboucher à terme sur un conflit international de grande ampleur. Rien de tel en Yougoslavie : en dépit de leurs propos, les chancelleries ne croient pas véritablement que le conflit puisse déborder les frontières de l'ancien Etat de Tito et sont persuadées que, s'il en est ainsi, il sera toujours temps de l'arrêter. En d'autres termes, elles ne jugent pas que soient en cause des intérêts vitaux.

Deuxième différence : parce que le risque est mondial, les Etats-Unis décident d'agir au Proche-Orient. Leur détermination emporte les réticences du Royaume-Uni et surtout de la France. Italiens et Espagnols peuvent se contenter d'une participation symbolique, Allemands et Japonais d'une contribution financière. En Yougoslavie, au contraire, Washington juge limitée la probabilité de contagion. Excellente occasion de laisser l'Europe agir... et s'enferrer dans une impuissance collective qui ne condamne nullement Maastricht mais montre l'ampleur du chemin à parcourir. Au sein des Douze, il y a les neutralistes dont l'opinion publique professe un pacifisme tous azimuts, il y a l'Allemagne qui n'a pas tranché son débat interne sur l'intervention extérieure de ses forces armées, il y a l'Italie en pleine décomposition politique, il y a le Royaume-Uni et la France qui veulent agir, mais sans se mettre une guerre sur les bras. A cette faiblesse due à la diversité des préoccupations nationales s'en ajoute une seconde : l'absence d'une vraie réflexion commune sur la genèse et les développements probables de la crise. Comment aboutir à une action de coalition sans une vision partagée?

La prudence est d'autant plus de mise que, militairement, le conflit yougoslave ressemble peu à la guerre du Golfe. D'un côté, une guerre du désert avec un front et des objectifs précis, permettant le déploiement de la supériorité technique. De l'autre, le risque d'enlisement dans des combats de guérilla, les alliés s'efforçant vainement de séparer et de protéger des populations imbriquées. Le spectre du Vietnam et du Liban.

Ultime dimension : s'il est facile aux Européens de transformer d'emblée Saddam Hussein en Esprit du mal, car il fait appel à la nation arabe contre l'Occident, il leur est plus malaisé de démêler rapidement le jeu des Serbes, qui ne leur paraît guère différent de celui des Croates et des Bosniaques.

La suite est connue : alors que dans le Golfe l'action des Occidentaux sera progressive puis brutale, mais toujours déterminée, leur comportement dans l'affaire yougoslave s'apparentera à une gesticulation dont on peut se demander si elle a pour objet d'impressionner les Serbes ou de calmer la partie des opinions publiques écœurée par les atrocités commises. Milosevic se moquera des rodomontades d'une communauté internationale impuissante et poursuivra son œuvre de «regroupement des populations», suivant le terme qui se substitue depuis quelques jours à celui plus exact de «purification ethnique».

Des regroupements au seul bénéfice des Serbes, naturellement.

Les futurs possibles? Pour le moment, il n'y en a qu'un : les Serbes s'arrêteront lorsqu'ils auront constitué une Grande Serbie d'un seul tenant, incluant tous les Serbes, et «libérée» des Musulmans et des Croates. Alors ils accepteront un cessez-le-feu, comme les Turcs à Chypre, et l'on négociera pendant vingt ans une solution *de jure*. Le seul effet d'une intervention aérienne américaine ou alliée pourrait être un cessez-le-feu sur des positions un peu moins favorables aux Serbes avec maintien éventuel de quelques «villes libres» musulmanes au sein du territoire serbe.

Mais, une fois achevée la guerre actuelle, le futur redeviendra multiple, les scénarios envisageables résultant de l'interaction de trois évolutions :

– Une évolution économique, la Serbie s'enfonçant probablement dans le sous-développement, comme le lambeau restant de Bosnie-Herzégovine, tandis que la Slovénie et, dans une moindre mesure, la Croatie connaîtront une croissance économique entraînée par l'Autriche et la Communauté européenne ;

– Une évolution internationale marquée par deux incertitudes : le retour éventuel de la Russie à un régime autoritaire faisant de Belgrade son avant-poste au cœur de l'Europe balkanique ou une démocratisation réelle à Moscou isolant la Grande Serbie ; une radicalisation possible des Musulmans de Bosnie et le resserrement de leurs liens avec d'autres pays islamiques ;

– Une évolution interne à la Serbie avec, à un extrême, un Etat autoritaire maintenant l'ordre par la peur au Kosovo, au Sandjak, en Voïvodine, à l'autre extrême (qui semble peu probable), une lente dérive vers la démocratie et, entre les deux, un pays secoué par la répression et le terrorisme, foyer de troubles pour la région.

Dans quelques années, il est probable que les Serbes comprendront qu'eux aussi ont perdu la guerre.

Quant aux Européens, ils découvriront des images non publiées et s'écrieront un peu plus fort, comme devant les films des horreurs nazies : *«Plus jamais ça!»*

JACQUES LESOURNE

EUROPE

RUSSIE : le référendum du 25 avril

M. Eltsine a mené campagne tambour battant

MOSCOU

de notre correspondant

A quarante-huit heures du référendum, le président de la commission électorale centrale ne savait encore pas où lui-même était censé voter : l'intendance, en particulier à Moscou, a eu un peu de mal à suivre le rythme de la campagne. Mais, sur l'essentiel, Boris Eltsine, qui a poursuivi jusqu'au dernier jour une campagne menée tambour battant, avait toutes raisons d'arborer un sourire épanoui.

Flairant la victoire à la question essentielle du scrutin, celle qui porte sur la confiance à sa propre personne, M. Eltsine a immédiatement cherché à pousser son avantage. En rendant publics, à deux jours du scrutin, des «extraits» d'une nouvelle Constitution instituant un régime présidentiel (*le Monde* du 24 avril), il a même opéré un joli tour de passe-passe. Il s'agit, a expliqué le président, de permettre aux électeurs de savoir pour quoi ils vont voter... Mais pour révéler son projet (que les *Izvestia* présentent déjà comme «la» nouvelle Constitution), le président a attendu que le Tribunal constitutionnel décide que le résultat du vote devrait être déterminé à la majorité des votants, alors même que toute modification constitutionnelle exige en principe une majorité des inscrits.

Juridiquement, le procédé est pour le moins curieux, d'autant que seuls quelques articles du projet ont été publiés, et que la grande majorité du public russe n'en aura qu'une vague connaissance au moment du vote. Les fragments connus insistent sur le droit des citoyens et en particulier le droit à la propriété privée de la terre. Ils énumèrent aussi les nombreuses prérogatives du président (qui vont jusqu'à la désignation des juges au Tribunal constitutionnel et à la Cour suprême), mais ne précisent même pas la durée de son mandat.



Bien entendu, les membres de l'actuel Congrès des députés ne se laisseront pas manger à cette sauce sans résistance. Mais, dans l'immédiat, les adversaires de M. Eltsine semblent se préparer à gérer la défaite. Dans *Rossiiskaia Gazeta*, le journal du Parlement, Rouslan Khasboulatov expose longuement son amertume à la veille du scrutin, tout en dénonçant la *«parodie de culte de la personnalité»* qui s'échafaude, selon lui, autour de M. Eltsine. Le vice-président Routskoï, qui avait promis d'apporter vendredi soir des *«preuves»* de la corruption de l'entourage présidentiel, a dû garder ses documents pour lui : la télévision lui a refusé le temps d'antenne qu'il réclamait, préférant diffuser un étonnant «débat», réunissant, en fait, la quasi-totalité de l'entourage présidentiel.

Le cas Routskoï avait, d'ailleurs, été préventivement traité par la presse populaire pro-présidentielle qui, renouant avec de vieilles traditions, avait entrepris ces derniers jours de «démasquer» la vraie nature de l'ancien pilote de bombardier.

De son côté, et comme pour contrer le général Routskoï sur son propre terrain, M. Eltsine avait décidé de participer à une réunion de «vétérans» d'Afghanistan, après avoir décrété que les soldats et officiers en poste en dehors de la Russie, dont il venait de tripler la solde, pourraient participer au référendum. M. Eltsine a même trouvé le temps de signer un décret stipulant qu'il ne sera pas autorisé de dépasser un certain seuil de chômage, différent selon les régions.

En face, seuls les communistes et les monarchistes, qui fournissent les bataillons traditionnels des manifestations de l'opposition, ont réussi à mobiliser une bonne dizaine de milliers de personnes dans la capitale, dans une atmosphère assez nerveuse. Mais, en particulier à Moscou, la campagne a clairement été gagnée par les eltsiniens, qui disposent de moyens très supérieurs à leurs adversaires, et auxquels le nouveau «business» russe a largement apporté sa contribution. Samedi matin, les haut-parleurs des stations de métro diffusaient en permanence les consignes officielles de vote *«da, da, niet, da»*. Le quotidien populaire *Moskovski Komsomolets* avait remplacé sa «une» par une affiche à la gloire du président et le principal hebdomadaire, *Argoumenty i Fakty*, opposait en couverture un Boris Eltsine en chemise traditionnelle russe à un Rouslan Khasboulatov déguisé en Staline... Seuls deux journaux permettaient aux lecteurs de respirer un peu, au terme d'une campagne souvent nauséeuse : la *Nezavissimaia Gazeta*, en ignorant délibérément le référendum, et la *Komsomolskaïa Pravda*, en titrant plaisamment qu'après le 25 avril il y aurait... le 26.

JAN KRAUZE

Belgrade souhaite l'échec du « traître »

BELGRADE

de notre correspondante

« Nous pouvons attendre de la Russie qu'elle ne participe pas aux mesures de génocide contre le peuple serbe, mais nous ne pouvons pas comprendre qu'elle participe aux sévères sanctions décrétées contre la Serbie et le Monténégro. C'est une honte pour la Russie » : dans un entretien publié en mars dernier par la *Pravda*, le président serbe, Slobodan Milosevic, ne cachait pas son mécontentement à l'égard de la politique de son homologue russe, Boris Eltsine. Mise au ban des nations, la Serbie et ses alliés de Bosnie et de Croatie caressent l'espoir de voir l'alliance serbo-russe renaître, au nom de l'orthodoxie et du panslavisme. Elle mise pour cela sur la victoire de l'opposition à M. Eltsine, qu'elle présente comme majoritaire.

Alors que le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, défie l'ONU en misant sur la passivité de la communauté internationale, les médias officiels s'efforcent de convaincre l'opinion publique que les Russes sont prêts à se battre contre le monde entier pour sauver leurs frères serbes. Persuadés que les *« alliés serbes »* renverseraient prochainement *« l'homme qui s'est mis à la botte de Washington »*, les députés serbes de Bosnie étaient convaincus que la Russie mettrait son veto à un renforcement des sanctions contre la Yougoslavie. Erreur d'estimation, comme celles des généraux serbo-yougoslave, ou de l'idéologue du Parti socialiste (ex-communiste) au pouvoir en Serbie, Mihajlo Markovic, qui avaient salué le putsch manqué de Moscou en août 1991.

L'arrivée des cosaques

Un an plus tard, les délégations de parlementaires et d'autres nationalistes russes arpentaient la Serbie et les territoires soumis par les forces serbes en Bosnie et en Croatie. Leurs poignées de main avec le président Milosevic ou leurs escapades sur les premières lignes de front occupaient la « une » des journaux télévisés. Les médias officiels entretenaient l'illusion d'une victoire facile des *« forces patriotiques »* en ne montrant que les manifestations contre M. Eltsine ou en suivant dans les détails la grève de la faim d'un obscur peintre russe indigné par l'*« injustice »* de la communauté internationale à l'égard du peuple serbe. *« La Russie est avec nous »*, pensait-on à Belgrade lorsque les premiers cosaques, quelques centaines, sont arrivés cet hiver pour se battre dans l'est de la Bosnie. Aujourd'hui, les *« forces patriotiques »* serbes attendent avec impatience le 25 avril, en espérant que le *« traître »* Eltsine quitte le pouvoir...

F. H.

Jours tranquilles à Pereslavl

Suite de la première page

Elles n'ont qu'une seule envie : quitter ce *« village »* pour aller à Moscou *« là où on peut gagner de l'argent »*. Ce qui a changé ici depuis la fin du totalitarisme ? *« Moi, j'ai changé quinze fois de boulot »*, dit l'une d'entre elles, coiffeuse de son état, qui aimerait bien, un jour, si elle a *« des sous »*, ouvrir son propre salon. Et puisqu'il faut parler politique, elles finissent par avouer qu'elles aiment bien *« tous les dirigeants actuels »*, sauf Egor Gaïdar, l'ancien premier ministre, et Rouslan Khasboulatov, le président du Soviet suprême.

Il ne faudrait pourtant pas croire que Pereslavl se tient totalement à l'écart du jeu politique. Ici, comme à Moscou, la lutte est intense entre l'« exécutif », le maire en l'occurrence, et le «législatif», à savoir le soviet local. Mais une lutte sans emphase, où l'on se dispute davantage sur le droit de privatiser tel ou tel lopin de terre que sur l'avenir de la Russie démocratique.

Le maire, c'est Vladimir Chesternev, quarante-sept ans, «élu» en 1990 après avoir été *« président du comité exécutif »* de l'administration communiste pendant plusieurs années. Ses quelques voyages à l'étranger, dont l'un en France (dans le Doubs, à l'invitation du Comité laïque pour l'action et la jeunesse), lui donnent un net avantage sur les autres membres du soviet. *« Eux*, dit-il avec un rien de condescendance, *ne comprennent pas très bien ce que signifient démocratie et partage du pouvoir. » « Bien sûr*, ajoute-t-il, *nous ne sommes pas vraiment des ennemis, mais ils essaient toujours de se mêler de ce qui ne les regarde pas. »* Distribuer la terre, par exemple.

S'il ne cache pas qu'il votera «oui» à Boris Eltsine dimanche, Vladimir Chesternev admet, bien entendu, la nécessaire cohabitation des deux pouvoirs. Il estime pourtant utile la réduction du nombre des députés *« pour se débarrasser de tous les amateurs qui, portés par la vague démocratique, se sont mis à faire de la politique »*. Tout en prenant soin de s'excuser auprès de ses interlocuteurs français – *« Votre pays a tellement de grands philosophes ! »*, – le maire de Pereslavl pense néanmoins qu'il ne faut pas *« faire de la philosophie pour la philosophie et que la politique, c'est, quand même, autre chose... »* Rien à voir, mais le maire trouve «anormal» que son salaire soit le même que celui du président du soviet : *« 26 000 roubles soit*, dit-il en pianotant sur sa calculette, *32 dollars ou, si vous voulez, 162 francs français. »*

Arrivé il y a seulement cinq ans de l'Extrême-Orient russe, le président du soviet local, M. Ivan Melnik, trente-huit ans, n'est pas à proprement parler un philosophe. Lieutenant-colonel dans la police, il avait toujours travaillé *« dans les organes du ministère de l'intérieur »* avant d'être *« élu »* à la tête du Parlement de la ville. Né à Vladivostok, cet homme courtois, mais dont le regard trahit parfois son ancien métier, se veut avant tout consensuel : *« Nous devons travailler avec le maire pour le développement de la ville. »* Et de citer les nombreux chantiers en cours.

Un « message » à Bill Clinton

M. Melnik est, en revanche, plus discret sur la composition politique de son soviet : *« Nous nous déterminons rarement sur des questions politiques, mais sur des problèmes locaux. »* Pour lui, le changement le plus important intervenu ces dernières années est le rapprochement entre les structures centrales et le reste du pays. *« Les responsables sont beaucoup plus accessibles qu'avant. Nous pouvons résoudre directement avec eux certains de nos problèmes. Ainsi, nous, nous avons rencontré Gaïdar, et Eltsine est venu ici. »* Le référendum ? *« Nous n'avons pas donné de consignes de vote, chacun a son avis. »* Il avouera pourtant que *« le Parti communiste local a décidé de voter pour le Soviet suprême ! »*.

Communiste, Nikolaï Netchkine l'est et le restera. *« Nous sommes soixante militants, ici, et nous voulons reconstruire le parti. Maintenant que tous ceux qui étaient communistes par carriérisme sont partis, nous allons vraiment travailler pour le peuple »*, dit cet homme de soixante ans, long comme un jour sans pain, dont la vie est une succession de malheurs : travaillant sur une plate-forme pétrolière à Sakhaline, il est gravement intoxiqué par des fuites de gaz et est obligé de s'installer dans la Russie du centre. Il construit sa maison à Briansk mais, victime de la catastrophe de Tchernobyl, il doit, encore, émigrer.

Elu au soviet local, contre un « fonctionnaire » du parti, son credo est simple : *« Tout ce qui a été fait depuis qu'Eltsine est au pouvoir a été fait contre le peuple. »* Si le président russe gagne le référendum, Nikolaï Netchkine dit qu'il acceptera *« cette victoire légitime, car le pays a trop souffert des guerres civiles »* mais qu'il continuera *« la lutte »*. Pour le moment, il veut *« grâce à l'obligeance du* Monde» envoyer un *« message »* à MM. Clinton, Major et *« à tous les autres »* : *« Je veux leur dire un grand merci car, maintenant, on sait qui paye Boris Eltsine ! »* Message envoyé.

Alexeï Radov, un enseignant de quarante ans, reconnaît que, *« surtout dans une petite ville »*, introduire la démocratie *« c'est pas facile ! »*. Il est toutefois optimiste : *« D'accord, les gens ne cessent de se plaindre, de dire qu'avant c'était mieux, mais si on leur demandait de vraiment revenir en arrière, ils ne voudraient pas. »* Et de citer le « syndrome du saucisson » : *« Ils disent qu'aujourd'hui le saucisson est hors de prix. Bien sûr, mais avant, des saucissons, il n'y en avait pas ici ; Il fallait aller les chercher à Moscou ! »*

Ce soir, au cinéma de la ville, un vrai comme avant, avec son orchestre, ses balcons et ses sièges en feutrine rouge, le maire présente son bilan devant une cinquantaine de ses administrés, qui ne semblent pas manifester un intérêt débordant pour *« ce que nous avons fait, ce que nous allons faire et ce nous aurions pu faire »*. Et pourtant, dans les chiffres donnés et les commentaires apportés, c'est toute la vie de la ville qui défile.

Pour le maire, le point le plus positif c'est d'avoir évité un chômage massif : 1 200 personnes sont actuellement sans emploi (6 000 en juillet prochain, selon le président du soviet) ; 73 *« petites entreprises »*, employant 300 personnes, ont été créées, ainsi que 20 kiosques et 30 magasins privés ; 3 000 habitants supplémentaires sont devenus propriétaires de leur terre, 11 bus ont été achetés et 10 000 mètres carrés ont été construits. Point négatif : la production des entreprises a chuté de 25 % et 1 000 délits ont été commis en 1993 contre 700 l'année précédente.

Principaux projets à réaliser, si la région accorde des subventions : faire parvenir le gaz dans toutes les maisons, installer un nouveau central téléphonique, construire un autre hôpital et un gymnase, élargir le marché et mettre en place un service de consultation juridique.

Le grand problème reste l'usine chimique de la ville, qui emploie plus de 5 000 personnes. « Privatisée », elle appartient maintenant au collectif des travailleurs et tente une conversion difficile. Après avoir été spécialisée dans la fabrication de pellicules pour les cassettes vidéo – mais comment lutter contre la concurrence japonaise ? – elle s'essaie maintenant à la production... de spaghettis. Après tout, au bar de l'hôtel «chic» de Pereslavl, où les élégantes de la ville viennent boire quelques solides cognacs, en écoutant langoureusement Linda de Suza chuinter ses fados de Seine-Saint-Denis, le serveur, devant nos airs étonnés face à la crème bleue ornant les gâteaux maison, n'hésite pas à préciser : *« C'est de la peinture qui se mange. »*

JOSÉ-ALAIN FRALON

Cent six millions d'électeurs et quatre questions

Quelque 106 millions d'électeurs sont appelés à se prononcer dans 97 000 bureaux de vote, dimanche 25 avril, par référendum, sur quatre questions :

– Faites-vous confiance au président de la Fédération de Russie, Boris Eltsine ?

– Approuvez-vous la politique sociale et économique menée par le président et le gouvernement russes depuis 1992 ?

– Souhaitez-vous la tenue d'une élection présidentielle anticipée ?

– Souhaitez-vous la tenue d'élections législatives anticipées ?

Le résultat des deux premières questions sera calculé par rapport au nombre de votants, celui des deux dernières questions par rapport au nombre d'électeurs inscrits.

La Russie couvrant onze fuseaux horaires, la consultation durera en tout vingt-six heures. Les résultats définitifs ne seront pas connus avant le 3 mai, mais des estimations sont annoncées pour lundi. – *(AFP.)*

□ **TADJIKISTAN : affrontements à la frontière afghane avec des moudjahidins.** – Des *« combats acharnés »* ont lieu depuis trois jours entre les forces de sécurité tadjikes, soutenues par l'aviation, et les gardes-frontière russes, et *« un groupe armé d'islamistes tadjiks et de moudjahidins afghans »*, a indiqué, vendredi 23 avril, l'ex-KBG tadjik, cité par l'agence Interfax. Ces bandes tentaient de franchir la frontière, a précisé le premier ministre tadjik, Abdoulmalik Abdoulajanov. Des dizaines de milliers de combattants et de réfugiés tadjiks partisans de l'alliance islamo-démocrate avaient fui vers l'Afghanistan en décembre, lors du retour à Douchanbe d'un gouvernement néocommuniste. – *(Reuter, AFP.)*

ITALIE

La Ligue lombarde devient «fédérale»

Près de dix ans après sa création, la Ligue lombarde, le mouvement fédéraliste dirigé par le sénateur Umberto Bossi, va prendre le nom de Ligue fédérale d'Italie, afin d'étendre sa base électorale du nord au sud du pays, a-t-on appris vendredi 23 avril. Le nouveau nom du mouvement, crédité de près de 30 % des voix en moyenne, selon les estimations, sera officialisé le 8 mai, lors d'une assemblée générale à Venise. Cette nouvelle appellation a été décidée dans le cadre d'un changement de stratégie de la Ligue, afin de faciliter son implantation dans le Mezzogiorno et dans le centre de l'Italie.

Sur le fond, le mouvement demeure attaché à son idée de fédéralisme, qui reviendrait à accorder une autonomie socio-économique à chacune des régions italiennes (Nord, Centre, Sud). Sous cette nouvelle bannière, la Ligue présentera des listes aux élections municipales du 6 juin dans plusieurs villes du pays dont deux des plus importantes, Milan et Turin (nord), où elle est en passe de s'assurer des scores confortables. Depuis les élections locales de décembre dernier, elle participe à plusieurs conseils municipaux, comme à Varèse et à Monza, dans le Nord. – *(AFP.)*

Mort de l'ancien ministre du Trésor Guido Carli

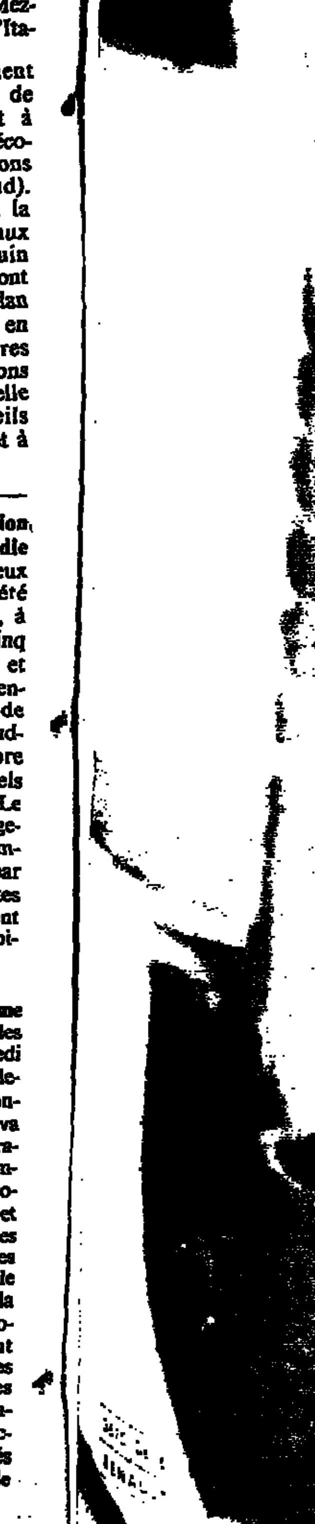
L'ancien ministre du Trésor et gouverneur de la Banque d'Italie de 1960 à 1975, Guido Carli, éminent représentant de son pays dans les instances économiques internationales de l'après-guerre, est mort, jeudi, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, a-t-on appris vendredi 23 avril. Proche de la démocratie-chrétienne, Guido Carli avait été président de la Confindustria, le patronat italien, de 1976 à 1980, et avait dirigé, jusqu'en 1984, l'UNICE, un organisme regroupant des associations d'entreprises européennes. De nature réservée et austère, il avait imprimé sa marque à la Banque d'Italie. Guido Carli était l'un des plus fermes partisans des privatisations dans le secteur public, où il avait pourtant commencé, en 1937, à l'Institut de la reconstruction industrielle (IRI), une carrière de plus de cinquante ans, qui devait être partagée entre le public et le privé.

A la fin des années 40 et au début des années 50, il avait représenté l'Italie à la conférence de Bretton-Woods, et avait participé à la fondation de l'Union européenne des paiements. Elu sénateur, en 1983, à Milan, puis réélu à Brescia, sa ville natale, il était entré, en 1989, dans le gouvernement Andreotti avec le portefeuille du Trésor. Il s'y était attelé avec ténacité à l'assainissement des finances publiques et avait obtenu l'entrée de la lire dans la bande étroite du SME, dont elle est sortie en 1992. – *(AFP.)*

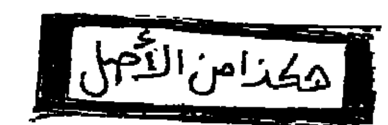
□ **POLOGNE : visite de Felipe Gonzalez.** – Le président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, en visite officielle à Varsovie, a été reçu, vendredi 23 avril, par le président Walesa et s'est entretenu avec le premier ministre Hanna Suchocka, à laquelle il a suggéré que Varsovie ne *« demande pas de choses impossibles »* à la CEE. – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : condamnation de deux néonazis pour l'incendie d'un centre de réfugiés.** – Deux extrémistes de droite ont été condamnés, vendredi 23 avril, à des peines de prison ferme de cinq ans et trois mois et deux ans et neuf mois pour l'incendie de centres d'accueil de réfugiés près de Lüneburg (à 60 kilomètres au sud-est de Hambourg) en novembre dernier. Ces incendies criminels n'avaient pas fait de victime. Le juge a expliqué la sévérité du jugement par le fait qu'il voulait combattre l'idée – parfois retenue par la justice – selon laquelle des actes commis en état d'ivresse pouvaient conduire à atténuer la responsabilité de leurs auteurs. – *(AP.)*

□ **BELGIQUE : vote de la réforme constitutionnelle.** – La Chambre des députés belge a approuvé, vendredi 23 avril, les deux derniers amendements d'une réforme constitutionnelle (*le Monde* du 9 février) qui va transformer le pays en une fédération de trois entités. Ces trois composantes, les Flandres néerlandophones, la Wallonie francophone et la région de Bruxelles, seront dotées d'une autonomie nouvelle dans des secteurs comme l'environnement, le commerce extérieur, l'agriculture, la recherche scientifique ou les programmes sociaux. Le Parlement doit, cependant, voter d'abord des lois régissant le financement des compétences régionales, les relations internationales, les règles électorales, la protection des minorités et les nouveaux impôts en faveur de l'environnement. – *(AFP.)*






هكذا من الأمل

AFRIQUE

NIGER

Evasion massive de la prison de Niamey

La quasi-totalité des quelque 900 prisonniers mutinés depuis le 2 avril à la maison d'arrêt de Niamey se sont évadés vendredi 23 avril et ont relâché les Touaregs qu'ils détenaient en otage.

Ces otages se trouvaient au nombre de vingt, et sont « sains et saufs », a-t-on ajouté de même source. Les quelque trente gardes en faction à la prison au moment de l'évasion n'ont pas fait usage de leurs armes et n'ont pas paru opposer de résistance aux fuyards, qui sont sortis *« comme une marée humaine »* par le portail principal, ont rapporté des témoins. Une vaste chasse à l'homme a immédiatement été organisée.

Par ailleurs, trois personnes ont été tuées dimanche dernier lors d'une attaque contre la localité de Sakab, à 650 km au nord de Niamey, a-t-on annoncé vendredi. C'est le premier incident de ce genre signalé depuis la conclusion d'une trêve, le 19 mars, entre l'armée et les rebelles Touaregs. *(AFP, Reuter.)*

□ **MADAGASCAR : report des élections législatives.** – Les élections législatives, qui devaient se tenir le 5 mai prochain, ont été reportées au 16 juin, a-t-on appris, vendredi 23 avril, de source officielle à Tananarive. Ce scrutin fait suite à l'élection en février dernier du nouveau président de la République malgache, le professeur Albert Zafy. Selon la Constitution du 19 août 1992, adoptée par référendum, le futur premier ministre malgache doit être désigné par le nouveau Parlement. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : un appel de la France au respect des droits de l'homme.** – La France a invité vendredi 23 avril les autorités tchadiennes à *« tout faire pour assurer le respect des droits de l'homme »* à la suite d'informations faisant état de violences commises par l'armée dans le sud du pays. *« Certains éléments des forces armées tchadiennes se seraient récemment livrés à des violences inacceptables contre des populations civiles dans le sud du pays, dans la province du Logone oriental »*, a déclaré un porte-parole du Quai d'Orsay. *« La France*, a-t-il ajouté, *ne peut que déplorer profondément ces actions. »*

AFRIQUE DU SUD : dirigeant historique de l'ANC

Oliver Tambo est mort

Oliver Tambo, dirigeant historique du Congrès national africain (ANC) et président national de ce mouvement depuis juillet 1991, est mort samedi 24 avril à Johannesburg d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-quinze ans.

Rentré au pays, en décembre 1990, après trente ans d'exil, Oliver Tambo put réaliser l'un de ses vœux les plus chers : revoir son ami Nelson Mandela libéré de prison dix mois plus tôt. Les deux hommes, originaires d'une région devenue aujourd'hui le homeland du Transkei, s'étaient rencontrés sur les bancs de l'université de Fort-Hare, d'où ils furent expulsés tous les deux en raison de leurs activités politiques. Unis dans la lutte, ils ne se quittèrent pratiquement plus jusqu'à l'interdiction, en 1960, de l'ANC, dont ils avaient fait le fer de lance de la contestation.

A cette époque, leurs routes se séparèrent. Oliver Tambo choisit l'exil, et Nelson Mandela la clandestinité. Pour le premier, le combat continuait de l'extérieur. Pour le second, la résistance se poursuivait derrière les barreaux d'une cellule.

Jumeaux de la lutte

Contrairement à Nelson Mandela, issu d'une famille royale xhosa, Oliver Reginald Tambo est né, le 27 octobre 1917, dans un milieu paysan. C'est ensemble qu'en 1944 ils fondent avec d'autres, et notamment Walter Sisulu, la ligue des jeunes de l'ANC, afin d'étendre la sphère d'influence de l'organisation.

Ensemble, encore, ils gravissent les échelons du mouvement nationaliste et participent côte à côte aux campagnes de protestations, notamment celle dite de « défiance » au début des années 50. En 1952, ils ouvrent ensemble un cabinet d'avocats à Johannesburg. Leur opposition au régime blanc leur vaut, avec 154 autres activistes, d'être accusés de trahison. Leur long procès s'achève par un acquittement général en 1957.

Deux ans plus tard, Mandela, comme Tambo, est assigné à résidence avec interdiction d'assister à des réunions politiques. Face à la montée du mécontentement, le pouvoir durcit de plus en plus son attitude. Ce raidissement aboutit à la tuerie de Sharpeville, en mars 1960, à la déclaration de l'état d'urgence et à la mise hors la loi de l'ANC. Une année charnière qui fait diverger les chemins de ces jumeaux de la lutte.

L'unité préservée

Secrétaire général de l'ANC, puis vice-président en 1960, Oliver Tambo prend la direction de l'organisation en exil, à la mort en 1967 d'Albert Luthuli, le premier prix Nobel de la paix sud-africain. C'est une tâche difficile pour cet homme modéré, d'autant que, depuis 1961, l'ANC a opté pour la lutte armée contre le régime blanc de Pretoria. Tambo n'a rien d'un va-t-en guerre.

Chrétien fervent, il a même failli devenir prêtre. Ne disposant ni de la fougue ni du charisme d'un Mandela, il va néanmoins réussir à préserver l'unité du mouvement en maintenant un juste milieu entre les jusqu'au-boutistes et les conservateurs, entre les communistes et les non-marxistes.

Ce rôle de catalyseur permit à cet homme pondéré et austère de faire de l'ANC un mouvement populaire en Afrique du Sud et reconnu sur la scène internationale comme un interlocuteur de premier plan. L'évolution politique en cours, Oliver Tambo l'avait bien sûr désirée toute sa vie. Après la maladie qui le frappe en août 1989, la présidence du mouvement est assurée *de facto* par son secrétaire général, Alfred Nzo.

Puis Nelson Mandela devint lui-même président le 5 juillet 1991, l'ANC créant pour son autre vieux serviteur le poste honorifique de président national.

MICHEL BOLE-RICHARD

ASIE

CAMBODGE : à l'approche des élections

Le Vietnam s'inquiète du rôle joué par la Chine

Les pays signataires des accords de Paris sur la paix au Cambodge ont condamné, vendredi 23 avril, les violences dans ce pays et affirmé leur soutien au processus électoral qui doit, du 23 au 28 mai, sous les auspices des Nations unies, permettre aux Khmers de décider de leur avenir (*Le Monde* du 24 avril). Partie aux accords, le Vietnam s'inquiète du rôle joué par la Chine au Cambodge.

HO-CHI-MINH-VILLE

de notre envoyé spécial

Les autorités vietnamiennes sont *« très préoccupées »* par la confusion croissante au Cambodge à l'approche des élections organisées par l'ONU, indique-t-on ici de source bien informée. Elles estiment que les développements les plus récents font le jeu de Pékin, dont l'objectif est d'affaiblir au maximum le régime de Chea Sim et Hun Sen, installé à Phnom-Penh par l'armée vietnamienne pendant son occupation du pays, de 1979 à 1989.

Tout en soutenant l'application du plan de paix et la tenue d'élections en mai, la Chine, avance-t-on ici, a toujours souhaité une coalition des quatre factions cambodgiennes sous la *houlette* du prince Sihanouk. Mais, même quand ils dénoncent *« le recours à la violence »*, d'où qu'elle vienne, les Chinois n'ont jamais condamné explicitement les Khmers rouges (*le Monde* du 24 avril). Que les élections aient lieu ou non, Pékin devrait donc appuyer, au lendemain du scrutin, toute initiative en faveur d'une « réconciliation nationale », donc la formation d'un gouvernement d'unité nationale sous la présidence de Sihanouk. Ce qui, le cas échéant, permettrait aux Khmers rouges d'avoir un pied au sein du gouvernement en dépit de leurs violations répétées du plan de paix.

Hanoï avait misé en 1991 sur une entente entre le prince Sihanouk et Hun Sen. Cette alliance ne s'est jamais réalisée, et le gouvernement de Hun Sen, au lieu de marquer des points, a dû faire le dos rond face à la campagne de ses adversaires, qui l'accusent d'être le *« valet »* des Vietnamiens.

Dans la meilleure des hypothèses, ce gouvernement devrait remporter des élections qui ne se déroulent que sur une partie du territoire, qui sont dénoncées par les Khmers rouges et dont le prince Sihanouk n'approuve la tenue que du bout des lèvres. La légitimité du vainqueur étant ainsi fort diminuée, un éventuel appel de Sihanouk à l'unité nationale n'en aurait que plus de poids.

Hanoï estime que la Chine s'est donnée trois axes de *pénétration* en Asie du Sud et du Sud-Est : le Pakistan, la Birmanie (armée par Pékin) et la péninsule indochinoise. La normalisation des relations entre Pékin et Hanoï ne fait guère de progrès. En mer de Chine méridionale, les Chinois refusent de discuter leur souveraineté sur les archipels des Paracels et les Spratleys. Au Cambodge, ils manœuvrent, selon les Vietnamiens, pour que leurs partenaires locaux occupent une place prédominante.

Après avoir axé ses efforts, ces dernières années, sur les réformes économiques et la rupture de son isolement diplomatique, Hanoï a donc décidé de renforcer son dispositif de sécurité sur la frontière cambodgienne, que vingt ou trente mille Vietnamiens ont déjà franchie à la suite de la répression dont ils ont été l'objet au Cambodge. *« L'économie n'est plus la seule priorité ; il faut également compter avec les problèmes de sécurité »*, résume une source bien informée.

La perspective d'un Cambodge « prochinois » et les prétentions de Pékin sur la mer de Chine méridionale inquiètent d'autant plus le Vietnam que rien ne suggère un assouplissement des positions chinoises. A tort ou à raison, Hanoï redoute également qu'un éventuel fiasco de l'ONU au Cambodge ne réveille une diplomatie américaine qui, à ce jour, a gardé ses distances à l'égard du conflit cambodgien.

JEAN-CLAUDE POMONTI

SRI-LANKA : un des chefs de l'opposition

Lalith Athulathmudali, a été assassiné

Dirigeant du Front national démocratique uni (DUNF) d'opposition, Lalith Athulathmudali a été assassiné, vendredi 23 avril, lors d'une réunion électorale à Colombo. Un tueur s'est approché de lui, lui a tiré à bout portant plusieurs balles en pleine poitrine. Juste après l'attentat, les lumières se sont éteintes, ce qui a permis à l'assassin de s'enfuir. M. Athulathmudali, qui était âgé de cinquante ans, est mort à l'hôpital. Il participait à la campagne pour les élections provinciales du 17 mai prochain, dans lesquelles il briguait la présidence du conseil provincial de l'Ouest face au Parti national uni (UNP) gouvernemental.

Le chef de l'Etat, Ranasinghe Premadasa, a dénoncé samedi cet *« acte couard et horrible »* et affirmé que *« le gouvernement fera tout pour retrouver les agresseurs »*. Toutefois, l'autre dirigeant du DUNF et proche de la victime, Gamini Dissanayake, ancien ministre, a mis en cause des équipes de tueurs au service de M. Premadasa ; il a indiqué que *« toute une série de nos meetings ont été attaqués au cours des dernières semaines »* et affirmé qu'il poursuivrait le combat politique.

M. Athulathmudali était l'un des politiciens les plus marquants du Sri-Lanka. Forte personnalité, cet avocat formé à Oxford et Harvard avait été ministre du commerce, puis chargé de la sécurité par l'ancien président Jayewardene. Il s'était illustré dans la lutte contre l'insurrection séparatiste tamoule dans le nord de l'île, et contre celle des extrémistes cinghalais du JVP dans le Sud, qu'il avait combattues avec une détermination non dépourvue de brutalité.

Mis sur la touche par M. Premadasa, qui l'avait muté à l'agriculture après son arrivée à la présidence, il avait pris la tête, avec M. Dissanayake, d'une dissidence au sein de l'UNP en 1991. Il avait mené une tentative infructueuse en faveur d'un *impeachment* du chef de l'Etat pour *« corruption »*, *« incompétence »*, *« trahison »*, *« abus de pouvoir »* et *« infirmité mentale »*. Il avait ensuite fondé le DUNF et était devenu l'un des adversaires les plus déterminés de M. Premadasa.

AMÉRIQUES

LOIN DES CAPITALES

Chez les « Marrons » de la Jamaïque

MOORE-TOWN (Jamaïque)

de notre envoyé spécial

LA route, de plus en plus défoncée, s'élance à l'assaut des Blue Mountains, imposants sommets perdus dans les nuages et recouverts d'une épaisse végétation tropicale. Cela fait plus d'une demi-heure que nous avons quitté Port-Antonio et ses plages pour milliardaires, rendues célèbres par le comédien Errol Flynn. A un carrefour sans panneau indicateur, un jeune *rasta* au regard lointain du fumeur de *ganja* (marijuana locale) confirme que nous sommes entrés sur le territoire des Maroons, les (Marrons), descendants des esclaves fugitifs redoutés par les colons anglais.

Sur la route qui serpente au milieu d'une bananeraie, des familles de Maroons endimanchés reviennent de l'église. Des cohortes de petites filles vêtues de robes blanches ou roses à volants, des femmes coiffées de larges chapeaux, des hommes engoncés dans des costumes trop serrés. Un défilé paisible, à cent lieues de l'image des combattants invincibles qui se couvraient de feuillages pour mieux surprendre et décimer les fantassins britanniques lancés à leurs trousses.

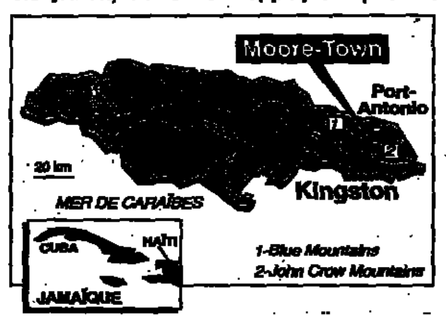
Moore-Town, au cœur du territoire *maroon*, est un village assoupi de cabanes de planches recouvertes de tôles rouillées qui s'étale dans une cuvette à l'abri de la chaîne des John Crow Mountains. Le « colonel » Collin L. G. Harris, le chef des Maroons, vit dans une maison de ciment de plain-pied, face à l'école de Moore-Town. Ce robuste vieillard, au visage d'ébène orné d'une barbichette blanche, préside aux destinées des Windward Maroons, les Marrons au vent depuis le 4 mars 1964. A soixante-seize ans, il ne songe pas à la retraite.

En 1655, lorsque l'amiral anglais William Penn s'empare de la Jamaïque, alors colonie espagnole, pour le compte de Cromwell, de nombreux esclaves en profitent pour fuir les plantations. Ils se réfugient dans les Blue Mountains et dans Cockpit Country, un plateau d'accès difficile dans l'ouest de l'île. Au XVIIIe siècle, deux guerres opposent les Maroons au corps expéditionnaire britannique qui recrute des boucaniers et des Indiens Miskitos, originaires de la côte atlantique du Nicaragua, et importe de féroces limiers de Cuba pour tenter de soumettre les esclaves en fuite. En vain. Les Anglais sont contraints de négocier un traité de paix avec les Maroons, leur reconnaissant la liberté perpétuelle et la juridiction sur leurs terres.

Le souvenir de la prêtresse Nanny

Le « colonel » Harris consacre une bonne part de son temps au souvenir de Nanny, « the Right Excellent Nanny », une prêtresse au courage légendaire qui prit la tête de la résistance des Maroons au XVIIIe siècle. *« Lorsque le Smithsonian Institute m'a invité l'an dernier à une rencontre continentale des Marrons à Washington, ma grande fierté a été de rappeler que notre plus grand leader a été une femme . Aujourd'hui encore, les femmes sont les esprits positifs qui font bouger les choses à Moore-Town »*, explique le « colonel » Harris en désignant le Bump Grave, un monument de pierre qui se dresse à quelques mètres de sa maison en l'honneur de Nanny, la Jeanne d'Arc des Maroons, seule femme élevée à la dignité de « héros national de Jamaïque ».

Lors de l'indépendance, en 1962, les nouvelles autorités jamaïquaines maintiennent le statut d'autonomie que les Maroons ont conquis deux siècles plus tôt. *« Nous avons résisté avec succès aux tentatives du gouvernement d'empiéter sur nos droits »*, affirme le « colonel » Harris. Sauf en cas de meurtre, les lois jamaïquaines ne s'appliquent pas aux Maroons, qui sont exemptés d'impôts. Les terres appartiennent à la communauté et ne peuvent être cédées à un étranger.



Un conseil de gouvernement, formé de trente-deux membres élus à vie et présidé par le « colonel » Harris, règle les litiges. *« Nous avons maintenu la paix à Moore-Town car nous avons maintenu les partis politiques à l'écart »*, explique le « colonel ». Les affrontements armés et sanglants entre gangs rivaux portant les couleurs des deux formations qui se disputent le pouvoir sont inconnus chez les Maroons.

A Moore-Town et dans les environs, les vieux parlent encore le coromantee, une langue d'origine africaine. *« Nous n'avons jamais coupé les liens avec la mère Afrique. Il y a quelques années, un visiteur du Ghana m'avait proposé une bourse à l'université d'Accra pour étudier notre langue. J'étais malheureusement trop occupé pour répondre à son invitation »*, se souvient le « colonel ». Chaque année en octobre, les habitants de Moore-Town célèbrent les traditions d'origine africaine. Le village se rassemble au son des abengs, les cornes de taureaux qu'utilisaient les guérilleros au XVIIIe siècle, et des tambours coromantee. Tous les ans les Maroons émigrés en Angleterre ou aux Etats-Unis reviennent pour la fête.

« C'est vrai, nos traditions risquent de se perdre, notre langue n'est pas écrite et nous n'avons pas fait l'effort de la transcrire », reconnaît le « colonel » qui projette d'ouvrir un cours de coromantee pour les jeunes classes. En dépit de la radio et de la télévision, il ne craint pas les influences extérieures. *« Celui qui vient ici doit respecter nos règles et nous expliquons à nos enfants les dangers du monde extérieur. »* Là-haut dans la montagne, le sommet où Nanny avait établi son campement est toujours perdu dans la brume. Le « colonel » Harris jette un coup d'œil à sa montre et prend congé avec une politesse toute britannique : *« Excusez-moi, mais je suis attendu au match de cricket que doivent disputer les jeunes de Moore-Town. »*

JEAN-MICHEL CAROIT

ÉTATS-UNIS : organisateur de la lutte des ouvriers agricoles californiens

Cesar Chavez est décédé

Le dirigeant syndical américain Cesar Chavez a été trouvé mort, vendredi 23 avril, dans sa maison, à Yuma, dans l'Arizona, à l'âge de soixante-six ans. *« Il semble qu'il lisait un magazine et qu'il soit mort dans son sommeil »*, a indiqué un porte-parole de la police.

Il avait fondé, au début des années 60, le syndicat des United Farm Workers, le premier groupe de défense des ouvriers agricoles saisonniers, d'origine mexicaine pour la plupart – les Chicanos, – exploités sans vergogne parce qu'ils étaient illettrés, misérables et sans droits. *« Il y a du sang sur les grappes »* était le slogan de ce militant, que le sénateur Robert Kennedy avait qualifié en 1968 de *« l'une des figures héroïques de notre temps »*.

Manifestation spectaculaire

« Je n'ai pas de vie en dehors du syndicat », avait dit Chavez, lui-même chicano, qui, sous la bannière rouge frappée de l'aigle noir de son mouvement, avait organisé en 1965 la première marche contre les propriétaires terriens. Cette campagne avait duré jusqu'en 1970 et s'était achevé sur un succès, les producteurs ayant accepté de conclure un accord avec le syndicat. En 1988, il avait observé une grève de la faim de trente-six jours pour dénoncer l'utilisation d'insecticides sur les raisins en Californie. Il avait déjà refusé de s'alimenter pendant vingt-cinq jours en 1968, pour soutenir le mouvement de boycottage du raisin, et en 1972 pour dénoncer les conditions de travail dans les grandes exploitations de l'Arizona.

Ses critiques lui reprochaient de *préférer les manifestations spectaculaires* à une bonne organisation de son syndicat. *« Je pense qu'il restera dans l'histoire comme l'un des grands dirigeants syndicaux de ce siècle »*, a déclaré vendredi Mgr George Higgins, auteur des *Travailleurs syndiqués et l'Eglise*. Chavez a *« fait prendre conscience à l'Amérique du sort des travailleurs agricoles »*, a estimé pour sa part le maire de San-Francisco.

□ **Le Pentagone en faveur de sanctions dans le scandale « Tailhook ».** – Le Pentagone a recommandé, vendredi 23 avril, que des sanctions disciplinaires puissent être prises contre 140 pilotes de l'aéronavale impliqués dans une vaste affaire de harcèlement sexuel, le scandale « Tailhook » (crosse d'appontage). Ils sont accusés d'avoir harcelé des officiers d'aviation féminins lors d'une convention de la marine, en 1991 à Las Vegas. L'inspecteur général chargé de l'enquête a également recommandé d'impliquer trente-trois amiraux et deux généraux des « marines » pour *« manque d'autorité »*. L'affaire avait en effet été couverte par la hiérarchie. Le chef des opérations navales, l'amiral Frank Kelso, a déclaré que *« le cas « Tailhook » ne se reproduira plus »*. – *(Reuter.)*

□ **Le président Clinton exclut une normalisation rapide avec Hanoï.** – Le président américain Clinton a exclu, vendredi 23 avril, une normalisation des relations entre les États-Unis et le Vietnam tant que la question des prisonniers de guerre américains ne sera pas résolue. Ce dossier, a-t-il indiqué, requiert l'entière coopération de Hanoï et *« nous n'y sommes pas encore »*. M. Clinton n'est *« pas entièrement satisfait »* des informations fournies récemment par le Vietnam sur ce sujet, mais il s'est néanmoins déclaré *« encouragé par le dernier voyage »* à Hanoï de son émissaire personnel, le général John Vessey. – *(Reuter, AFP.)*



POLITIQUE

Faute d'accord préalable

Laurent Fabius et ses amis refusent de participer au comité directeur du PS

Laurent Fabius et ses partisans, réunis vendredi 23 avril à l'Assemblée nationale, ont décidé de ne pas participer à la réunion du comité directeur du PS, convoquée samedi par la direction provisoire du parti, que préside Michel Rocard. *«Pour éviter le renouvellement des affrontements nuisibles au PS qui ont eu lieu à la dernière réunion du comité directeur, le 3 avril, nous avons fait des propositions susceptibles de rassembler tous les socialistes. Malheureusement, la direction provisoire n'a pas accepté cette démarche. Dans ces conditions, pour ne pas aggraver les divisions, il nous apparaît que le mieux est de ne pas participer à ce comité directeur»*, a expliqué Marcel Debarge, ancien ministre délégué à la coopération.

Les fabiusiens avaient formulé dans l'après-midi, sous la plume de Paul Quilès, député du Tarn, leurs propositions pour l'organisation des «états généraux» du PS. Dans une lettre adressée à Michel Rocard, l'ancien ministre de l'intérieur indiquait que ces états généraux devaient être préparés par un comité représentatif de l'ensemble du parti et présidé par une personnalité extérieure à la direction actuelle comme à la direction précédente. Il demandait que les sympathisants, appelés à participer aux états généraux, ne soient pas habilités à voter sur les questions engageant l'avenir du PS et qu'un congrès statutaire de celui-ci tire les conclusions des états généraux en termes d'organisation, d'orientation et de répartition des responsabilités.

Michel Rocard a répondu à Paul Quilès par une lettre dans laquelle il estime que la question des sympathisants relève du *«malentendu»*, les positions lui paraissant s'être, en fait rapprochées. Sur les deux autres points, le président de la direction provisoire indique que le comité directeur est souverain et qu'il ne doit pas être considéré comme *«une chambre d'enregistrement d'accords préparés à l'avance»*. A la suite de cet échange, Paul Quilès a déclaré que *«Michel Rocard a fait le choix d'un passage en force, alors que nos propositions étaient raisonnables»*. *«Il y aura beaucoup d'absents»* au comité directeur, avait indiqué Laurent Fabius lui-même, sur France-Inter, au milieu de la journée, en évoquant l'hypothèse où les propositions faites à Michel Rocard ne seraient pas acceptées par lui.

Les fabiusiens estimaient nécessaire d'arriver au comité directeur avec une proposition commune aux principaux courants, tandis que les rocardiens adoptaient une démarche consistant à prendre acte des positions des uns et des autres et à tenter ensuite, dans une commission des résolutions, de parvenir à une synthèse. Pour Laurent Fabius et ses amis, qui ont eu connaissance d'une note détaillée de sept pages de Manuel Valls, rocardien, membre de la direction provisoire, sur la préparation des états généraux, cette procédure signifiait qu'en réalité, la majorité du comité directeur était décidée à imposer ses vues et à renouveler le vote du 3 avril.

Plutôt que d'être de nouveau battus et mis en position de choisir entre la soumission ou la scission, les fabiusiens préfèrent rester à l'écart et engager, dans les fédérations et sections où ils sont majoritaires, des états généraux «à la base». Ainsi dotés d'une légitimité militante, ils pourront se présenter en position plus forte aux états généraux nationaux.

Tandis que Pierre Mauroy confirmait son intention de participer à la réunion du comité directeur, qui devait décider notamment, comme le maire de Lille l'avait demandé, de remettre en place un bureau exécutif (les rocardiens refusent, néanmoins, de rétablir un secrétariat national et un premier secrétaire), d'autres responsables socialistes adoptaient, au contraire, la même position que les fabiusiens.

Jean Poperen, qui a adressé aux membres du comité directeur, le 22 avril, une lettre cinglante, dénonçant le *«18-Brumaire de l'UNEF»* opéré, selon lui, le 3 avril par les rocardiens et leurs alliés, envisageait de ne pas venir au comité directeur. Louis Mermaz a exclu d'y assister. Cependant, dans sa fédération de l'Isère, la position de l'ancien ministre des relations avec le Parlement n'a pas prévalu, le 21 avril, lors d'une assemblée générale des militants qui s'est tenue à huis clos. En présence de plus de quatre cents personnes, nous indique notre correspondant à Grenoble, Claude Francillon, la direction de la fédération a finalement accepté la tenue des états généraux et elle n'a pas remis en cause la direction provisoire du Parti socialiste.

P. J.

Les élections de 1994

L'UDF confirme son hostilité à la «régionalisation» du scrutin européen

«C'est une illusion de penser que l'on peut rapprocher le député européen de ses électeurs en changeant le mode de scrutin», affirme Yves Galland, président du Parti radical et président du groupe libéral, démocratique et réformateur du Parlement européen, dans un entretien publié par *le Figaro* daté 24-25 avril. M. Galland exprime avec plus de virulence que les autres composantes de l'UDF son hostilité au projet de «régionalisation» du mode de scrutin européen envisagé par le gouvernement. Tous au sein de l'UDF y sont opposés pour les élections de 1994, considérant que l'on ne «bricole» pas un nouveau mode de scrutin dans l'année qui précède l'échéance électorale.

Sur le fond, les députés européens de l'UDF réunis à Strasbourg par Valéry Giscard d'Estaing, le 21 avril, à l'occasion de la session du Parlement européen, ont avancé un certain nombre d'arguments nouveaux par la voix de Pierre Bernard-Reymond (CDS) et Jean-Louis Bourlanges, tous deux membres du groupe du Parti populaire européen. Le premier considère que la proportionnelle régionalisée obligerait à regrouper les régions et porterait atteinte, paradoxalement, au fait régional. Le second a évoqué la difficulté à procéder à une réforme alors même que la décision, prise au sommet d'Edimbourg en décembre 1992, d'augmenter le nombre des députés européens n'a pas encore été ratifiée par chacun des douze partenaires.

Pour laisser la porte ouverte au débat – certains membres de l'UDF, tel Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sont favorables à un scrutin régional, – Jean-Louis Bourlanges a aussi proposé de voter avant 1994 un texte régionalisant le scrutin, mais applicable seulement en 1999, pour *«intégrer les députés européens dans le tissu politique régional»*. Cette proposition nuancée et prudente a permis de faire l'unanimité, même auprès des plus fervents régionalistes.

C. B.

Eloigné de sa ville par des problèmes de santé

M. Chaban-Delmas confie la gestion de Bordeaux à un «triumvirat»

BORDEAUX

de notre correspondant

Jacques Chaban-Delmas a donné une conférence de presse, vendredi 23 avril, dans sa résidence secondaire d'Ascain (Pyrénées-Atlantiques), où il est actuellement en convalescence en attendant une nouvelle opération de la hanche et du genou, qui devrait intervenir début mai. Le maire de Bordeaux a annoncé qu'il confie l'administration de sa ville à un «triumvirat» formé du premier adjoint actuel, Simone Noailles, du deuxième adjoint, Hugues Martin, et de Jacques Valade, sénateur (RPR) et président du conseil régional d'Aquitaine depuis mars 1992, date à laquelle il avait abandonné son siège de premier adjoint au maire pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul des mandats.

Ce triumvirat devra fonctionner jusqu'à ce que le maire de Bordeaux ait retrouvé ses *«capacités physiques»*, a-t-il indiqué, échéance qu'il fixe à quelques semaines. C'est la première fois que Jacques Chaban-Delmas, âgé de soixante-dix-huit ans, tient compte d'un problème de santé, qui l'éloigne de Bordeaux depuis le début de l'année. Il a procédé, aussi, à de profonds remaniements dans son cabinet, son actuel directeur, André Burgos, étant remplacé par Jean Lavigne, ancien secrétaire général de la ville.

P. C.

La solidarité nordiste et ses limites

Face au chômage et à ses effets, les élus de l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing épuisent les ressources de l'entraide traditionnelle

Les élus de Lille et de son agglomération – les communes principales étant dirigées par deux socialistes et un centriste – ont su mettre à contribution l'altruisme traditionnel dans les populations ouvrières du Nord pour faire face à la montée du chômage et à la dégradation des conditions de vie. Cela, pourtant, ne peut suffire, et les difficultés qu'ils rencontrent démontrent l'urgence d'un plus grand engagement de l'Etat, que les députés ne manqueront pas de réclamer lors du débat sur la politique de la ville, les 27 et 28 avril, à l'Assemblée nationale.

LILLE

de notre envoyée spéciale

Après la mort d'un lycéen de dix-sept ans, Rachid Ardjouni, blessé mortellement au cours d'une ronde de police par un gardien de la paix en état d'ébriété, le 7 avril, et les trois nuits d'agitation qui s'en étaient suivies, Tourcoing a retrouvé son calme. Cependant, les clameurs de la révolte des jeunes des cités se sont à peine tues que les associations donnent de la voix. Après avoir passé des années à tisser un réseau, dont les élus ne sont pas peu fiers, les animateurs ont un énorme sentiment de gâchis. L'heure des bilans semble avoir sonné.

Rénovés il y a peu, les murs des grands ensembles de la Bourgogne ou des maisons individuelles du Pont-Rompu, à Tourcoing, ne présentent aucune lézarde. La misère se cache derrière, sans espoir, mais avec dignité. Dans cette région de mono-industrie, où le textile représente encore 47 % de l'emploi industriel, la restructuration a été particulièrement douloureuse. Une première vague de licenciements en 1989, puis une deuxième en 1991, ont mis des milliers d'ouvriers et de manœuvres sur le carreau. La Bourgogne et Pont-Rompu, lieux d'accueil des ouvriers d'origine maghrébine, que les entreprises étaient allé chercher pendant les années 60 pour remplacer les ouvriers belges, ont sombré dans la misère. Les taux de chômage de ces deux quartiers maudits frôlent, aujourd'hui, les 30 %. Ceux qui en avaient les moyens ont fui vers les petites communes pavillonnaires limitrophes.

Depuis son arrivée à la mairie en mars 1989, Jean-Pierre Balduyck, alors député socialiste, a tout misé sur la politique sociale. A peine installé, il a lancé la procédure de développement social des quartiers (DSQ) dans les quartiers nord. Les Tourquennois s'accordent pour reconnaître sa capacité à être présent sur le terrain. En retour, Jean-Pierre Balduyck a beaucoup misé sur le maillage social. *«Les associations ont joué un rôle considérable*, soutient-il. *Pendant les trois nuits de manifestations, j'ai vu les travailleurs sociaux et les militants sillonner les rues pour expliquer que la violence ne servait à rien. Ce sont eux qui ont ramené le calme.»*

La méthode a, semble-t-il, mieux réussi à Roubaix. Pendant que Tourcoing s'embrasait, la cité lainière est restée sereine. *«Si ça ne pète pas à Roubaix, c'est parce que nous avons refait une vie de quartier, avec un tissu associatif très présent»*, assure André Diligent, maire (CDS), qui règne sur la ville depuis 1983. C'est ici que s'est développé l'esprit d'entraide et de solidarité qui caractérise le Nord. *«Il y a une culture profonde de solidarité de voisinage, issue de la tradition ouvrière des coopératives et des courées»*, souligne Sliman Tir, conseiller municipal écologiste, récemment nommé au Conseil national pour l'intégration des populations immigrées.

«Inventer une gestion plus proche des gens»

«Nous avons tenté de responsabiliser les jeunes en les traitant comme des partenaires, et c'est spontanément, dans les quartiers, que naissent les initiatives dans lesquelles ils sont impliqués», explique M. Diligent. Une kyrielle d'associations agissent, en effet, sur le terrain, comme les comités de quartier. Critiqué dans sa majorité municipale pour ses initiatives sur le terrain, le maire n'est pas, non plus, à l'abri des reproches des jeunes qu'il pousse à s'engager. *«La concertation, c'est toujours la cinquième roue du carrosse. Il faut que les élus comprennent qu'on ne peut plus gérer comme avant, à coups de faveurs personnelles, mais inventer une gestion plus proche des gens, grâce à laquelle les habitants soient convaincus qu'ils pèsent dans les décisions»*, souligne Sliman Tir. Le dialogue n'est pas toujours facile, mais le courant passe.

Roubaix, *«un cas social unique en France, selon les mots de Pierre Mauroy»*, qu'aime à citer André Diligent, détient le triste record national du nombre de RMistes (trois mille huit cents) et de chômeurs (25,5 %). Cette misère, les élus essayent de l'enrayer à coups de subventions. Les trois quarts de la ville sont classés DSQ. Conscients de l'enjeu, à Roubaix comme à Tourcoing, les élus réclament à cor et à cri des moyens supplémentaires pour faire face. Cette demande a été exprimée solennellement, de concert, au lendemain des événements, par les deux maires et par la présidente de la région, Marie-Christine Blandin (Verts). *«Le plus dur est fait, des gens sont sur place. Il leur faut, maintenant, des moyens»*, a-t-elle déclaré au lendemain des émeutes, mais la lassitude commence à se faire sentir chez les associatifs.

Recréer des services publics

Depuis douze ans, la politique de la ville a freiné la dégradation sociale et l'isolement, mais n'a pas su stopper le phénomène. Institutionnalisée dès 1990, l'intervention de l'Etat a abouti à une confusion des compétences. *«Je n'ai jamais vu de gâchis bureaucratique pareil»*, s'insurge André Diligent. *«Pour une opération de réhabilitation de l'habitat insalubre, le dossier fait onze voyages avant d'aboutir. Résultat : on met trois ans et demi pour démolir quelques maisons de courée!»* Dans son premier rapport, remis le 14 janvier dernier, Jean-Michel Belorgey, alors président du comité d'évaluation de la politique de la ville, ne disait rien d'autre quand il dénonçait la multiplication infinie des procédures, la prolifération des démarches ministérielles et la complexité des dispositifs.

L'exclusion gagnant des pans entiers de leur territoire, les élus municipaux ont dû prendre en charge des domaines dans lesquels ils n'avaient pas, *a priori*, de compétence, à commencer par le chômage. Confrontés à une population jeune, exclue du système scolaire et sous-formée, les villes ont expérimenté des formes nouvelles d'accès au monde du travail. Avec des taux de chômage qui peuvent atteindre 60 % pour les jeunes «beurs», y compris pour les diplômés, les chances paraissent bien minces.

Les élus tentent donc d'impliquer les entreprises dans une démarche d'*«insertion par l'économique»*. Un plan local d'insertion des jeunes en grande difficulté a été engagé, ainsi, dans les quartiers sensibles de Lille-Sud. L'objectif est d'amener ces jeunes, qui cumulent tous les handicaps, à retrouver un emploi au bout de cinq ans, en les remettant en contact avec le monde du travail.

Les élus se démènent, mais réclament, aussi, un soutien des pouvoirs publics. Le débat sur la politique de la ville vient à point nommé pour exiger un réengagement de l'Etat. Délocalisations de services publics pour recréer une vie de quartier (poste, commissariat, protection maternelle et infantile...), retour du petit commerce et des activités artisanales, développement des transports reliant les cités à la ville, la politique de DSQ doit être relayée par tous les acteurs économiques, *«sinon, aucune perspective de redressement n'est possible»*, observe Pierre de Saintignon, adjoint au maire de Lille, Pierre Mauroy. *«Il est nécessaire d'intervenir massivement sur les quartiers populaires, et pas seulement de repeindre les cages d'escaliers*, insiste Sliman Tir. *Il faut que cela devienne de vrais morceaux de villes.»*

Conscientes qu'isolées dans leur action, elles ne s'en sortiront pas, les municipalités commencent à mettre en œuvre une politique intercommunale, longtemps rendue impossible par les querelles de clocher. Elle s'y attèlent dans le contrat d'agglomération en cours d'élaboration. *«C'est le début d'une politique sociale intercommunale. La prochaine étape doit être la réflexion sur une vraie politique de peuplement»*, souligne Olivier Henno, conseiller municipal (CDS) de Tourcoing, conseiller régional.

Cette réflexion est difficile, car elle touche au cœur des territoires électoraux des maires. Là se trouve, pourtant, la clé du désenclavement de certains quartiers. Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, attendue ces prochains jours, saura-t-elle convaincre de son urgence? Comme le résume Sliman Tir, il s'agit, ni plus ni moins, de *«ne pas désespérer les quartiers populaires»*.

SYLVIA ZAPPI

□ **Les représentants de l'Assemblée nationale au Conseil de l'Europe.** – Douze députés ont été désignés, lundi 19 avril, à l'Assemblée nationale, pour représenter la France à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg pendant toute la durée de la législature. Il s'agit de Jacques Baumel (RPR), Claude Birraux (UDF), Georges Colombier (UDF), René Couveinhes (RPR), Jacques Floch (PS), Robert Galley (RPR), Aloys Geoffroy (UDF), Denis Jacquat (UDF), Gabriel Kaspereit (RPR), Bernard Schreiner (RPR), Jean Seitlinger (UDF) et Jean Valleix (RPR). Douze suppléants ont été également désignés : René André (RPR), Augustin Bonrepaux (PS), Jean-Guy Branger (UDF), Jean Briane (UDF), Christian Daniel (RPR), Xavier Deniau (RPR), Charles Erhmann (UDF), Jean de Gaulle (RPR), Joseph Klifa (UDF), Jean de Lipkowski (RPR), Jean-Louis Masson (RPR) et Jean Proriol (UDF).

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

BALLADUR
de Claire Chazal.
Flammarion, 199 p., 95 F.

TROIS HOMMES QUI COMPTENT
de Véronique Auger.
Pluriel, 185 p., 89 F.

Itinéraires à suivre

COMME la plupart des vedettes de l'actualité, les hommes politiques restent, pour le public, des inconnus familiers. Certains le sont plus que d'autres, dans la mesure où ils étendent à leur vie privée, à leurs sentiments personnels le devoir de réserve que leur ont inculqué leur éducation et, éventuellement, le service de l'Etat. A l'évidence, Edouard Balladur est de ceux-là. Dans un livre qu'elle lui consacre, Claire Chazal rappelle que, bien qu'originaire du Midi, sa famille n'est pas d'une nature expansive, tant il est vrai qu'il y a *«des Provençaux austères»*. Lui-même maintient, par inclination personnelle, une certaine distance avec ses semblables et éprouve, précise la journaliste, *«une vraie affection pour ce monde aristocratique qu'il trouve plus esthétique que les autres»*. Elle le voit aussi *«plus bourgeois et conformiste dans son mode de vie que sur le plan des idées, où il ne déteste pas manier le paradoxe»*.

On n'entrera pas beaucoup plus dans l'intimité du personnage : Claire Chazal retrace son itinéraire plus qu'elle ne trace son portrait psychologique, ou propose une biographie exhaustive. Sans doute eût-il fallu beaucoup de temps et un lourd travail de recherche et d'enquête pour percer la cuirasse d'un homme public si peu enclin à se livrer. Aussi ceux qui s'étaient déjà intéressés à sa carrière resteront-ils sur leur faim. Les autres trouveront dans le *Balladur* de Claire Chazal ce qu'il convient de savoir du nouveau chef du gouvernement. Cela peut paraître suffisant dans l'état actuel des choses : Edouard Balladur est encore un homme neuf en politique, même s'il n'est plus un néophyte ; on l'attend davantage pour ce qu'il fera que pour ce qu'il a fait, alors qu'il n'était pas en première ligne. Son cursus, ce que l'on peut savoir de son comportement dans ses précédentes fonctions, les responsabilités qu'il a exercées, les épreuves qu'il a affrontées, ce qu'il a dit ou écrit qui le définit et l'engage, tout cela fournit déjà un matériel utile à l'observateur à ce stade de l'observation, mais la curiosité s'oriente désormais vers l'aval.

Certes, on aimerait toujours en savoir plus, croyant par là mieux déchiffrer l'avenir, bien qu'en définitive, dans un régime qui sélectionne démocratiquement ses dirigeants, le meilleur critère de jugement de l'action politique, en dehors des controverses idéologiques, reste l'appréciation de l'accord entre les mots et les actes, entre ce qui est dit et ce qui est fait. Le contrat passé avec l'opinion repose d'abord sur cette cohérence qui, si elle fait défaut, laisse vite la place à une impression de faiblesse ou de tromperie.

De ce point de vue, la formation d'un personnage public et la manière dont il a exercé jusque-là ses responsabilités parlent pour lui, parfois mieux que lui. Tout au long de l'itinéraire que retrace Claire Chazal, il apparaît que Edouard Balladur n'a pas encore eu l'occasion de révéler la véritable mesure de son personnage, sauf que celui-ci est d'abord fait de mesure, tant il s'est employé à servir discrètement d'autres destins. On voit bien aussi que la politique est allée le chercher plus qu'il ne s'est précipité vers elle. Partagé entre le souci de préserver son indépendance personnelle et le goût de servir l'Etat au sommet, il s'est affirmé comme un conseiller estimé de Georges Pompidou et de Jacques Chirac. Il n'a pas hésité à prendre de la distance quand cette forme d'engagement ne lui semblait plus opportune ou désirée. Et il est revenu à son heure. Ce sont là des traits qui dessinent un politique atypique, toujours un peu à côté de ce que l'on attendrait de lui.

Formé de la manière la plus classique dans le giron de l'Etat, il se propose, rappelle Claire Chazal, *«de couper les ailes de la technostructure, de briser le lien trop fort qui existe entre le monde des dirigeants de société et celui des diplômés des grandes écoles, issus des grands corps»* ; il entend, comme il l'a lui-même écrit, changer une société *«qui vit sur un modèle qui est le modèle de la guerre et de ses suites immédiates»*. Proposer, au-delà des difficultés de la conjoncture, une telle entreprise de pacification, une gestion plus civile n'est pas une mince aventure, si, bien sûr, les actes suivent. Voilà qui obligera Edouard Balladur, si sa vocation est de rester en première ligne, à se découvrir davantage.

Une autre journaliste, Véronique Auger, s'est livrée à une étude comparée des conceptions économiques de Raymond Barre, Edouard Balladur et Pierre Bérégovoy. Le fait que l'économie française soit tributaire à la fois de ses structures, de son passé et de son environnement international, la prudence naturelle de personnalités ayant exercé de hautes responsabilités dans ce domaine concourent à réduire les différences théoriques entre nos trois économistes. L'auteur rappelle ce que chacun d'eux a fait lorsqu'il était au pouvoir, qui n'a pas été toujours consacré par le succès politique puisqu'il y a eu besoin de changement : c'est bien la preuve que non seulement il n'y pas une seule recette économique mais que, à elle seule, l'économie ne suffit pas.

SOCIÉTÉ

Willy Van Coppernolle avait déjà été plusieurs fois condamné

L'errance meurtrière d'un récidiviste

La levée du corps du petit Abdeljabbar, onze ans, retrouvé mort le 20 avril, a eu lieu vendredi 23 avril lors d'une cérémonie religieuse célébrée à Remoulins (Gard), sur le parking où la victime avait été enlevée. Les commerces avaient baissé leur rideau et près de deux mille personnes ont défilé dans la rue principale. La veille, au cours d'une marche silencieuse, la population de Remoulins avait manifesté sa révolte à l'idée que le meurtrier présumé, Willy Van Coppernolle, un Belge de cinquante ans, passé aux aveux (*le Monde* du 22 avril), avait déjà subi plusieurs condamnations pour viols et agressions sexuelles sur des mineurs.

REMOULINS

de notre envoyée spéciale

Il n'avait jamais tué. Il n'en avait, si l'on ose dire, pas eu besoin. Il avait menacé, effrayé, brandi des armes, fait preuve parfois de grande violence. Pour obtenir de l'argent. Et surtout pour assouvir l'une de ces pulsions sexuelles qui le poussaient vers les jeunes hommes, souvent des adolescents. Il avait donc violé, plusieurs fois, et il avait été condamné pour cela. En Belgique où il est né, le 9 août 1943, et où il fut arrêté en 1983 pour attentat à la pudeur sur un mineur; et puis en France, où il a beaucoup erré après son expulsion de la Légion étrangère dans laquelle il avait voulu s'engager. *«Le pervers sexuel type»*, comme le qualifie aujourd'hui un enquêteur lui refusant, comme avant lui tous les juges et jurys devant lesquels Willy Van Coppernolle a comparu, la moindre circonstance atténuante.

«Totalement responsable». La peine (maximale) de cinq ans de prison ferme à laquelle l'avait condamné, en 1989, la cour d'assises de Valence en requalifiant d'*«attentat à la pudeur»* auprès d'un adolescent ce qu'un autre tribunal avait auparavant appelé *«viol»*, n'était assortie d'aucun sursis avec mise à l'épreuve ni d'aucune obligation de traitement psychiatrique. A sa sortie de prison, le 23 mars dernier, après trois ans et demi d'incarcération – une réduction automatique de la peine avait récompensé sa «bonne conduite», – Willy Van Coppernolle n'avait donc de comptes à rendre à personne.

Saura-t-on jamais alors ce qu'il a ressenti en passant la porte de la maison d'arrêt de Joux-la-Ville (Yonne), et ce qui l'emportait, du soulagement, de l'impatience, de l'inquiétude ou du vertige? Il ne lui a pas fallu deux jours pour se placer à nouveau dans l'illégalité, trois pour s'inventer une nouvelle identité afin de mieux tromper, quatre pour commettre une agression sexuelle et accomplir son premier meurtre. Celui d'un petit garçon de onze ans qui ne voulait pas se plier à ses jeux.

Sans doute aura-t-on quelque peine à comprendre l'attitude de cet homme assez habile pour changer régulièrement d'identité, se reconstruire une histoire, élaborer des scénarios extravagants afin d'endormir la méfiance de tous ses interlocuteurs, mais trop insouciant ou inconscient, après chacun de ses méfaits, pour chercher à se cacher, ou déjouer d'éventuelles poursuites. Il vivait au jour le jour, au gré du hasard, des rencontres et de ses fameuses pulsions; au bord des axes routiers où il aimait choisir ses hôtels. Toujours *«en route»*. Dans une errance perpétuelle.

Poli et courtois

C'est en Belgique qu'il s'est rendu, sitôt sa liberté rendue. Une direction normalement obligatoire puisqu'il était sous le coup d'un arrêté d'expulsion vers son pays d'origine. Mais un voyage qu'il accomplit pourtant spontanément, l'arrêté ne lui ayant, semble-t-il, pas été notifié. Il cherche à y voir successivement sa sœur et, selon sa version, *«une ancienne concubine»*, dont la famille l'écarte prestement. Il loue une voiture, une Opel Astra bleue, qu'il n'a aucune intention de rendre. Car c'est vers la France qu'il met très vite le cap. La région parisienne, puis la Méditerranée où il circule beaucoup, sans but apparent.

Le soir du 26 mars, il se présente à la petite auberge Saint-Pierre de Tresques, un village en bordure de la RN 86 dans le Gard, sous le nom de Willy Van der Berg. Il est, dit-il alors, ingénieur chez IBM, envoyé par sa direction pour informatiser une usine de Montpellier et encadrer une équipe de techniciens pour lesquels il fait réserver plusieurs chambres. Poli, très courtois, il sympathise aussitôt avec les aubergistes et leurs enfants. Et le lendemain midi, il offre joyeusement une tournée générale avant de prendre le chemin de Nîmes. Celui qui passe par Remoulins.

Un peu boudeur après une dispute insignifiante avec son père, un ancien épicier marocain établi dans la région depuis vingt ans, le petit Abdeljabbar Dkhissi, onze ans, traîne alors sur le parking du supermarché Champion. Un tour en voiture? Des friandises? D'abord méfiant, l'enfant finit par monter dans l'Opel de Van Coppernolle. Le piège est refermé. Après un tour à La Grande-Motte où le petit Abdel se verra offrir une glace, l'automobiliste ne reviendra pas à Remoulins, mais continuera vers la montagne. Selon la version de son agresseur devant le juge Boisselet, le petit garçon aurait fait d'abord une mauvaise chute et perdu connaissance contre une pierre. Affolé, Van Coppernolle l'aurait violemment achevé, lui fracassant le crâne et le laissant nu, dans un fourré. Là où les gendarmes le retrouveront trois semaines plus tard.

Avant de rentrer à l'auberge, Van Coppernolle fait un crochet par Nîmes pour déclarer – faussement – dans un commissariat le vol de sa sacoche et de ses papiers. Son air désemparé et le formulaire de la police rempli au nom de Willy Van der Berg convaincront l'aubergiste de lui prêter 1500 francs. Et tandis que commencent à s'organiser les premières battues pour retrouver Abdel, son assassin passe le dimanche à l'auberge, écrivant même une carte postale à deux membres du personnel de la prison de Joux-la-Ville...

Cinq identités

L'errance ne reprendra que le lundi 29 mars, quand il quittera Tresques en laissant à l'aubergiste complaisant une ardoise de 2500 francs. Il prend la route du sud, et se fait engager comme cuisinier – c'est sa formation initiale – dans une auberge de Saint-Pierre-la-Mer (Aude), dont il abusera le propriétaire en lui volant, dès la fermeture de l'établissement, la caisse, une carte d'identité... et son fusil à pompe. Une arme dont il se servira la même nuit, entre Coursan et Narbonne, pour violer, sous la menace, deux auto-stoppeurs de quinze et seize ans.

Et il reprend la route, alterne les identités – il en a au moins cinq – et triche, escroque, agresse. Son signalement, largement diffusé, permet de le repérer dans maints endroits. L'informatique, à laquelle fait largement appel la section des recherches de Nîmes, croise différents fichiers, et l'étau, peu à peu, se resserre. A Estrées-Saint-Denis, dans la région de Compiègne, où il est interpellé en douceur le 18 avril, il venait de se faire engager par un petit cirque pour distribuer auprès des commerçants les affichettes annonçant le spectacle.

La prison, qu'il connaît bien, ne semble pas lui faire peur. *«On dirait même que la perspective d'une certaine prise en charge le rassure»*, avance le juge Boisselet. Cela n'implique pas le remords. Ni même la conscience de la gravité de ses actes. Il parle de *«pulsions»* comme de quelque chose de naturel, irrésistible et imparable, et n'exprime nullement le souhait d'un traitement médical. C'est pourtant autour de la «responsabilité» et de la prévention de toute récidive que devrait s'orienter le débat.

Jeudi 22 avril, près de Remoulins, la silhouette fragile d'un homme aux cheveux blancs conduisait un cortège silencieux entre les vignes. Soudain, à l'entrée d'un petit chemin montant vers la garrigue et vers le lieu maudit qui vit mourir son fils, l'homme s'est arrêté et la foule, composée aux deux tiers de Marocains, a pensé à Abdel. Alors René Plan, le maire de Remoulins, a interpellé *«solennellement»* le président de la République et les gouvernants pour que la peine de mort puisse à nouveau punir les crimes d'enfants. La foule l'a acclamé. Le père d'Abdel a remercié tout le monde et rappelé aux enfants – *«nos biens les plus précieux»* – de ne jamais suivre personne. Un petit Marocain de cinq ans ne pouvait pas l'entendre qui, sur un talus voisin, était allé cueillir un coquelicot.

ANNICK COJEAN

Quand la télé se veut l'auxiliaire de la justice

La controverse se poursuit à la veille de la deuxième émission «Témoin nº 1» sur TF1

TF1 diffusera, lundi 26 avril, à 20 h 45, le deuxième numéro de l'émission «Témoin nº 1», qui se propose de recueillir des témoignages au sujet d'énigmes criminelles non élucidées. Présentée par Jacques Pradel, cette émission, dont la première édition a été diffusée le 1er mars, provoque un débat au sein du monde judiciaire.

Au soir de la diffusion du premier numéro de «Témoin nº 1», TF1 se savait attendue. Critiquée pour ses reality-shows, blâmée pour le voyeurisme de certaines de ses émissions, elle se lançait ce jour-là dans une opération périlleuse : organiser pour la première fois en France des appels à témoins nationaux afin d'éclaircir des affaires criminelles non élucidées. Vêtu d'un costume sombre, debout au milieu d'un large décor à fond bleu, Jacques Pradel répondait par avance à ses éventuels détracteurs en précisant dès les premières minutes les principes de base de l'émission. *«Témoin nº 1» est fondée sur l'idée qu'une énigme criminelle peut être résolue grâce à la télévision*, notait-il d'une voix grave. (...) *Les appels seront lancés par des représentants de la magistrature et les informations seront et resteront confidentielles. L'anonymat de tous sera respecté, la protection de la vie privée assurée, et aucun appel ne sera passé en direct.»*

Ne rien exclure a priori

Pour échapper aux «dérapages» et aux accusations de délation ou de chasse à l'homme, Patrick Meney, l'un des producteurs de «Témoin nº 1», a travaillé près de deux ans sur cette émission. Les rencontres avec les magistrats et les parents de victimes ont permis d'affiner le concept et TF1 a finalement obtenu sinon le feu vert, du moins la neutralité du ministère de la justice. Au terme de ce travail, un certain nombre de principes ont été définis : «Témoin nº 1» n'évoque que des dossiers criminels dans lesquels il n'y a pas de suspect, elle ne diffuse aucun portrait-robot, les reconstitutions sont visionnées avant l'émission par les familles des victimes et par les magistrats, et les appels reçus au standard sont immédiatement transmis aux juges. *«Notre but est d'aider la justice en suscitant des témoignages qui seront ensuite recoupés et vérifiés par les magistrats*, souligne Patrick Meney. *La presse et les télévisions locales lancent couramment des appels à témoins sans que personne n'y ait jamais vu une violation des libertés individuelles. Pourquoi pas nous?»* Les appels à témoins lancés dans les médias locaux sont toutefois différents puisqu'ils interviennent en général peu de temps après les faits.

«Témoin nº 1» a volontairement adopté une démarche inverse : l'émission s'intéresse uniquement à des affaires anciennes qui sont dans l'impasse. Les deux crimes évoqués lors de la première émission remontaient ainsi à plus de deux ans : le corps de la petite fille de l'autoroute A10 avait été découvert en août 1987 et Anaïs Marcelli a disparu le 14 janvier 1991.

Ce parti pris destiné à *«empêcher les dérapages»* évite le traitement à chaud de dossiers en cours d'instruction mais il peut rendre les témoignages bien fragiles. *«Comment peut-on se fier aux appels lorsque les faits sont aussi anciens?»* s'étonne Alain Vogelweith, ancien juge d'instruction à Lille et secrétaire général du Syndicat de la magistrature (1). *«Comment voulez-vous vous souvenir d'une silhouette ou d'un renseignement quatre ou cinq ans après une disparition?»* Malgré cette incertitude, certains magistrats refusent d'exclure *a priori* de recourir à une émission qui a touché le 1er mars un public de 9,5 millions de téléspectateurs. *«Nous sommes bien sûr extrêmement prudents en raison de l'ancienneté des faits*, note Etienne Daures, le procureur de la République de Blois, qui a lancé l'appel sur la petite fille de l'autoroute A10. *J'ai décidé de le faire car je m'en serais voulu de négliger cette dernière chance. Un témoignage, un seul, pourrait nous aider à identifier cette petite fille.»*

Il est sans doute trop tôt pour mesurer avec précision les résultats obtenus à la suite de la première émission, mais quelques pistes semblent être apparues dans les deux dossiers principaux, celui de l'autoroute A10 et celui d'Anaïs. M. Daures, qui a reçu soixante-quatorze appels, affirme ainsi disposer d'un élément qui pourrait peut-être conduire à l'identification de l'enfant martyre et les enquêteurs qui suivent le dossier d'Anaïs travaillent actuellement sur la centaine de témoignages parvenus après l'émission.

Le cadavre de femme retrouvé dans le Vaucluse a été identifié à la suite de l'émission, mais malgré une bonne dizaine d'appels, celui de la forêt de Beaumont-le-Roger reste toujours sans nom.

Malgré les multiples précautions prises par l'équipe, «Témoin nº 1» suscite toutefois un certain malaise. Les appels à témoins sont sobres, Jacques Pradel évite soigneusement tous les dérapages, mais les reconstitutions, filmées comme des reality-shows, tranchent souvent avec la dignité affichée par les parents des victimes. Caméras instables, images floues, comédiens mimant la réalité : l'histoire de la petite martyre de l'autoroute A10, qui est suffisamment poignante pour se passer de musique mélodramatique, était ainsi interrompue de temps à autre par l'image d'une petite fille sur un manège et rythmée par des cris étouffés et des rires d'enfants. Plus grave encore était la confusion entre la réalité et la fiction : le prêtre et les villageois de Suèvres (Loir-et-Cher) avaient accepté de «mimer» l'enterrement de la petite fille pour les caméras de TF1, mais aucune mention ne signalait aux téléspectateurs qu'il s'agissait en partie d'une scène fictive tournée plusieurs années après les faits.

Le danger des reconstitutions

Ces reconstitutions sont-elles absolument indispensables? Sont-elles là pour aider la justice, comme l'affirment les producteurs, ou entretenir un suspense parfois malsain, comme le soutiennent les détracteurs de l'émission? TF1, qui n'accepterait sans doute pas de placer en *prime time* une émission d'appel à témoins qui se contenterait de fournir des informations brutes accompagnées de photos en noir et blanc, défend ce parti pris en affirmant que ces films permettent de *«faire exister l'histoire»*. *«Nous ne traitons pas de fiction mais de réalité*, explique Patrick Meney. *Il faut que les téléspectateurs en prennent conscience. Cette petite fille a existé, nous ne devons pas la réduire à une abstraction. A l'avenir, nous devrons tenir compte des remarques et des sensibilités des uns et des autres dans le traitement de ces reconstitutions.»*

Les familles des victimes présentes sur le plateau n'ont pas été choquées par ces reconstitutions. *«Pour le film sur Anaïs, j'ai accepté de donner des cassettes que j'avais tournées lors de son anniversaire*, souligne son père, Patrick Marcelli. *Le reportage a été fait en plein accord avec moi, j'ai pu le visionner avant l'émission, et j'estime qu'il a respecté la mémoire de ma fille.»*

L'utilité de ces documents qui reconstituent les derniers moments de la vie de la victime reste cependant objet de polémiques. *«Ces reportages sont importants car ils permettent de replacer les éventuels témoins dans la situation de l'époque*, souligne Alain Boulay, qui a fondé une Association d'aide aux parents d'enfants victimes après la mort de sa fille Delphine (2). *Je trouve qu'ils sont utiles et qu'ils ont été faits avec pudeur et dignité. Ce n'est pas le fait de montrer ces images qui est choquant, c'est le fait que ces crimes aient existé.»* Certains juges se montrent toutefois plus réservés. *«Ces documents donnent trop de détails sur le dossier*, souligne Jean-François Ricard, le secrétaire général de l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI). *Les témoignages des téléspectateurs risquent d'être biaisés puisqu'ils savent à l'avance ce qu'ils doivent dire. Du coup, il peut être difficile de contrôler par la suite l'authenticité des éléments recueillis.»*

Cette émission crée surtout de nouvelles relations entre les familles de victimes et les magistrats. Alain Boulay, qui réunit les familles de son association tous les ans, souligne que la plupart des parents y sont favorables. *«Ils ont une seule exigence : ils ne veulent pas que leur malheur soit récupéré et offert en spectacle*, note-t-il. *Dans ce domaine l'émission de TF1 m'a paru extrêmement correcte. Alors pourquoi se priver d'un outil moderne comme la télévision pour relancer les enquêtes?»*.

«Témoin nº 1» a incontestablement fait naître de l'espoir : après la diffusion de la première émission, certains juges d'instruction ont été contactés par des familles qui souhaitaient que leur dossier passe à TF1. *«Nous sommes face à une demande et nous sommes dans un flou juridique complet*, conclut Jean-François Ricard, le président de l'AFMI. *Il n'y a ni texte ni circulaire qui puisse donner un cadre à ces initiatives. Pour éviter que les magistrats décident au coup par coup et que le secret de l'instruction soit une nouvelle fois malmené, il faudrait définir des règles claires.»*

ANNE CHEMIN

(1) Le Syndicat de la magistrature a demandé la suspension de l'émission aux côtés de l'association Les pieds dans le PAF (*le Monde* du 12 avril).

(2) Aide aux parents d'enfants victimes (APEV), 22, rue Baudin, 92130 Issy-les-Moulineaux.

□ **Mise en examen du PDG d'une société de promotion immobilière de Pau et de deux de ses collaborateurs.** – Khanh Vo Hong, le PDG de la Centrale d'études financières (CEF), une importante société de promotion immobilière de Pau (Pyrénées-Atlantiques), a été mis en examen jeudi 22 avril pour *«abus de biens sociaux et banqueroute, publicité mensongère et escroqueries»* et écroué à la maison d'arrêt de Pau. L'avocat de la CEF, Me Michel Petit, et l'expert-comptable de la société, Pierre Mauzac, actionnaires fondateurs d'une société de conseil et management ayant eu des rapports avec la CEF, ont quant à eux été mis en examen pour *«faux, usage de faux et recel d'abus de biens sociaux»* et placés sous contrôle judiciaire. La CEF, conseil en placements immobiliers, servait d'intermédiaire dans la vente de logements bénéficiant d'avantages fiscaux prévus par les dispositions de la loi Méhaignerie.

Une lettre de Michel Noir à propos de l'affaire Botton

Michel Noir nous a adressé la lettre suivante après la publication d'un article relatif à «l'instruction du dossier Botton» *paru dans le* Monde *du 17 avril.*

Par principe respectueux de l'Etat de droit, je n'ai pas à faire de commentaire sur l'instruction d'affaires judiciaires en cours. Mais en tant que maire de Lyon, je ne puis accepter l'insinuation à laquelle se livre, dans son article, votre journaliste en essayant d'introduire un lien entre les relations financières d'une société spécialisée dans la distribution des eaux avec Pierre Botton après les élections municipales de mars 1989, et le financement de cette campagne municipale à Lyon. Votre journaliste, M. Belleret, omet de rappeler que, dès le lendemain de mon élection comme maire de Lyon, j'ai rompu avec M. Botton. Un minimum de recherches d'informations lui aurait appris :

1. – Que jamais le cabinet Merlin, contrairement à ce qu'écrit votre journaliste, n'a *«réalisé d'importantes prestations de service pour la ville de Lyon»*. C'est là une information inexacte. Aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé par ce cabinet avec la ville au cours des quatre dernières années;

2. – Que le cabinet Merlin et la SDEI, qui bénéficiaient depuis 1969 d'un monopole de fait à la Communauté urbaine de Lyon, ont perdu celui-ci lorsque je suis devenu président de la communauté urbaine, et sont, à ma demande, entrés dès 1990 dans le processus légal d'attribution des marchés publics.

Un journaliste d'un quotidien lyonnais a d'ailleurs, après enquête et demande de renseignements auprès des services communautaires, écrit le même jour que M. Belleret un article relevant que *«c'est Michel Noir qui, en 1989, met fin au monopole de fait du cabinet Merlin en exigeant une passation d'appels d'offres ouverts qui vient introduire une concurrence normale»*.

Il m'apparaît donc évident que, si ce journaliste avait pris le soin de vérifier ses informations auprès des mêmes sources, il aurait évité de jeter ainsi indûment le trouble sur l'honneur et l'intégrité de l'équipe élue dirigeante de la Communauté urbaine de Lyon en insinuant qu'il y aurait un lien entre, d'une part, les activités du cabinet Merlin et ses relations avec Pierre Botton, et, d'autre part, les marchés qui auraient pu être confiés à ce cabinet Merlin dans l'agglomération lyonnaise.

Enfin, n'est-il pas troublant que votre journal, mis en vente vendredi 16 avril, à 14 heures, rende compte de l'«objet de l'audition du vendredi 16 avril» de Pierre Botton par le juge qui s'est terminée à 13 heures?

Il est tout autant troublant de constater que, dans le titre de cet article, il prête au juge d'instruction des intentions sur l'orientation de son enquête, alors que le magistrat ne lui a consenti aucun entretien.

C'est en raison de cette instruction médiatique permanente, parallèle à l'instruction judiciaire, que des poursuites ont été engagées à Lyon à mon initiative et à Paris à celle du parquet pour violation du secret de l'information et violation du secret professionnel.

Je me dois aujourd'hui de vous informer que toute nouvelle initiative de votre publication dans ce sens me conduirait à donner les suites judiciaires appropriées, notamment en utilisant les moyens créés par le nouvel article 9-1 du code civil.

[La lettre de Michel Noir appelle de notre part et dans l'immédiat les observations suivantes :

1) Nous lui donnons acte qu'*«aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé par le cabinet Merlin avec la ville de Lyon»* en tant qu'entité administrative. Les *«importantes prestations de service»* que nous évoquions concernaient la Communauté urbaine de Lyon ou certaines sociétés d'économie mixte dans lesquelles elle est présente, qui se substituent aux municipalités pour les problèmes de voirie, d'urbanisme, de transports, notamment. Michel Noir préside, depuis 1989, la Communauté urbaine dont il était auparavant, depuis 1983, l'un des vice-présidents.

2) M. Noir affirme que le cabinet Merlin et la SDEI *«bénéficiaient depuis 1969 d'un monopole de fait à la Communauté urbaine de Lyon»* et souligne qu'ils *«ont perdu celui-ci lorsqu'[il est] devenu président de la Communauté urbaine»*. Ces deux sociétés seraient *«à [sa] demande entrées, dès 1990, dans le processus légal d'attribution des marchés publics»*.

Nous remarquerons simplement que c'est *«dès le printemps 1989»* que M. Noir a été élu à la présidence de la Communauté urbaine de Lyon, nous lui laissons donc la responsabilité du trouble que ces insinuations jettent sur *«l'honneur et l'intégrité de l'équipe dirigeante de la Communauté urbaine»* dont il faisait partie, mais que nous n'avons pas citée dans notre article. – R. B.]



SOCIÉTÉ

Un an après la catastrophe

Treize inculpés pour le drame de Furiani sont renvoyés en correctionnelle

A quelques jours du premier anniversaire de la catastrophe de Furiani, qui a fait quinze morts et plus de 2177 blessés, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia a renvoyé vendredi 23 avril, treize des dix-huit personnes inculpées devant la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Bastia. Les cinq autres prévenus bénéficient d'un non-lieu. Cet arrêt a provoqué la colère des victimes du drame du 5 mai 1992.

BASTIA

de notre correspondant

« Depuis le 5 mai 1992 nous avons accepté toutes les concertations, toutes les conciliations, dans l'espoir d'une justice équitable. Aujourd'hui nous sommes indignés : preuve est faite qu'il y a une justice à deux vitesses. Les lampistes sont coupables, les responsables sont disculpés. » Des sanglots dans la voix, Vanina Guidicelli, la présidente du collectif des victimes, commente l'arrêt de la chambre d'accusation, que Paul Vergès, l'avocat du Collectif, vient de lui transmettre sur les marches du palais de justice où les familles ont été refoulées par les forces de l'ordre. Spontanément, les autres membres de l'association manifestent leur rancœur en barrant les rues du centre-ville. Deux heures plus tard, le calme revient à Bastia.

Les « lampistes », Michel Andreï et Christian Fili, deux pompiers du service départemental incendie, avaient été mandatés pour assumer le secrétariat de la commission départementale de sécurité, qui avait conclu à un avis favorable à la rencontre du 5 mai 1992. Les deux pompiers avaient pourtant bénéficié, en février dernier, d'une réquisition de non-lieu de la part du parquet général. La chambre d'accusation a estimé qu'ils n'ont pas rempli la mission reçue de leurs supérieurs hiérarchiques, *« qui consistait à vérifier la conformité des infrastructures »*. *« Leur inaction est en relation directe avec la catastrophe »*.

« Les responsables protégés par des fusibles »

En revanche, le maire de Furiani, Eugène Bertucci, bénéficie d'un non-lieu. Le premier magistrat de la commune où s'est déroulé le drame faisait pourtant l'objet d'une réquisition de renvoi devant le tribunal correctionnel. Le parquet général estimait que le maire de Furiani portait une responsabilité en raison du fait qu'aucun avis favorable ou défavorable à l'édification de la tribune fatale du 5 mai 1992 n'avait été émis par la collectivité locale. La chambre d'accusation reconnaît que *« cette omission entache d'illégalité la construction de la tribune, mais n'a aucune incidence sur la vérification du montage de la structure. Cela ne peut être retenu à charge contre le maire »*.

Les « têtes » que demandait le collectif ne sont pas tombées. Le président de la Fédération française de football, Jean Fournet-Fayart, voit le non-lieu requis par le parquet général confirmé par la chambre d'accusation. L'ex-préfet de la Haute-Corse, Henri Huran, n'est nullement impliqué dans les responsabilités. Il en est de même pour le fonctionnaire de la préfecture de la Haute-Corse chargé de la coordination interministérielle des questions de sécurité.

« Les responsables politiques, administratifs et sportifs de la catastrophe de Furiani sont protégés par des « fusibles », c'est-à-dire par des subalternes qui sont aujourd'hui inculpés et renvoyés devant le tribunal correctionnel. Pour contrer ce stratagème, nous déposons immédiatement des pourvois en cassation, de sorte à traduire devant une cour d'assises les véritables responsables du drame », explique Mᵉ Vergès qui, pourtant, sait que la qualification criminelle des actes administratifs à propos desquels il a demandé un supplément d'information a peu de chances d'être retenue par la Haute Cour.

MICHEL CODACCIONI

[Deux officiers du service incendie et secours de Haute-Corse, Michel Andreï et Christian Fili, ont été renvoyés en correctionnelle en compagnie de Jean-Marie Boismond, directeur technique de la société Sud-Tribune, Bernard Rossi, directeur départemental de la Société de contrôle technique (SOCOTEC), Michel Gagnion, directeur général de la Fédération française de football (FFF), Luc Pilard, président de la Commission d'organisation de la Coupe de France de football, Etienne Galeazzi, secrétaire général de la Ligue corse de football et son directeur adjoint Ange Paolacci, Yvon Bartoli, bénévole de la Ligue, Jean-François Filippi, ancien président du Sporting-Club de Bastia (SCB), Michel Lorenzi, vice-président, Raymond Le Deun, directeur de cabinet du préfet de Haute-Corse au moment des faits, et Didier Canville, ancien directeur départemental de l'équipement. Outre le non-lieu en faveur du maire de Furiani, la chambre d'accusation a abandonné les poursuites contre le président de la FFF, Jean Fournet-Fayard, une fonctionnaire de la préfecture de Haute-Corse, Mireille Giudicelli, et deux employés de la société Montalève Entrepose, Jean-Claude de L'Estoile et Claude Dangan.]

□ **Le plus grand chapiteau d'Europe s'écroule avant un spectacle à Valence.** – Le plus grand chapiteau d'Europe, d'une capacité de 12 000 personnes, sous lequel Michel Sardou devait donner un concert vendredi 23 avril à Valence (Drôme), s'est écroulé quatre heures avant le début du spectacle. L'accident n'a fait que quatre blessés légers parmi les organisateurs. Selon le sous-préfet de Valence, Paul Laville, le chapiteau, monté pour la première fois à Vesoul (Haute-Saône) le 20 mars dernier, s'est écroulé d'un seul bloc, probablement à la suite d'une déchirure de la toile. Il avait été homologué, le 18 février dernier, par le bureau de vérification des chapiteaux, tentes et structures (BVCTS) situé à Merville (Nord). Jacques Mervil, qui dirige ce bureau, est expert auprès les tribunaux et a figuré, à ce titre, parmi les experts qui avaient examiné les tubulures du stade de Furiani après la catastrophe du stade bastiais.



Le chèque-association d'Eric Raoult

A quelques jours du débat parlementaire sur la politique de la ville, dont la charge gouvernementale a été confiée à Simone Veil, ministre d'Etat réputée proche de l'UDF, plusieurs députés RPR ont effectué une tournée éclair dans des cités de Roubaix, Villeurbanne et Marseille.

Le but affiché était de rencontrer des dirigeants d'associations de quartiers difficiles pour les écouter, connaître leurs doléances et faire remonter, le cas échéant, les propositions de ces acteurs de terrain jusqu'au premier ministre.

Cette démarche traduisait, par avance, la volonté de la droite de réviser la politique de subvention des associations afin de privilégier les structures locales de quartier qui ont réellement des adhérents et ne sont pas, selon Eric Raoult, coordonnateur du prochain débat pour le RPR, *« des coquilles vides »* financées à fonds perdus.

La délégation conduite par M. Raoult, député de Seine-Saint-Denis et secrétaire national du RPR chargé des banlieues, a achevé cette tournée, en grand équipage destiné à *« faire savoir »*, vendredi 23 avril, dans les cités de la Savine et des Flamands situées dans les quartiers nord de Marseille.

A cette occasion, M. Raoult a émis l'hypothèse, devant ses différents interlocuteurs associatifs qui ont manifesté une forte volonté d'intégration, de l'instauration d'un système de chèque-association. Comparable au chèque-restaurant, ce titre pourrait être fourni au consommateur associatif individuel qui choisirait l'association ayant sa préférence, à laquelle il remettrait cet « à valoir ».

La quantité de chèques-associations remis à chaque association permettrait de déterminer le montant des subventions octroyées localement.

Le meurtre du porte-parole de Recours-France

Marcel Navarro est accusé implicitement par l'un de ses complices d'avoir tiré sur Jacques Roseau

MONTPELLIER

de notre correspondant

Lors de son premier interrogatoire dans le bureau du juge Verhaeghe vendredi 23 avril, Jean-Claude Lozano, troisième meurtrier présumé de Jacques Roseau s'est expliqué sur son rôle le soir de l'assassinat.

Il a reconnu être venu à Montpellier avec Gérald Huntz et Marcel Navarro dans le but d'intimider Jacques Roseau et de lui *« infliger une correction »*. Une fois sur place dans l'après-midi, a-t-il expliqué, il s'est posté à proximité de la maison des rapatriés pour surveiller la sortie du porte-parole du Recours-France, alors que ses deux complices repartaient en voiture à Bessan pour chercher l'arme.

« Le plus proche de la voiture »

De retour à Montpellier, ceux-ci se sont postés à proximité de la voiture de Jacques Roseau afin de l'attendre, Jean Claude Lozano faisant le guetteur et devant *« donner un signal »* au moment opportun. Mais en voyant Roseau sortir avec Nicole Mariello, son attachée de presse, Jean Claude Lozano explique avoir été surpris.

La présence d'une femme l'aurait contraint à renoncer à prévenir ses camarades. Il dit être alors revenu vers la voiture de Gérald Huntz où il a entendu les trois coups de feu. Jean-Claude Lozano s'est refusé à préciser au juge le nom du tireur.

Cependant, selon Mᵉ Blanchot, son avocat, Jean-Claude Lozano *« peut imaginer que celui qui était le plus proche de la voiture de Jacques Roseau a tiré, c'est-à-dire, d'après l'enquête, Marcel Navarro. Mais il ne peut pas accuser nominativement quelqu'un qui ne se désigne pas et qui conteste cette version »*.

J. M.

Pour continuer à percevoir une allocation

Une famille a dissimulé le cadavre d'une handicapée pendant un an

LENS

de notre correspondant

La dépouille mortelle d'une handicapée mentale a été dissimulée pendant un an par une famille qui en avait la charge, dans une citée minière de Lens, afin de continuer à percevoir l'allocation.

Micheline Bouzian, quarante-neuf ans, avait été placée, par décision de justice en 1986, au domicile de son frère, René, soixante-cinq ans, un invalide qui avait perdu une jambe dans un accident de la mine à dix-sept ans. Devenue aveugle et incapable de se déplacer, elle serait morte de faim entre mars et juillet 1992. Son corps est resté sur son lit, au premier étage, dans une pièce aux rideaux tirés et aux fenêtres fermées. Une tierce personne, désignée comme tuteur en 1990, qui venait régulièrement au domicile des Bouzian, ne se serait aperçue de rien. C'est un enfant de la famille, Pascal, qui a alerté la police.

La dissimulation du décès a permis à la famille de continuer à percevoir l'allocation destinée à l'handicapée (une somme de 3000 F mensuels environ), celle-ci ayant même été renouvelée en octobre dernier pour cinq ans.

Après une garde à vue, René Bouzian a été mis en examen pour *« non-assistance à personne en danger »*. Son épouse, Marie-Madeleine, qui est accusée d'avoir laissé mourir de faim sa belle-sœur, a été mise en examen pour *« délaissement ayant entraîné la mort d'un incapable par personne ayant autorité »* et placée sous mandat de dépôt.

YVES JOUANNIC

□ **Le RU 486 va être expérimenté aux Etats-Unis.** – Le RU 486, substance abortive commercialisée par la firme pharmaceutique française Roussel-Uclaf, va prochainement être expérimenté aux Etats-Unis. Selon les responsables américains de la FDA (Food and Drug Administration), cet essai va prochainement être mené, sous l'égide de l'organisation caritative Population Council, sur deux mille femmes souhaitant avorter à partir de cette technique médicamenteuse.

□ **TENNIS : tournoi de Monte-Carlo.** – Pour avoir successivement battu le Tchèque Tomas Zdrazila (1-6, 6-4, 6-1), l'Américain Aaron Krickstein (6-2, 2-6, 6-4), le Tchèque Petr Korda (6-3, 6-0) et le Suédois Jonas Svensson (6-3, 6-4), le Français Cédric Pioline, classé à vingt-trois ans vingt-neuvième joueur mondial, s'est qualifié pour les demi-finales du tournoi sur terre battue de Monte-Carlo où il devait affronter samedi 24 avril l'ancien numéro un mondial, le suédois Stefan Edberg. L'autre demi-finale devait opposer l'Autrichien Thomas Muster, tenant du titre, et l'Espagnol Sergi Bruguera.

□ **Un incendie détruit 150 hectares de forêt dans le parc du Pilat (Loire).** – L'incendie qui a éclaté vendredi 23 avril dans le parc naturel du Pilat (Loire), détruisant 150 hectares de résineux et de broussailles, semblait circonscrit samedi matin 24 avril. Quatre avions venus de Marignane – deux Canadair et deux Tracker – ont effectué une dizaine de largages au-dessus du foyer, dont le front s'étendait sur deux kilomètres.

DÉFENSE

La première femme officier commandant à la mer

Madame le « pacha »

TOULON

de notre correspondant

Dominique Magne a trente ans. Elle est enseigne de vaisseau. En juin, elle sera le premier officier féminin de la marine nationale à recevoir un commandement à la mer, en devenant commandant de l'*Athos*, une vedette de surveillance basée à Bayonne et chargée de la sécurité du champ de tir des Landes d'où sont lancés des missiles.

Attrait du grand large ? Vocation ? La jeune et charmante officier avoue qu'elle a été *« poussée spontanément vers la mer »*. Elle le dit en toute simplicité, avec ce verbe fruité évoquant Bagnères-de-Bigorre dont elle est originaire.

Elle se destinait plutôt à une carrière littéraire mais, en 1985, après des études classiques à Pau et à Toulouse, une maîtrise de langues étrangères appliquées en poche, elle opta pour la marine avec la ferme intention d'embarquer le plus tôt possible. Elle fait ses classes, devient officier, et après une période de formation à l'école navale, elle est promue chef de quart. Sa carrière va pouvoir démarrer. Cap au large pour cette Pyrénéenne qui, bizarrement, confesse qu'elle *« aime plus la marine que la mer, que je respecte comme la montagne, mais que je considère comme un vaste champ d'activité »*.

C'est sur le bâtiment de soutien de santé *Rance* qu'elle a sa première affectation. Elle sert ensuite sur le pétrolier-ravitailleur *Somme*, comme officier de transmission. Après un rapide passage sur la corvette *Aconit*, le temps d'un remplacement, elle rejoint le transport de chalands de débarquement *Foudre*, à bord duquel elle a fait des missions en Somalie et en Adriatique, comme officier détection.

« Il y a souvent des a priori »

De ses premières années sous l'uniforme, Dominique Magne garde un souvenir à la fois exalté et amusé. *« Au début, dans les années 80, c'était une première pour la Royale que de recruter des officiers féminins. Il m'a fallu me battre pour pouvoir embarquer, mais j'ai eu de grandes satisfactions car j'ai trouvé tout ce que je cherchais et même beaucoup plus. »* Dominique Magne ne cache pas que cette désignation l'a étonnée, *« car, après huit ans, j'étais heureuse de servir à bord, mais j'ai toujours précisé qu'un commandement ne m'intéressait pas »*.

Elle assume cette responsabilité de « pacha » – le surnom donné dans la marine à un commandant de bateau – sans mauvaise grâce. Le défi n'est pas fait pour déplaire à cette battante, fière de ses origines montagnardes. Si aujourd'hui les embarquements de femmes sont moins exceptionnels que dans le passé, le commandement d'une unité par une femme n'est pas passé dans les mœurs. *« Il y a souvent des a priori*, explique-t-elle, *mais les hommes changent d'attitude quand on donne la preuve de ses compétences et que l'on est rigoureuse dans le service. »*

« Etre officier de marine, dit-elle encore, *c'est se consacrer entièrement à son service, c'est faire un métier qui ne supporte pas la tiédeur. »* Et qu'on ne lui demande pas si une carrière d'officier est compatible avec une vie de femme. Un court silence suffit à marquer son étonnement face à une question que, d'évidence, personne ne poserait à un homme.

JOSÉ LENZINI

[L'été prochain, la marine a décidé de féminiser une partie de ses équipages embarqués sur des bâtiments de guerre. C'est ainsi que vingt et une femmes seront intégrées aux équipages des frégates anti-sous-marins *Montcalm*, à Toulon, et *Latouche-Tréville*, à Brest. A bord de chacun de ces deux navires, ce contingent féminin se répartira ainsi : un officier, deux officiers mariniers supérieurs, neuf officiers mariniers et neuf quartiers-maîtres et matelots, choisis en fonction des spécialités nécessaires à l'armement du bateau. En règle générale, l'équipage de ces frégates comprend au total quelque deux cent dix à deux cent trente hommes.]

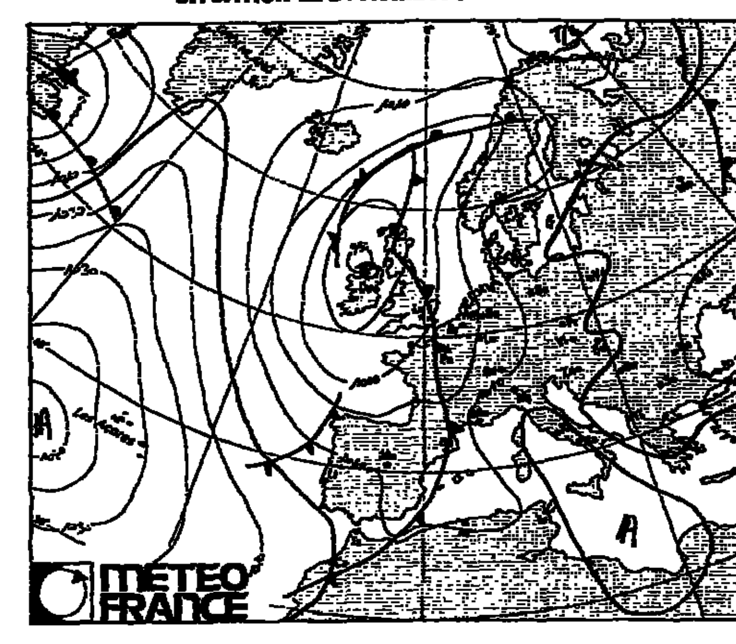
Avec un contingent de cent cinquante hommes

La France participe à un exercice allié à Porto-Rico

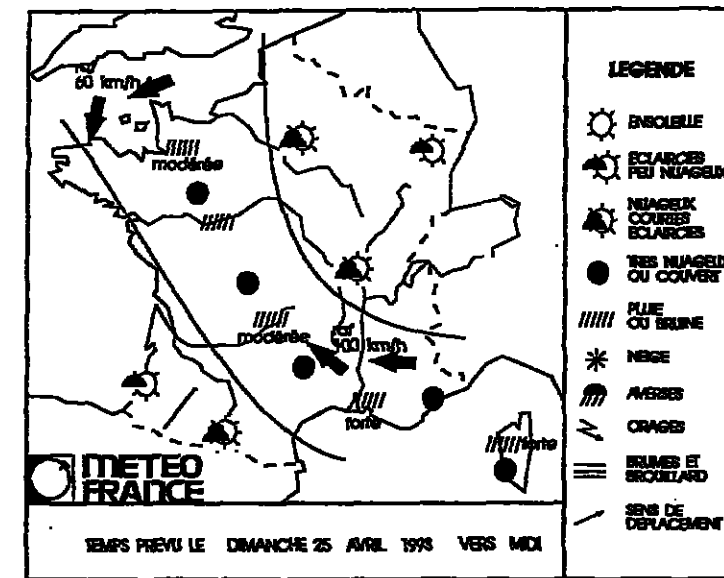
Environ 20 500 soldats américains participent depuis le 20 avril et jusqu'au 25 mai à un exercice militaire commun, baptisé « Ocean Venture 93 », avec le Royaume-Uni, la France et les Pays-Bas. Cet exercice a lieu à Porto-Rico et il est destiné à démontrer la capacité des forces alliées à opérer conjointement sans ou avec peu de préparation. Il comprend notamment un débarquement amphibie et des interventions aériennes, et il permettra d'étudier des opérations incluant un pré-positionnement de forces maritimes, la détection de mines, ainsi que le regroupement et l'évacuation de civils. La France a détaché cent cinquante hommes du 33ᵉ régiment d'infanterie de marine à Fort-de-France, qui participeront à l'exercice « Ocean Venture 93 » du 9 au 14 mai. En outre, la marine nationale a prévu de déployer le bâtiment de transport léger *Jacques-Cartier*, un sous-marin d'attaque à propulsion classique (de la classe Agosta) et le commando Hubert, l'une de ses unités d'intervention à terre du type coup-de-poing.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 AVRIL A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 25 AVRIL 1993



Dimanche : encore de fortes pluies dans le Sud-Est. – Du Languedoc et des Cévennes à la Provence, moitié sud des Alpes, Côte d'Azur et Corse, des pluies abondantes vont persister. Les rafales de sud-est à est atteindront encore 100 km/h, et plus sur le relief. En fin de journée, il faudra aussi s'attendre à une recrudescence des pluies et des orages des Pyrénées au Roussillon. Il neigera en montagne.

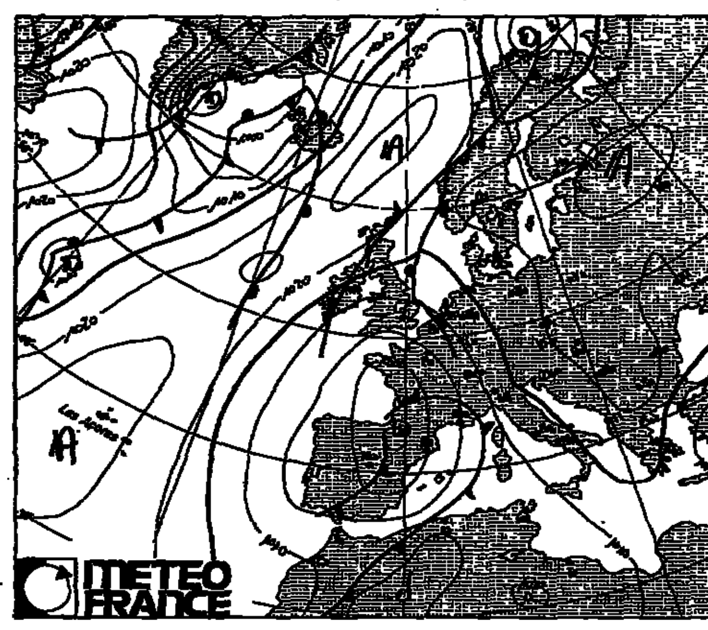
Il pleuvra aussi, mais plus faiblement, du nord du Massif Central au Centre à la Normandie, Ile-de-France et Pas-de-Calais. Dans la journée, ces pluies gagneront la Bretagne, tandis que le ciel s'éclaircira un peu du Nord à Paris.

Près de la Manche, le vent de nord-est sera sensible et frais. Des Pays de Loire à l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, des averses se produiront l'après-midi surtout dans un ciel variable.

Du Nord-Est au nord des Alpes, la journée sera clémente avec un temps bien ensoleillé.

Les températures minimales seront de l'ordre de 5 à 7 degrés sur les régions de l'Ouest, 8 à 10 degrés sur le reste du pays, 11/12 degrés en Méditerranée. Les maxima ne dépasseront pas 14/15 degrés sur l'Ouest, voire même 12/13 degrés en Bretagne, 16 à 18 degrés sur les régions centrales du pays, 19/20 degrés sur l'Est, et un petit plus en Alsace avec 22/23 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 26 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 24-4-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-4-1993 à 18 heures TUC et le 24-4-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	18	6	C
BIARRITZ	19	6	N
BORDEAUX	22	7	C
BOURGES	21	9	N
BREST	13	6	N
CAEN	19	9	C
CHERBOURG	15	8	C
CLERMONT-FER.	21	12	C
DIJON	21	7	C
GRENOBLE	26	9	D
LILLE	20	10	N
LIMOGES	19	5	P
LYON	23	13	N
MARSEILLE	22	15	C
NANCY	22	6	N
NANTES	15	7	C
NICE	17	9	N
PARIS-MONTS.	22	11	C
PAU	23	5	C
PERPIGNAN	19	14	C
POINTE-A-PITRE	31	24	D
RENNES	16	8	C
ST-ETIENNE	21	13	C
STRASBOURG	24	8	N
TOULOUSE	21	7	C
TOURS	21	8	P

ÉTRANGER			
ALGER	23	14	P
AMSTERDAM	18	12	C
ATHÈNES	23	11	D
BANGKOK	33	27	N
BARCELONE	18	11	C
BELGRADE	24	10	D
BERLIN	20	11	D
BRUXELLES	20	13	N
COPENHAGUE	16	7	D
DAKAR	24	19	D
GENÈVE	21	7	N
ISTANBUL	15	7	N
JÉRUSALEM	25	9	D
LE CAIRE	27	14	D
LISBONNE	16	9	A
LONDRES	15	10	P
LOS ANGELES	19	12	N
LUXEMBOURG	20	10	N
MADRID	19	5	N
MARRAKECH	23	12	C
MEXICO	26	8	D
MILAN	23	5	N
MONTRÉAL	3	1	D
MOSCOU	16	5	D
NAIROBI	25	14	C
NEW-DELHI	41	24	D
NEW-YORK	14	4	D
PALMA	21	9	D
PÉKIN	20	8	D
RIO-DE-JANEIRO	-	-	-
ROME	18	5	B
HONGKONG	25	25	C
SÉVILLE	30	8	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	19	7	C
SYDNEY	25	14	C
TOKYO	24	18	C
TUNIS	22	15	D
VARSOVIE	25	9	D
VENISE	19	10	B
VIENNE	23	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

[TU]C = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale [moins] 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

([Do]cument établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 24 avril

TF 1

20.45 Série : Columbo.
22.40 Téléfilm : Brigade de choc à Las Vegas.
0.20 Magazine : Formule sport.

FRANCE 2

20.50 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
22.25 Sport : Boxe.
23.45 Journal et Météo.
0.00 Magazine : La 25e Heure.

FRANCE 3

20.45 Téléfilm : Parfum de bébé.
22.20 Journal et Météo.
22.40 ▶ Magazine : Vis-à-vis.
23.35 Magazine : Salut Manu.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le Fantôme de l'auberge.
22.15 Concert : Prince à Tokyo.
23.15 Flash d'informations.
23.25 Cinéma : La Nurse. ■
0.55 Cinéma : Miami Blues. □

ARTE

20.40 Documentaire : Le Voyage des enfants de La Guette.
22.10 ▶ Téléfilm : Les Derniers Jours d'Emmanuel Kant.
23.25 Musique : Montreux Jazz Festival.
23.50 Série : Monty Python's Flying Circus.

M 6

20.35 Divertissement : Tranche de rire.
20.45 Téléfilm : Doute cruel.
23.55 Série : L'Exilé.
0.40 Informations : Six minutes première heure.

Dimanche 25 avril

TF 1

13.20 Sport : Formule 1.
15.55 Série : Starsky et Hutch.
16.55 Disney Parade.
18.05 Des millions de copains.
19.05 Magazine : 7 sur 7. Invitée : Simone Veil
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : Top Gun. ■
22.40 Magazine : Ciné dimanche.
22.50 Cinéma : Youngblood. ■
0.40 Journal et Météo.

FRANCE 2

13.20 Dimanche Martin.
14.50 Série : Mission casse-cou.
15.40 Dimanche Martin (suite).
17.20 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.25 Magazine : Stade 2
19.25 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Rambo. ■
22.25 Téléfilm : Insect.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Musiques au cœur.

FRANCE 3

13.20 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.50 Magazine : Sport 3 dimanche.
17.30 Dessin animé : Les Simpson.
18.00 Magazine : Jamais sans mon livre.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Divertissement : Yacapa.
20.45 Divertissement : Questions pour un champion.
22.05 Magazine : A vos amours.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : Le Coupable. ■■

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —
13.30 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.00 Série : Le Juge de la nuit.
15.00 Sport : Hand-ball.
16.40 Documentaire : Oman et le Vent d'abondance.
17.05 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux (rediff.).
18.00 Cinéma : Ralph Super King. ■
— *En clair jusqu'à 20.35* —
19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon.
20.25 Magazine : Dis Jérôme ?
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : My Own Private Idaho. ■■
22.15 Flash d'informations.
22.20 Magazine : L'Equipe du dimanche.
0.50 Cinéma : Nous deux. □

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Documentaire : Un siècle de danse.
17.55 Documentaire : Asinara, l'île interdite (rediff.).
19.00 Série : Trois étoiles.
19.30 ▶ Magazine : Mégamix.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Théâtre : Le Temps et la Chambre.
22.25 Cinéma : Partition inachevée pour piano mécanique. ■■
0.00 ▶ Série : Monologues.

M 6

14.45 Série : Soko, brigade des stups.
15.40 Magazine : Fréquenstar.
16.35 Magazine : Flashback.
17.05 Série : L'Exilé.
18.00 Série : Clair de lune.
19.00 Série : Tonnerre mécanique.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Sport 6 (et à 1.00).
20.50 Téléfilm : Mamie attend un bébé.
22.30 Magazine : Culture pub.
23.00 Cinéma : La Bonne. □
0.25 Informations : Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Métal express.

CARNET DU Monde

Naissances

Adam

a la joie d'annoncer sa naissance chez

Florence et Robert SENDER,

le 31 mars 1993.

21, rue des Filles-du-Calvaire, 75003 Paris.

Décès

– Mme Ginette Massot,
Pierre et Anne-Marie,
Frédéric,
ses enfants,
Mme Sylvie Tixier,
Les familles Massot, Chante, Tixier,
ses neveux, nièces, cousins, cousines
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul MASSOT,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Versailles,
né à Chanteuq (Hautes-Alpes),

survenu le 22 avril 1993.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame-de-Bellevue, Meudon, le mardi 27 avril, à 10 h 45.

Vos manifestations d'amitié peuvent aider à la recherche médicale.

60, route des Gardes,
92190 Meudon.

– M. et Mme Ph. Capelle,
Ses petites-filles,
Ainsi que les familles Brissaud et Modier,
ont la douleur de faire part du décès, à Neuilly-sur-Seine, de

Mme Louis MORLIER,
née Andrée Brissaud,
vice-présidente honoraire
au tribunal de grande instance de Paris,
chevalier dans l'ordre du Mérite.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, à Talant (Côte-d'Or), le mardi 27 avril 1993.

Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Paris-16e, le vendredi 30 avril, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Erratum

– Dans l'avis de décès concernant

Mme Hélène FRICKER,

il a été omis en première ligne :
Danièle Fries,
sa sœur.

D'autre part, il fallait lire :
pasteur Henri-Geoffroy Fricker.

(Le Monde du 24 avril 1993.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Avis de messes

– Pour le repos de l'âme de

Eugénie Habib TAKLA,
veuve de Massour I. Makhlouf,

une messe sera célébrée le jeudi 29 avril 1993, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 15, rue d'Ulm, à Paris-5e.

De la part de
Ibrahim, Salim, Emile et Kamal Makhlouf,
ses enfants,
Philippe Takla,
son frère.

Messes anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire du rappel à Dieu de

Irène GIRON,
née Roman,

une messe sera célébrée par le RP Miquel, en l'abbaye bénédictine Saint-Louis-du-Temple (Limon), le dimanche 25 avril 1993.

Il est demandé à tous ceux qui l'ont connue de s'y associer en pensée et en prière et de garder fidèlement son souvenir.

Anniversaires

– Le 25 avril 1991,

Patrice BROHAN

nous quittait.

Il incarnait l'amour et la générosité.

Sa famille,
Ses amis
gardent présent son souvenir.

– Il y a neuf ans

Jean FALCONNIER

quittait les siens.

Que ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

01350 Culoz.

– Il y a un an, le 26 avril, mourait

Jocelyne GARBARZ,
née Olivier.

Sa famille
remercie tous les amis qui l'ont soutenue dans l'épreuve.

– Françoise Jousseaume
rappelle le souvenir de

Christian JOUSSEAUME,

son époux, décédé le 25 avril 1987.

– Il y a un an, entrait dans la Lumière,

Agnès PLANTET,
née Rogelet.

Que ceux qui l'ont connue, aimée, se souviennent.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6026

HORIZONTALEMENT

I. On est toujours resté soumis à ses lois. L'un émet des accents, l'autre fait pousser des cris. – II. Fait voir rouge. Les plus gros sont souvent visés mais rarement touchés. Aire de bataille sur le chemin des dames. – III. Est passablement embrouillé. Variété de pèlerin peu catholique. – IV. A valu son pesant d'or. Prend son temps pour tout. Résoudre le problème de l'emploi. – V. Carte à jouer. S'en remettre à une boiteuse. – VI. Accès aujourd'hui condamné. Auteur de brillantes réflexions. Participe. – VII. Panse des animaux. Une professionnelle de la bande. Pourrait séduire un peintre spécialisé dans les natures mortes. – VIII. Tête couronnée. Sort de l'eau. Interjection. Quartier de Coutances. – IX. Fis place nette. Moule de taille. – X. Plus il est fréquenté, moins il est recommandable. Se suivent en rêvant. – XI. Certaines formations constituent leurs divisions. Symbole. Effectuent des remontées pour assurer leur descendance. – XII. « Galère » de l'époque romaine. Participe. – XIII. Parvient parfois à chasser la mauvaise humeur. Pour une causerie au coin du feu. Modèle de bêtise qu'il est facile de faire marcher. – XIV. On voit souvent passer une guimbarde dans ses bois. Gros temps. – XV. Long ruban plus ou moins large. Evoque un collège.

VERTICALEMENT

1. Assaut cavalier parmi des charges gauloises. De Fontanges par rapport à Chateaubriand. – 2. Se déplace avec un bruit sourd. Coins discrets. – 3. S'illustra à Fontainebleau. Certains y voient poindre un certain péril. Pour l'éclairer, il n'y a pas mèche. – 4. Peut faire... rage sans provoquer un quelconque engouement. Vedette figurée de la chorégraphie ménagère. Fraction d'une heure. – 5. Préfixe. Eut pour parrain un merveilleux fou volant. Où végétaient certains croûtons. – 6. Nom de famille d'un merlan familiarisé avec l'ondulation permanente. Ravissements ou sujets de consternation. – 7. Eau de Vichy. Lieu de retraite pour des vieux tableaux. – 8. Personnel. Lieu d'arrivée des bêtes après le déluge. Matériel. – 9. Adverbe. Degré. Point d'arrimage. Morceau de verre. – 10. L'heur du berger. Perspective de situation future. La « fraise » y fait envie. – 11. Eventuellement appréciés. S'amuse ou meurt, selon Hugo ou Ionesco. Cité. Chef d'Etat. – 12. Blanche, elle donne le feu vert. Géologue. Préfixe. – 13. Se retire souvent sous sa tente. Boule de neige ornementale. – 14. Ce que l'on met en premier dans une corbeille. Expire subitement. – 15. Provoquer des échos sylvestres. Gros bonnet au pays des turbans. Vieux mot. Terme de droit touchant un acte dépourvu de droiture.

Solution du problème no 6025

Horizontalement

I. Chronique. – II. Auer. Our. – III. Tisonnier. – IV. Al. Nô. Née. – V. Sergent. – VI. Trié. Iéna. – VII. Ris. Tas. – VIII. Œillet. – IX. Boa. Eau. – X. Hélice. In. – XI. Etés. Suée.

Verticalement

1. Catastrophe. – 2. Huilerie. Et. – 3. Rés. Risible. – 4. Oronge. Lois. – 5. Noé. Clac ! – 6. Ion. Ni. Es. – 7. Quintette. – 8. Urée. Na ! Aïe ! – 9. Repas. Une.

GUY BROUTY

CULTURE

MUSIQUES

Le couple fondamental

Dans un univers abstrait, une vision de l'opéra de Bartok ramenée à l'essentiel

LE CHATEAU DE BARBE-BLEUE
au Théâtre du Châtelet à Paris

Le spectacle dure une heure : personne n'a le droit à l'erreur. Et c'est un sans-faute, ou à peu près, salué par des ovations, vendredi 23 avril, au Théâtre du Châtelet. Pour une fois, on n'a pas planté sur scène l'imagerie traditionnelle, on n'a pas tenté d'illustrer *le Château de Barbe-Bleue,* conte philosophique de Bela Balazs pour le livret et de Bela Bartok pour la musique. Ni château, ni clefs, ni voûtes sombres, ni sang, ni accessoires d'aucune sorte. Il y a la lumière, et puis l'obscurité, sobre dialogue. Mais la clarté, lorsqu'elle surgit, est une conflagration atomique, un éblouissement de lanterne magique. Le noir est noir : ensevelissement, non-être, on peut tout imaginer. Il n'y a pas de décor, en vérité, mais un jeu d'entités visuelles opposées, des vues de l'esprit, des idées. Et il y a l'homme, et la femme. Ils ont cessé de jouer au théâtre, ce ne sont plus des personnages dans un décor. Ce sont, complètement intégrés à l'horizon abstrait, à peine plus que des silhouettes, des êtres.

Le spectacle dure une heure et on en sort habité. Bernard Michel, un jeune peintre collaborateur de Klaus Michael Grüber à ses heures, a inventé pour Bartok un univers hors espace, hors temps, et n'a pas fait d'erreurs. Avec la complicité de Marion Hewlett aux lumières, il a substitué au plateau du Châtelet un système de boîtes, un jeu de formes géométriques qui déjouent les lois de la perspective, qui compressent l'espace ou le dilatent, qui donnent l'illusion – philosophique – de l'infiniment grand et de l'infiniment petit, du «tout est dans tout et réciproquement». Les portes sont des rectangles rouges, bleus, inscrits sur le fond de scène par un cyclorama. Puis, quand s'ouvre la cinquième porte (censée évoquer l'immensité des terres de Barbe-Bleue), le bleu envahit tout, le sol se craquèle, la lumière vient d'en dessous, l'aurore boréale est universelle. L'entrée de Judith se fait au début dans un rai de lumière, rideau fermé, puis le rideau se lève comme une immense paupière. Et quand, à la fin, les trois femmes que Barbe-Bleue a gardées enfermées sortent de terre, on les dirait engluées comme des chrysalides dans un bloc de matière laiteuse et enfumée : apparition de petites fées préraphaélites, images de la femme préfabriquée après l'affrontement en sept actes du couple fondamental.


MARIE-NOELLE ROBERT

Cszaba Airizer et Eva Marton

La volonté de vaincre

Aucune gratuité, aucune vaine sophistication dans ce dispositif scénique. Il dit, tout simplement, qu'il n'y a rien à montrer, rien à ajouter visuellement à la musique de Bartok. A peine peut-on oser quelques propositions. Stéphane Braunschweig n'a pas renouvelé les excès expressifs du *Chevalier imaginaire,* création de Philippe Fénelon à l'Auditorium des Halles (c'était, sauf erreur, sa première production lyrique). Il signe ici une mise en scène au cordeau, concentrée sur le parcours, l'entrecroisement, les rapides enlacements de deux corps dans l'espace magique dont nous parlions. A peine encore un peu trop de psychologie, peut-être, dans les gestes de Judith, face à un Barbe-Bleue lourd de cœur et de corps, impeccablement hiératique.

Judith est Eva Marton, soprano hongroise, l'une des voix actuelles pour Wagner et pour Strauss, héroïne de l'enregistrement récent, mais de référence, que dirige Adam Fischer avec Samuel Ramey (1 CD Sony Classical). Marton est une grande dame, voix immense, volonté de vaincre formidable. Elle affronte sans broncher le vide effrayant de ce plateau. Elle n'a rien ni personne sur qui s'appuyer : elle chante. Le vibrato est toujours un peu large en pleine puissance, mais quelles reprises, quelle force de persuasion, quelle transparence dans les pianissimos ! On la voudrait peut-être, dans ce rôle, plus démunie, moins solide. Mais c'est une diva, personne ne s'en plaindra. Cszaba Airizer, basse né en Transylvanie (et donc de langue hongroise aussi) est venu dès les premières répétitions remplacer le plus célèbre Aage Haugland. La voix est superbe, d'une noblesse froide qui laisse percer la douleur, la compassion, le doute, la fragilité. L'acteur se transforme à vue, tantôt pauvre hère, tantôt divinité : c'est toute la dualité de Barbe-Bleue, à la fois trop humain et monstrueux.

Charles Dutoit à la tête de l'Orchestre national, enfin, dans une œuvre où l'orchestre dit tout, évoque chaque image, chaque émotion, chaque sensation du livret, fait office de moteur et d'action. Comparé aux fulgurances, aux phrasés un peu râpeux et hachés, à la violence et la sévérité des orchestres hongrois (direction Ferencsik ou Fischer), le National n'a jamais sonné aussi «français» et Bartok n'a jamais à ce point penché vers Debussy – qu'il admirait, il est vrai. Pendant un bon quart d'heure, on se croit dans *Pelléas.* Les vents auront de bout en bout des interventions fruitées. Les cuivres, un peu dépassés dans l'épisode guerrier de la deuxième porte, seront capables d'agilité et joueront à peine faux dans les grandes orgues de la cinquième porte. Les violons chanteront, les basses ronfleront chaleureusement, les effets si particuliers de l'orchestration – soupirs, grincements, frissons, sanglots – seront rendus avec raffinement. Mais tout ce travail, cette attention, cette précision, cette élégance indéniable du détail s'arrêtent curieusement au seuil de la tension, de la passion, de l'effroi. Bartok désangoissé, en somme.

ANNE REY

► Prochaines représentations : les 26, 28 et 30 avril, 19 h 30, de 70 F à 465 F. Tél. : 40-28-28-40.

Des enfers à la lumière

BRAHMS, PERLMAN DUTOIT ET LE NATIONAL
au Théâtre du Châtelet à Paris

Les répétitions du *Château de Barbe-Bleue,* de Bela Bartok, ont-elles empêché l'Orchestre national et Charles Dutoit de consacrer tout le temps nécessaire à la préparation du Concerto de Brahms qu'ils interprètent avec Ithzak Perlman le 22 avril, veille de la première de l'opéra de Bartok ? Est-ce la disposition inhabituelle de l'orchestre sur le devant du plateau du Châtelet qui empêche les musiciens de bien s'entendre ? On ne sait trop, mais les nombreuses défaillances de la formation étonnent. Ensemble flou, violons aux phrasés raides, hachés, violoncelles anémiques, contrebasses inexistantes (sans doute l'acoustique est-elle en cause), vents à l'humeur capricante (à l'exception notable du hautbois et de la flûte), intonations approximatives (le second mouvement est un supplice) : voilà une prestation qui nous renvoie à la pire époque du National, celle des années 50 et 60.

Perlman n'est pas non plus dans un de ses meilleurs jours. De nombreuses scories entachent un jeu à la justesse parfois hasardeuse. Mais quel engagement physique et expressif ! Quel son ! Quelle présence ! On ne connaît pas d'autre violoniste aussi émouvant, de nos jours, dans cette œuvre.

C'est donc avec appréhension que l'on regagne son fauteuil pour la seconde partie du concert : la *Première Symphonie* de Brahms peut être assommante si elle n'est pas soulevée de terre. Surprise ! Les vents se tiennent à peu près. Les cordes sont plus solides, plus homogènes, plus souples. Charles Dutoit dirige avec un sens remarquable de l'articulation, il éclaircit les lignes, sans focaliser l'attention sur tel ou tel groupe instrumental. Le Brahms de Charles Dutoit n'est pas «mystique», il est éclatant, joyeux, entre ciel et bière. Cette approche convient particulièrement bien à la robuste *Première Symphonie.* Les tempos sont allants, si bien agencés que le finale, particulièrement bien mené, nous vaut des moments éblouissants. L'allégresse du chef et des musiciens se communique aux rangs du public.

ALAIN LOMPECH

EN BREF

□ **Une cloche en hommage à Olivier Messiaen.** – Une cloche coulée en hommage à Olivier Messiaen sera bénie, dimanche 25 avril, à l'issue d'un concert donné dans l'église Notre-Dame de Champcueil (Essonne). Elle portera le nom de Cécile comme la mère de Messiaen, la poétesse Cécile Sauvage. Le pianiste Vincent Coq, le violoncelliste Raphaël Pidoux, le violoniste Guillaume Sutre et le clarinettiste Romain Guyot interprèteront le *Quatuor pour la fin du Temps.*

► **Renseignements : 64-99-74-23. 50 F, 20 F pour les enfants.**

□ **Mort du créateur André Olivier.** – Plus de quarante ans aux côtés du couturier Pierre Cardin, André Olivier est mort le jeudi 22 avril à Paris, à l'âge de soixante et un an. Né à Toulouse en 1932, il avait suivi des études à l'Ecole des beaux-arts de Paris, avant d'entrer chez Cardin en 1952. Il y avait d'abord créé la ligne de mode masculine, puis avait collaboré aux collections de haute couture. Sa spécialité était le flou et les superbes drapés fluides qui défilaient deux fois par an étaient ses œuvres. Pierre Cardin ne manquait d'ailleurs jamais d'associer André Olivier à ses succès, notamment à la fin de chaque présentation de haute couture quand ils venaient ensemble sur le podium recueillir les applaudissements. Pendant plusieurs années, André Olivier avait également dessiné sous sa propre griffe une ligne masculine distribuée aux Etats-Unis.

POINT DE VUE

Un patrimoine symbolique menacé à Aix-en-Provence

par Michel Parent

DES historiens ont dit depuis longtemps tout l'intérêt de l'ancienne prison d'Aix-en-Provence qui, paradoxalement, constitue un jalon de la longue histoire de l'élaboration des droits de l'homme et des conquêtes des Lumières. Primitivement conçu par Claude-Nicolas Ledoux, le bâtiment se situe au croisement de deux séries d'ouvrages éprouvées par de multiples destructions : l'œuvre de Ledoux lui-même ; et l'architecture carcérale française des dix-huitième et dix-neuvième siècles. Il s'agit là d'un des maillons subsistant d'une double histoire des formes et de la société, sa valeur symbolique est indéniable.

A la veille de la Révolution, la «morale naturelle» du philosophe anglais Bentham se fonde sur le modèle libéral du marché : recherchant *«le plus grand bonheur pour le plus grand nombre»,* il vise *«à accroître la somme des plaisirs et à réduire celle des douleurs»* par l'équité de l'échange, non sans affecter des plaisirs altruistes d'un coefficient favorable... Ce curieux calcul se transpose géométriquement dans l'agencement des prisons.

L'espace-temps de la solitude cellulaire et l'espace-temps communautaire s'équilibrent. La disposition panoptique permet de gérer l'espace à partir d'un point focal avec une surveillance minimale. Cette tradition a été adaptée pour la première fois à un plan de prison par Pierre-Gabriel Bunier, en 1765 (ainsi que l'a montré J.-M. Pérouse de Montclos), avant d'être appliquée par Bentham et ses émules américains et français au dix-neuvième. Mais Ledoux en a fait, dès 1775, la base structurelle de la Saline royale d'Arc-et-Senans, matrice de sa ville idéale.

C'est alors qu'il conçoit ensemble le palais de justice et la prison d'Aix comme modèles d'une sorte de cité judiciaire des Lumières. Le palais doit élever sa découpe pyramidale, symbole de stabilité, jusqu'au *tempietto,* espace vertical au sommet, où la lumière solaire et zénithale s'infiltre. Quant à la prison, répudiant la loi du talion et la tradition du cachot-pourrissoir, elle substitue une sorte de froide neutralité à l'horreur délibérée ; les prisonniers sont séparés selon les types de leurs délits, et, sans être panoptique, la distribution en croix grecque des quartiers, comme dans les hôpitaux, invite les regards à converger vers la chapelle, ultime recours de l'espérance. Mais l'extérieur, lui, se veut «terrifique» pour être dissuasif et par conséquent préventif, avec ses façades aveugles, ses lourdes masses couvrantes, son effet sépulcral. L'ensemble de ce projet d'architecture parlante est ainsi d'un prestige comparable à celui de la ville idéale, fondée sur la conjonction des ressources terrestres et du modèle cosmique : une vision grandiose qui, comme la Saline, allait devenir réalité...

Ouvert en 1784, le chantier d'Aix fut interrompu par la Révolution et repris plus tard plus modestement par Michel Penchaud, qui eut le mérite d'en conserver l'enceinte projetée et le plan initial. Aujourd'hui, il est question de percer l'une des multiples ouvertures et de détruire l'autre, pour transformer l'ancienne prison en nouveau tribunal. Il se trouve que la plupart des anciennes prisons françaises ont déjà été détruites, comme une sorte de réflexe superstitieux à l'égard de leur fonction originelle. C'est en vain, qu'en 1974, j'ai plaidé la cause de la Petite Roquette de Paris, avec Michel Foucault. L'année suivante, Michel Guy a fait protéger la prison-rotonde panop-tique d'Autun, seule rescapée. La défiguration totale projetée à Aix incite à élargir le débat à l'ensemble de la problématique de l'architecture judiciaire.

► *Michel Parent est président honoraire du Conseil international des monuments et des sites, vice-président de la Fondation Claude-Nicolas-Ledoux.*

THÉATRE

L'Amérique à nu

Loin des lumières de Broadway les éclats de la danse et du théâtre indépendants

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Loin au nord de Manhattan, sur le campus du City College de New-York à Harlem, c'est-à-dire au carrefour de rues de longtemps fuies par les urbanistes, s'élève un bâtiment austère de briques mates, le Aaron Davis Hall, dont l'ombre porte sur des bars hispaniques et une école sans joie. Là, dans les trois théâtres et lieux d'expositions gérés par une association privée, sont présentés depuis 1979 des spectacles de qualité couvrant tout le spectre de la création, et se développent des actions à l'intention des habitants d'un quartier excessivement difficile.

Actions qui ne pouvaient laisser indifférent l'un des enfants les plus doués de la nouvelle danse américaine, Bill T. Jones, réchappé de la misère du sud des Etats-Unis et danseur-chorégraphe désormais reconnu, et diablement actif (*le Monde* du 9 avril 1992).

Depuis trois mois, dans la grande salle du Davis Hall, Bill T. Jones retrouve presque chaque jour ses danseurs pour préparer son prochain spectacle, qui devrait voir le jour à la fin de... 1994, dans le cadre du festival Next Wave de la Brooklyn Academy of Music. Un an et demi de travail pour un ballet, ce n'est pas du perfectionnisme, mais la recherche acharnée, sensible de la perfection. Le nom de cette nouvelle aventure ? *Still Here,* toujours là, malgré la violence, le racisme, et le sida, qui fauche les êtres les plus fragiles, les plus jeunes, des communautés les plus pauvres.

D'eux, il s'est fait le porte-parole, rédempteur de corps qui sans lui porteraient peut-être, déjà, les marques de la déchéance. Les 17 et 18 avril, il a présenté au public de Harlem, en avant-première, un *work in progress* de *Still Here.* Pourtant, Bill T. Jones ne veut pas qu'on parle si tôt d'un travail en cours. Mais le public pourra le rencontrer bientôt, aux Etats-Unis comme en France, et patienter ainsi jusqu'à la création d'une œuvre captivante qui concilie énergie de la rue et savoirs de la scène (1).

Loin de Harlem, dans l'East Village, c'est à un parcours tout à fait inattendu que convie l'actualité théâtrale «off-off-Broadway». Dans ce quartier agréable, convivial, de la ville, acteurs et metteurs en scène se réunissent dans les endroits les plus divers, mais rarement dans des théâtres, tant sont dures les contraintes de la production new-yorkaise : elle doit se passer, pour l'essentiel, de fonds publics.

Ainsi, un turbulent enfant de la scène américaine, le metteur en scène d'origine iranienne Reza Abdoh, a loué un loft au sixième étage d'un immeuble de Lafayette Street pour y donner son nouveau spectacle, *Tight Right White.* Titre qui défiera le génie du meilleur traducteur mais qui met en cause assez rudement un Blanc de droite du genre coincé.

Convoquer toutes les disciplines

The Hip Hop Waltz, précédent spectacle de la compagnie Dar A Luz créé il y a trois ans à Los Angeles par Reza Abdoh, a surpris, dérangé, séduit les spectateurs du dernier Sigma de Bordeaux (*le Monde* du 17 novembre 1992). *Tight Right White* surprendra le public français en 1994 (coproduction du Théâtre du Manège de Maubeuge, il sera présenté là-bas, puis à Créteil, Nantes et Lyon).

Le prochain Festival d'automne présentera deux autres spectacles de la compagnie au Théâtre des Amandiers de Nanterre, pour douze soirées à la fin du mois de novembre (2). Même énergie, même violence, même incroyable vertige dans *Tight Right White* et dans *The Hip Hop Waltz.* Le nouveau spectacle s'inspire d'un film des années 70, *Mandingo,* un *Blaxploitation film* (genre qui exploitait commercialement la mythologie de l'esclavage). La pièce lui superpose une histoire totalement contemporaine qui met aux prises un *junkie* noir et un juif réalisateur de télévision.

Reza Abdoh réussit là où tant d'autres échouent. Il convoque toutes les disciplines : le théâtre bien sûr, mais aussi la musique, le chant, la danse, la vidéo, qu'il mixe avec une habileté et une inventivité constantes. Il y a bien des moments de confusion dans son spectacle, d'autant que le texte est dit d'abord dans un drôle d'américain du Sud puis dans un argot new-yorkais proféré de telle manière que les Américains eux-mêmes y perdent tout repère. Mais la virtuosité et la générosité des interprètes, la vivacité hallucinante de la mise en scène et les enchaînements – d'un plateau l'autre les spectateurs sont assis à même le sol, – effraient d'abord et séduisent bientôt.

On est là à mi-chemin du «théâtre d'intervention», spécialité surgie dans les années 60 de l'underground new-yorkais, avec ses provocations, ses prises à partie irascibles, ses affrontements physiques qui ne craignent pas le travestissement, la nudité, le sexe, la crudité, et d'un «théâtre d'images» revisité à coup d'amphétamines. Une œuvre forte, agaçante, excitante.

Sur un registre presque aussi provoquant, et d'une même violence, le Via Theater, dirigé par Anne Bogart et Brian Jucha, propose dans la petite salle du St Mark's Theater, à l'aplomb de la nef de l'église du même nom, trois performances très surprenantes : *Bring Me Your Love,* inspiré d'une nouvelle de Charles Bukowski, dans une mise en scène de Brian Jucha ; *Southern Cross,* écrit et mis en scène par John Jesurun ; *Behaviour in Public Places,* d'après Erving Goffman, dans une mise en scène d'Anne Bogart (3).

Perte d'identité

Nous sommes là confrontés à quelques-uns des plus brillants et des plus passionnants animateurs de la scène théâtrale new-yorkaise. La première pièce voit s'affronter, sur un air déchirant d'Astor Piazzola, en deux lieux – une chambre d'hôpital et une chambre d'hôtel, – un homme sain et sa femme folle, un docteur nain et une prostituée. Peinture d'un monde que le mensonge divise. La seconde oppose une célébrité et son staff à une présentatrice vedette de la télé et le sien ; préparation et réalisation de l'interview sont le prétexte d'un affrontement acide entre des personnalités en perte d'identité.

Perte d'identité que l'on retrouve dans la troisième pièce, *Behavior in Public Places,* une chorégraphie plutôt, dans laquelle se rencontrent, s'écharpent, s'épaulent, s'étripent des êtres déboussolés. C'est simple, à portée immédiate de spectateurs installés là encore au plus près des interprètes, c'est beau, et bouleversant.

Dans un tout autre registre, sur l'étroite scène d'un petit théâtre de Lafayette Street, une troupe de trois acteurs connus sous le nom de Blue Man Group, Matt Goldman, Phil Stanton et Chris Wink, avec des moyens quasi dérisoires mais une imagination sans bornes, dame le pion aux grosses productions de Broadway. Leur dernier spectacle, *Tubes,* tubes de plastique donc, accessoires omniprésents dans leur comédie musicale et plastique, a été créé en janvier 1991 à La Mama et affiche complet depuis lors sous son nouveau toit, réunissant un public qui va bien au-delà des salles d'avant-garde de l'East Village.

Critique unanime. Enfant du surréalisme, adepte méticuleux du dadaïsme, le Blue Man Group délire à plein... rendement pendant une grosse heure et demie et se moque de tous et de tout, des tics des plasticiens, et des musiciens surtout, qu'ils sont eux-mêmes pourtant, mais qu'ils reflètent avec distance, humour et férocité (4).

OLIVIER SCHMITT

(1) La Compagnie de Bill T. Jones sera en tournée aux Etats-Unis et en France cet été.

(2) *The Hip Hop Waltz* sera présenté du 23 au 28 novembre et *The Law of Remains,* un spectacle inédit, du 30 novembre au 5 décembre.

(3) St Mark's Theater, 2e Avenue et 10e Rue. Jusqu'au 2 mai à 20 heures. Tél. : (212) 481-36-50. Prix des places : 12 dollars (1 dollar=5,35 F).

(4) Astor Place Theater, 424, Lafayette Street. Tél. : (212) 254-43-70. A 20 heures du mardi au dimanche. Prix des places : 37,5 dollars ou 22,5 dollars.

AGENDA

THÉÂTRE

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30.

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Dérives sur un terrain vague : 19 h. Les Epousées : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). D.E.S.I.R. : 20 h 30, dim. 17 h.

ATELIER (46-06-49-24). Les Passions : 21 h, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Sa lettre de mariage : 20 h 30.

BASTILLE (43-57-42-14). The Pitchfork Disney : 21 h, dim. 17 h.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Love : 21 h, dim. 17 h. La Saga HLM : 22 h 30.

BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-46-01-24). Salle Folie-Méricourt. Un monde fou : 22 h 30, dim. 20 h 30. Salle Mistral. Paris accords et à cris : 21 h, dim. 17 h.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Dialogues insolents : 21 h 30. Dim. Les Champêtres de joie : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). L'Homme qui : 16 h et 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). On a tué le joueur de blues : 19 h. Le Médecin malgré lui : 21 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Laurent Violet : 20 h. Le Graphique de Boscop : 21 h 15.Dim. Les comédons sont sortis : 20h30.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Deux histoires de Valletti : 18 h 30. Le Roi Lear : 20 h 30, dim. 17 h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DU CHAUDRON (43-28-97-04). Woyzeck : 21 h, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). La Pièce perdue : 21 h, dim. 16 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (44-07-01-18). La Foi, l'amour, l'espérance : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Bal du lieutenant Helt : 20 h 30, dim. 17 h 30.

COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). Evénement sur la goélette Bandury : 19 h, dim. 17 h. Amour de Don Perlimplin pour Belisa dans son jardin : 21 h, dim. 19 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les coqs se couchent à l'aube : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 18 h et 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Le Doux Baiser d'amour : 20 h, dim. 14 h. L'Epouse prudente : 21 h 15, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). La Serva amorosa : 20 h 30. Dim. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : 20 h 30. Le Faiseur : 14h.

COMÉDIE-FRANÇAISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER (42-22-79-22). Le Silence ; Elle est là : 20 h 30, dim. 15 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). La Lettre : 18 h 30, dim. 15 h. Le Cid : 20 h 30, dim. 17 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Histoire d'ex : 19 h. Le Cabaret de la grand'peur : 21 h, dim. 16 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Baptême ou la Renaissance : 20 h 30, dim. 16 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). La Frousse : 21 h, dim. 15 h.

ELDORADO (42-49-60-27). Une rose au petit déjeuner : 18 h et 21 h.

ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). L'Urgence d'aimer : 18 h 30, dim. 15 h. Arlequin serviteur de deux maîtres : 21 h, dim. 17 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h, dim. 16 h. Le Mariage forcé : 18 h. L'île des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h. Danse avec les fous : 23 h, dim. 19 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Eismitte : 15 h. Dialogue avec une jeune fille morte : 20 h 30, dim. 16 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45, dim. 15 h.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 18 h et 20 h 15. Mignonne, allons voir si la rose : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chute : 18 h 30. Trottoir chagrin : 20 h 30. Histoire d'en chanter : 22 h 15.

HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : 16 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. L'Augmentation : 21 h 30.

INSTITUT FINLANDAIS (40-51-89-09). L'Histoire d'amour du siècle : 19 h, dim. 16 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30, dim. 15 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Ticket du pressing : 20 h 30.

LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : 17 h.

LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Palace : 21 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). L'Homme en morceaux : 18 h. Edgar et sa bonne : 20 h 45, dim. 15 h 30.

LE TRIANON (46-06-63-66). Dérapage sur un clair de lune : 18 h 30, dim. 14 h 30. Schubert, le voyageur de l'hiver : 20 h 30, dim. 16 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. La Marelle ; Didascalies : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Escalier : 20 h. René Descartes, la passion d'un exilé volontaire : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Ici tu dois danser : 20 h. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Atout coeur : 21 h, dim. 15 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). Pareille à l'amour est la guerre : 20 h 30, dim. 16 h.

MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.

MARIE-STUART (45-08-17-80). Je me tiens devant toi nue : 16 h et 20 h 30. Huis clos : 18 h 45.Dim. A Tribute to Eugene O'Neill (en anglais) : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, dim. 15 h.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Méliès, le magicien de l'écran : 21 h, dim. 15 h.

MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : 20 h 30, dim. 16 h.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Rustres : 20 h 30, dim. 16 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 18 h et 21 h 15.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Golem : 21 h, dim. 15 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : 20 h 45, dim. 15 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri ->21 h.

PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Pastout and Co : 20 h 45.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). Les mille et une nuits d'Alatiel : 18 h 30, dim. 20 h 30. Les Enfants du silence : 20 h 45, dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Pétaouchnok : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'homme qui plantait des arbres : 20 h 30. Les Mésaventures de M. Karl : 22 h 15, dim. 15 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). A l'abordage : 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Fin d'été à la campagne : 20 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Coupeurs de virages : 21 h.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Meilleures de Guy Montagné : 20 h 30. Vous allez rire : 22 h.

THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Les Sacrés Monstres : 22 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Eric Thomas : 20 h 30.

THÉATRE JACQUES-COURIVAUD (42-06-59-91). Le Sauvage : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Rendez-vous rue Watt : 19 h. Dorotéia... ou la Nausée des trois veuves : 21 h, dim. 17 h.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Dessous de Labiche : 22 h, dim. 20 h 30.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Les Minettes : 19 h. Madame de Sade : 20 h. Albedo-Solo : 22 h, dim. 17 h.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). Le Passé confondu : 21 h, dim. 15 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-71-37-58). Gérard Guy : 20 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. La Mégère apprivoisée : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Demain, une fenêtre sur rue : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Grande salle. John Gabriel Borkman : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). Le Phénix du Nouveau Monde : 18 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Juste le temps de vous embrasser : 19 h. L'Ecole des veuves : 20 h 30. On va faire la cocotte, Mais n'te promène donc pas toute nue : 22 h 15.

THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (44-95-98-00). Grande salle. Hamlet (en coréen, stf) : 20 h, dim. 17 h. Petite salle. L'Absente : 19 h, dim. 15 h. Dim. Poètes et Romanciers coréens d'aujourd'hui : 18 h.

THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Arlequin serviteur de deux maîtres : 20 h, dim. 16 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Etre ou ne pas être fille fatale : 19 h, dim. 18 h. Le Conte d'hiver : 20 h 45, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Figaro divorce : 20 h 30, dim. 15 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Verlaine : 19 h. Les Petites Femmes de Maupassant : 20 h 30. De la terre aux pavés : 22 h 15.

TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). l'Orchestre : 20 h 30, dim. 17 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

BAGNOLET (THÉATRE DES MALASSIS) (43-63-51-71). Reclure : 21 h, dim. 18 h.

BONNEUIL-SUR-MARNE (SALLE GÉRARD-PHILIPE) (49-80-37-48). Dim. Il est où Kader 7 : 20 h 30.

NANTERRE (THÉATRE PAR-LE-BAS) (47-78-70-68). Ravissement : 20 h 45.

PARIS EN VISITES

LUNDI 26 AVRIL

«La civilisation égyptienne au Louvre», 10 h 30, 2, place du Palais-Royal (P.-Y. Jaslet).

«Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés» (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

«Découverte des galeries souterraines de l'hôtel de Cluny bâti sur les anciens thermes gallo-romains de Lutèce», 10 h 30, 6, place Paul-Painlevé (E. Romann).

«Les passages couverts autour de la porte Saint-Martin», 11 heures, 43, rue du Faubourg-Saint-Martin (Approche de l'art).

«L'Opéra Garnier», 14 h 30, en haut des marches extérieures, à gauche (Tourisme culturel).

«L'île Saint-Louis et ses jardins mystérieux, de l'hôtel Lauzun à l'hôtel Chenizot», 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

«Appartements royaux du Louvre et vie quotidienne de la Cour» (places limitées), 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

«Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés», 14 h 30, devant le portail de l'église Saint-Germain-des-Prés (Arts et caetera).

«Visite des appartements de l'Arsenal», 14 h 30, sortie métro Sully-Morland (I. Hauller).

«Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Cours et ateliers d'artistes à Montparnasse», 14 h 30, métro Notre-Dame-des-Champs (Mme Cazes).

«Du petit cimetière d'Auteuil au laboratoire de Gustave Eiffel ouvert spécialement : le quartier Boileau-Exelmans», 14 h 45, métro Exelmans, sortie Claude-Lorrain (V. de Langlade).

«Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée», 15 heures, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

«Les deuxième et troisième arrondissements : les traboules de Paris», 15 heures, métro Sentier, sortie rue des Petits-Carreaux (Paris et son histoire).

«Cycle Montmartre : jardins et ateliers cachés de Blanche à Pigalle», 15 h 30, métro Blanche (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 15 heures : «Application de la thermodynamique des réseaux à la biologie», par D. Mikulecky (Académie des sciences).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : «L'Europe au carrefour des arts : les règnes de Pierre le Grand et de Catherine II», par C. Barrière (Maison de l'Europe).

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 30 : «Cesser de fumer par hypnose et auto-hypnose», par D. Varma. Entrée libre (Soleil d'or).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

LA LOI DE LA NUIT. Film américain d'Irwin Winkler, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

LOUIS, ENFANT ROI. Film français de Roger Planchon : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

MONSIEUR LE DÉPUTÉ. Film américain de Jonathan Lynn, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SOMMERSBY. Film américain de Jon Amiel, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES SURVIVANTS. Film américain de Frank Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

UNE PLACE A PRENDRE. Film américain de Bryan Gordon, v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67).

WOYZECK. Film français de Guy Marignane : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Histoire permanente du cinéma : Duel sur le Mississipi, v.f.), de William Castle, 16 h 30 ; Hommage à Frank Borzage : Bitsy (1936, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, 19 h ; la Lumière verte (1937, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, 21 h.

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : Yenedi : les hommes font la pluie (1951), de Jean Rouch, Bataille sur le grand fleuve, de Jean Rouch, Cimetière dans la falaise (1951-1952), de Jean Rouch, 16 h 30 ; Hommage à Frank Borzage : le Destin se joue la nuit (1936, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, 19 h ; la Grande Ville (1937, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Beyrouth mille et une images : la Châtelaine du Liban (1956), de Richard Pottier, 16 h 30 ; la Cinémathèque de la danse présente : Al Son del Mambo (v.o.), 20 h 30.

DIMANCHE

Beyrouth mille et une images : Safarbalek (1967), d'Henri Barakat, 16 h 30 ; Garo (1965, v.o. s.t.f.), de Gary Garabedian, 19 h ; le Liban la nuit (1962, v.o. s.t.f.), de Mohamed Selmane, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Les Cinémas du Canada : Jésus de Montréal (1989, v.o. s.t.f.), de Denys Arcand, 14 h 30 ; Une vieille boîte (1975, v.o. s.t.f.), de Paul Driessen, la Vie heureuse de Leopold Z (1965, v.o. s.t.f.), de Gilles Carle, 17 h 30 ; 1... 2... 3... (1984, v.o. s.t.f.), de Graeme Ross, les Bons Débarras (1980, v.o. s.t.f.), de Francis Mankiewicz, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Cinémas du Canada : Dessine-moi une chanson (1990, v.o. s.t.f.), de Francine Desbiens, les Noces de Palo (1934, v.o. s.t.f.), de Friedrich Dahlsheim, 14 h 30 ; Cordes (1991, v.o. s.t.f.), de Wendy Tilby, The Company of strangers (1990, v.o. s.t.f.), de Cynthia Scott, 17 h 30 ; la Basse Cour (1992, v.o. s.t.f.), de Michèle Cournoyer, Being at Home with Claude (1991, v.o. s.t.f.), de Jean Beaudin, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie porte Saint-Eustache Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Ritratti di Roma : Amour assassin : Bianca (1984) de Nanni Moretti, 13 h 30 ; Absences amoureuses : Moi et ma sœur (1987) de Carlo Verdone, 16 h ; Sentiments amoureux : le Diable au corps (1986) de Marco Bellocchio, 18 h 30 ; En famille : la Famille (1986) de Ettore Scola, 21 h.

DIMANCHE

Ritratti di Roma : Absences amoureuses : Je la connaissais bien (1965) d'Antonio Pietrangeli, 13 h 30 ; En famille : Violence et Passion (1974) de Luchino Visconti, 16 h ; Sentiments amoureux : Drame de la jalousie, v.f.) d'Ettore Scola, 18 h 30 ; l'Etrangère : Mignon est partie (1988) de Francesca Archibugi, 21 h.

LES EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE MER (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

AGAGUK (Fr.-Can., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES AMIES DE CŒUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CŒUR DE MÉTISSE (Can.-Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

COUP DE JEUNE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

LA CRISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

DE FORCE AVEC D'AUTRES (Fr.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DERNIÈRE LIMITE (**) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DRACULA (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FORTRESS (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS No 3 (Hong Kong, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LIGHT SLEEPER (**) (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LIOUBOV (russe, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LOIN DE BERLIN (Fr.-All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MALCOLM X (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SAMBA TRAORÉ (Fr.-Suis.-burkinabé, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

UN CŒUR EN HIVER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BILLET

La peseta en difficulté

Coïncidence ! Au moment même où l'OCDE publie un rapport aussi sévère qu'alarmant sur l'Espagne *(lire page 16)*, la peseta est vivement attaquée sur les marchés des changes. Des attaques si dures et insistantes que la Banque de France et la Bundesbank doivent voler au secours de la Banque centrale d'Espagne dans la défense d'une monnaie rendue plus vulnérable par l'annonce d'élections législatives anticipées. Actuellement en visite officielle en Pologne, M. Gonzalez a déclaré que son gouvernement était fermement décidé à maintenir la parité de la peseta et que la spéculation allait bientôt cesser, ajoutant que les attaques des marchés étaient le résultat de questions politiques et non pas économiques.

Que la cote de confiance de M. Gonzalez et sa crédibilité soient sérieusement entamées, cela est certain et pose un problème politique que les élections du 6 juin vont peut-être résoudre. Mais les attaques contre la peseta s'expliquent aussi – quoi qu'en dise le président du gouvernement – par une situation économique et financière sérieusement dégradée et probablement pour assez longtemps. Championne d'Europe de la croissance économique et du nombre de créations d'emplois, l'Espagne a connu entre 1985 et 1990 des années fastes. Mais le pays, largement aidé en cela par des investissements étrangers massifs, a maintenant parcouru la partie la plus facile de sa phase de développement. Pour avoir presque exclusivement privilégié la croissance, l'Espagne se retrouve maintenant confrontée aux problèmes classiques de l'inflation des prix et des coûts, aux déficits extérieurs, à la perte de compétitivité. Signe de ces déséquilibres : un déficit grandissant des finances publiques qui avoisine 4 % du PIB et qui risque de s'aggraver à cause du coût croissant des programmes sociaux et du service de la dette des entreprises publiques.

La volonté de M. Gonzalez d'arrimer l'Espagne à l'Union économique et monétaire a poussé le gouvernement à durcir depuis l'année dernière sa stratégie économique. Mais l'acceptation d'une certaine austérité et de réformes dérangeantes (celles qui concernent les salaires notamment et la concurrence), dans un pays où le taux de chômage approche 20 % de la population active, a de quoi inquiéter beaucoup de monde, et pas seulement les cambistes. Résultat : alors que les taux d'intérêt baissent partout, ils montent en Espagne.

Le pays résistera-t-il ou empruntera-t-il comme la Grande-Bretagne et l'Italie d'autres voies de redressement, passant par la dévaluation ou même la sortie du SME ? C'est pour éviter de telles solutions que l'Allemagne et la France volent au secours d'une monnaie et d'un pays en réelle difficulté.

ALAIN VERNHOLES

□ **Grundig : *« le commencement du début d'une ébauche de solution »* pour l'usine de Creutzwald.** – Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Gérard Longuet, a affirmé, vendredi 23 avril à Metz, entrevoir *« le commencement du début d'une ébauche de solution industrielle »* pour l'usine de téléviseurs Grundig de Creutzwald (Moselle) menacée de fermeture. Le ministre a envisagé l'apport de *« nouvelles productions »*, des contacts – *« pas seulement asiatiques »* – ayant déjà été établis. Il a cependant ajouté qu' *« il y aura des compromis partout »*. De son côté, le directeur général Johnny Komnata écrit, dans un communiqué, avoir été *« mandaté par le directoire du groupe Grundig pour explorer toutes possibilités de maintien de l'activité industrielle sur le site »*. Cette *« recherche active »* se poursuivra jusqu'au 21 mai.

Alors que Matignon s'apprête à annoncer des « économies »

M. Balladur a engagé le dialogue avec les partenaires sociaux

Entouré de sept ministres, le premier ministre a réuni les partenaires sociaux, le vendredi 23 avril, à Matignon. La rencontre a surtout permis d'entretenir un climat social, pour l'instant favorable, avant les décisions gouvernementales du mois prochain annoncées comme douloureuses.

Dans la bouche de M. Balladur, le propos ne saurait être un lapsus. Pour signifier l'importance de la rencontre convoquée à Matignon, vendredi 23 avril, avec tous les partenaires sociaux, il fit observer que *« huit ministres »* avaient *« consacré* [leur] *journée à cette réunion »*. Et, puisque la reprise du dialogue social vaut bien une messe, le premier ministre en fut le grand ordonnateur des plus civils. Alors qu'il était prévu que les discussions puissent se poursuivre le samedi matin, le cas échéant, celles-ci se terminèrent en fin d'après-midi, en avance sur l'horaire. Ainsi, les délégations syndicales et patronales purent-elles sacrifier au rite des déclarations de perron avant que le chef de gouvernement s'exprime à son tour. Largement à temps pour les journaux télévisés de 20 heures. Comme le confiait à la sortie Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, impressionné par la technique et l'allure du premier ministre : *« Il nous a fait un numéro d'ENA. Après chaque sujet, il faisait la synthèse en trois minutes. »*

Chacun ayant pu s'exprimer, tous déclarèrent avec une satisfaction non dissimulée que la séance, commencée le matin, avait été *« fructueuse »*. Seule la CGT manifestait sa réserve en affirmant qu'elle avait participé à *« une information à sens unique »*, qualifiant la réunion *« de non-débat qui n'a pas eu de résultat »*.

Dans l'esprit d'Edouard Balladur, tel n'était pas l'objet de cette journée de travail, de toute façon. Il s'agissait certes de passer en revue la plupart des dossiers sociaux, en priorité ceux de l'emploi et de la situation financière des différents régimes (Sécurité sociale et UNEDIC), mais surtout *« de s'informer mutuellement »*, toujours dans le souci d'apporter la preuve d'un *« esprit de rassemblement, de tolérance et de respect mutuel »*. Il était clair qu'aucune décision ne devait être prise, et le premier ministre à souligné que des avis divergents demeuraient au sein du gouvernement quant aux solutions à adopter. Une réunion entre les ministres, fixée au samedi après-midi, devrait rapprocher les points de vue.

« Avant d'attaquer la falaise »

Même s'ils n'ont *« pas tout dit »* au cours de ce débat commun, dont M. Blondel continuait à regretter qu'il n'ait pas été précédé de contacts bilatéraux, les partenaires sociaux, eux aussi divisés sur certains points, n'étaient pas mécontents de la formule. Pour résumer le sentiment de tous, le dirigeant de FO disait qu'il ne s'était *« pas senti piégé »* en raison, justement, de l'absence volontaire de choix clairement indiqués. Tout au plus aura-t-on appris que le premier ministre recevra individuellement les organisations syndicales et patronales d'ici le mois de juin et que chaque ministre concerné est chargé, pour son compte, de poursuivre le même dialogue afin d'élaborer les mesures qui, toutes, *« ne figureront pas dans le collectif budgétaire »*. Une seule exception à cette règle : M. Rossinot, ministre de la fonction publique, et M. Balladur, recevront ensemble les syndicats de fonctionnaires le 3 mai, jour de la publication attendue du premier rapport sur l'état des finances publiques demandé au procureur général de la Cour des comptes, Jean Raynaud.

Peut-être la poursuite de *« l'état de grâce »* est-elle à ce prix. Au travail depuis le début du mois, l'équipe de M. Balladur souhaite prolonger une période de sérénité propice à sa réflexion et – la méthode utilisée pour la rencontre avec les partenaires sociaux le prouve – favorable à l'instauration d'un climat détendu, si ce n'est de confiance. Pas un chiffre, pas un diagnostic autre que général ne filtre, le premier ministre se contentant de rappeler *« le caractère sérieux de la situation »* ou se limitant à de simples injonctions. Par exemple, il a demandé à ses interlocuteurs de *« prendre conscience »* de l'état des lieux et se préparer à *« en tirer les conséquences »*.

Si tout cela ne s'apparente pas à un discours churchillien qui promettait *« du sang et des larmes »*, il est cependant manifeste que cette manière encore ouatée vit ses dernières heures. M. Balladur a fixé le premier rendez-vous au 5 mai, date retenue pour l'annonce du collectif budgétaire qui comprendra, a-t-il répété, des *« économies »* et des mesures *« pour améliorer la situation »*. Nanti alors des comptes exacts de M. Raynaud, il abordera alors l'épreuve de vérité ; où dit plus crûment, il attaquera enfin la falaise.

Pour l'instant séduits, les partenaires sociaux savaient, vendredi soir, en quittant Matignon, que les choses sérieuses débuteraient prochainement. Dans cette perspective, ils fourbissent leurs armes, leurs arguments, et ne désespèrent pas, pour certains d'entre eux du moins, de faire accepter leurs vues. Ils font souvent montre de confiance. Improprement qualifiée de *« Grenelle à froid »*, la réunion aura sans doute servi à cela. Elle décrispe d'autant mieux les rapports que tous savent qu'une nouvelle rencontre est prévue pour la fin du mois de juin.

ALAIN LEBAUBE

Le ministre de l'agriculture s'est fait applaudir au congrès de la FNSEA

Les dirigeants agricoles pressent le gouvernement de demeurer « inébranlable » sur le GATT

C'est devant un parterre de délégués sages et peu vindicatifs que Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, a réussi son premier examen de passage en clôturant, vendredi 23 avril à Versailles, le 47e congrès de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles). Il a réaffirmé la *« détermination »* et la *« fermeté »* de la France dans la négociation du GATT et son discours a été applaudi.

Luc Guyau, président de la fédération, a déclaré, pour sa part, que son *« non au GATT »* était un *« oui à l'Europe »* et il a invité le ministre, qui retrouve ses collègues des Douze les 26, 27 et 28 avril à Bruxelles, à rester *« inébranlable »* car *« les agriculteurs ne pardonneront aucune faiblesse sur ce dossier »*.

C'est en fait Etienne Lapèze – grenadier de la vieille garde de la FNSEA et secrétaire général, malin comme un renard du Quercy, artisan de tous les mouvements spectaculaires comme des mini-révolutions de palais de la Fédération – qui a résumé de la manière la plus courageuse les défis qu'a désormais à affronter une paysannerie désemparée. *« Notre lutte peut revêtir un caractère prospectif exemplaire. Mais attention ! Etant de plus en plus minoritaires, ou bien nous serons capables de dialoguer au-delà de notre propre milieu, ou bien nous nous verrons imposer des choix, bons ou mauvais, qui ne seront pas les nôtres. Ne restons pas cantonnés dans un combat purement revendicatif ! »* Et pourtant la franchise n'aura pas payé puisqu'il n'a été reconduit par les agriculteurs du Sud-Ouest au conseil d'administration que d'extrême justesse.

Lui et d'autres, qui ont compris enfin que l'agriculture devra jouer la carte de l'économie compétitive, la qualité, l'exportation, la performance, davantage que celle des primes, compensations et pleurnicheries en tout genre, ont constamment cherché à convaincre les 1 500 délégués qu'il ne servirait à rien *« de rester rivé au passé »*. Sans doute existera-t-il toujours des riches et des jeunes dynamiques et optimistes et, à côté, d'autres paysans qui relèveront plutôt du traitement social. Mais il faut avoir *« l'intelligence de notre diversité plutôt que d'y voir des antagonismes »*, a encore martelé Etienne Lapèze. Ah ! cette unité syndicale, véritable anguille que tous les présidents de la FNSEA croient tenir et qui s'échappe dès que surgissent des périls de nature à dresser les uns contre les autres, éleveurs ou laboureurs, céréaliers ou modestes propriétaires de troupeaux de moutons.

Luc Guyau s'est employé pendant trois jours à démontrer qu'elle avait été restaurée, cette cohésion, après que, l'été dernier, la confiance dans la FNSEA avait vacillé. De fait, le rapport présenté par Etienne Lapèze et Gérard Lapie, secrétaire général adjoint, a été adopté à l'unanimité. Luc Guyau a été lui-même ovationné par ses pairs et aucun des administrateurs qui se représentaient au conseil n'a été mis en minorité. *« Voilà de quoi nous responsabiliser »*, a pu juger, satisfait, le Vendéen Luc Guyau, qui avait besoin de conforter sa crédibilité.

Outrances de mauvais aloi

Unité, responsabilité : voilà les deux mots-clés qui ont dominé un congrès calme, studieux, convenable, presque assagi, voire las. Qu'elle était loin l'ambiance électrique de Bourg-en-Bresse en avril 1992, quand Raymond Lacombe fustigeait d'un ton de stantor cette *« Europe prête à succomber aux faux-semblants de la* pax americana... *»* !

Bien sûr, le congrès n'aura pas failli à la règle et comptera son lot de tirades prononcées dans le seul but de susciter les hourras. *« Que la France rappelle ses technocrates de Bruxelles et les mette quelques jours au cul des vaches ou à biner les betteraves ! »*, a lancé le président du CNJA, Christian Jacob. Le responsable de l'Ile-de-France s'est laissé aller à des outrances de mauvais aloi, comparant ses troupes aux *« victimes d'un génocide voulu et organisé »*. Luc Guyau lui-même aura embouché les trompettes de la démagogie facile en stigmatisant l'ampleur de *« la subvention de l'Etat pour combler le déficit de la RATP, bien supérieure aux dotations pour l'aménagement rural »*.

Derrière la forme, le fond heureusement a prévalu, et au moins cinq questions essentielles ont pu être débattues : comment réduire jusqu'à zéro l'impôt foncier non bâti sans assécher les budgets des communes rurales ? Comment donner aux conjointes des agriculteurs un véritable statut de chef d'entreprise ? Comment définir un revenu professionnel agricole distinguant le revenu disponible et les sommes réinvesties ? Comment maintenir une agriculture sur l'ensemble du territoire ? Comment résoudre les désordres monétaires en Europe qui provoquent des distorsions de concurrence de 30 % ?

Le même discours que M. Soisson

Les envolées contre la politique agricole commune (PAC) et le GATT constituaient évidemment les meilleurs boucs émissaires pour susciter et amplifier des colères unanimes. Luc Guyau ne s'est pas gêné pour les fustiger. *« La réforme de la PAC est foncièrement perverse et il faut la reconstruire morceau par morceau »*, a-t-il déclaré devant le ministre de l'agriculture et de la pêche Jean Puech, qu'il avait qualifié quelques instants plus tôt de *« novice »*. Sans prononcer le mot tabou de veto, alors qu'il l'utilisait abondamment à l'époque du gouvernement Bérégovoy, il a lancé cette mise en garde : *« Lors des dernières élections, les responsables politiques actuels se sont publiquement engagés à renégocier le pré-accord de Washington. M. Balladur a fait preuve de fermeté devant M. Kohl. Tout mouvement contraire serait incompréhensible et immédiatement sanctionné. »*

Dans un long discours au fil duquel il n'a cité aucun chiffre budgétaire, mais fait appel à dix reprises à la nécessité d'*« une concertation approfondie »*, Jean Puech a dit qu'il faudrait *« définir des priorités donc opérer des choix difficiles »*. Puisque la négociation du GATT a abouti *« à un total isolement de la France au sein de la CEE au terme d'un enchaînement désastreux d'événements, il faut que le gouvernement reprenne l'initiative. La négociation devra être globale, dans un cadre multipartite, où chacun trouvera un intérêt en termes équilibrés »*. Pour le reste, notamment la longue litanie des requêtes auprès de la Commission et des Douze, Jean-Pierre Soisson avait déjà prononcé presque exactement le même discours que son successeur...

Jean Puech aura formulé beaucoup de souhaits, mais annoncé aucune décision significative. Et pour cause : c'est Edouard Balladur qui, le 7 mai, les dévoilera lui-même aux organisations syndicales et professionnelles. N'empêche, le discours du nouveau ministre aura été applaudi et les habituels quolibets seront restés dans les gorges. De mémoire de congressiste de la FNSEA, on n'avait ni vu ni entendu cela depuis longtemps.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Renouvellement

Tous les trois ans, la FNSEA réunit un congrès électif et renouvelle donc entièrement ses instances dirigeantes. Sur les 67 membres du conseil d'administration 21, notamment en Rhône-Alpes, Normandie, Bourgogne-Franche-Comté, ne sollicitaient pas un autre mandat. Les élections qui ont eu lieu le jeudi 22 avril ont provoqué un rajeunissement des dirigeants, qu'ils soient désignés selon des critères géographiques, sur une liste nationale ou en fonction de catégories spécifiques (producteurs de viande ou de végétaux, agricultrices, fermiers, jeunes ou anciens agriculteurs).

Mercredi 28 avril le nouveau conseil d'administration désignera le bureau de trente membres dont le président et les secrétaires généraux. Luc Guyau, désigné au titre de la Vendée et de l'Ouest au conseil d'administration, sera candidat à sa propre succession à la présidence.

Pour protester contre la chute des cours du poisson

Les pêcheurs bretons appellent au blocage des ports de plaisance

Après un mois d'accalmie, les pêcheurs bretons ont décidé de remonter au créneau pendant le week-end des 24 et 25 avril, en bloquant, à l'appel du comité de survie, les ports de plaisance en Manche et dans l'Atlantique. Ils veulent obtenir la libération d'un patron-pêcheur emprisonné après les violentes manifestations du 17 mars à Bayonne et protester contre la chute des cours du poisson.

On constate une baisse générale, depuis lundi 19 avril, des cours du poisson sur toutes les criées bretonnes, après une remontée des prix au cours des trois dernières semaines. Ce redressement passager était dû au mauvais temps, à des mouvements sociaux chez les pêcheurs danois et à la fixation par la CEE de prix minima sur certaines espèces. Mais vendredi, à Concarneau, 5 tonnes de poisson n'ont pas trouvé preneur et ont été détruites.

□ **Affaire de Tourdun : un autre responsable agricole écroué.** – Un quatrième agriculteur gersois, Marc Serres, président du Groupement d'action et d'amitié en milieu rural (GAMMIR) a été mis en examen vendredi 23 avril et placé en détention à la maison d'arrêt de Tarbes par Guy Etienne, procureur de la République d'Auch. Il a reconnu avoir participé à Tourdun (Gers) lundi 19 avril à l'agression, avec une dizaine d'autres personnes, contre Jean-Michel Videau, expert immobilier mandaté par le Crédit agricole pour estimer les biens d'un agriculteur gaveur (*le Monde* du 24 avril). Marc Serres est inculpé de vol simple, destruction d'objets mobiliers par incendie, voies de fait avec préméditation et guet-apens. – *(Corresp.)*

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 19 AU 23 AVRIL 1993

PARIS

La fin de l'état de grâce

INDICE CAC 40

- 3,55 %

Décidément, le comportement des boursiers restera toujours aussi incompréhensible pour les âmes simples. Après avoir misé pendant des semaines envers et contre tout sur une baisse des taux d'intérêt, la Bourse de Paris chute lourdement... à partir du moment où la baisse du prix de l'argent s'accélère en France et en Allemagne. Depuis la forte hausse du mardi 13 avril – avec le retour à 10 % du taux des prises en pension de la Banque de France – rien ne va plus sur le marché français!

Prises de bénéfices parfaitement logiques pour les uns, dans une Bourse devenue très chère, baisse des taux largement anticipée pour les autres : les valeurs françaises ont en tout cédé 3,55 % d'un vendredi à l'autre et l'indice CAC 40 est revenu à 1 916,58 points. Du coup, la liquidation du mois boursier d'avril est perdante de 1,94 % et il faut remonter cinq mois en arrière, à la semaine du 16 au 20 novembre 1992, pour trouver un recul légèrement supérieur. Quatre séances sur cinq se sont ainsi conclues cette semaine sur un repli de l'ordre de 1 %. Le seul sursaut, celui de jeudi, venu mettre un terme à une série ininterrompue de six baisses consécutives est la conséquence d'une baisse inespérée des taux allemands.

La Bundesbank a ainsi ramené son taux d'escompte de 7,50 % à 7,25 %, et le taux lombard de 9 % à 8,50 %. Profitant de l'occasion, la Banque de France lui a emboîté le pas dès vendredi en ramenant le taux de ses prises en pension de 9,75 % à 9,50 %. Elle a indiqué qu'elle procéderait lundi 26 avril à un appel d'offres au taux de 8,50 % au lieu de 8,75 % précédemment. En l'espace de dix jours, la banque centrale française a ainsi assoupli par trois fois sa politique monétaire. Lundi 19 avril, elle avait réduit de 0,35 % son taux d'appel d'offres et de 0,25 % celui des prises en pension. Et tout cela, sans le moindre effet sur la Bourse de Paris.

La récession comme leitmotiv

La faute, d'abord, aux investisseurs étrangers et notamment anglo-saxons qui, aux dires des opérateurs, ont profité de la solidité du franc pour réaliser une bonne partie des bénéfices engrangés depuis le début de l'année. Ils reviendront peut-être au moment des privatisations, mais ils considèrent que les valeurs françaises sont devenues chères avec en moyenne un rapport cours/bénéfices (PER) nettement supérieur à 16. Pour eux, l'essentiel des gains possibles compte tenu des résultats médiocres des entreprises françaises a été réalisé.

Les analystes français et étrangers sont en outre de plus en plus préoccupés par l'extrême faiblesse de l'activité en France et par la succession d'annonces par les entreprises françaises de contre-performances l'an dernier et de prévisions peu encourageantes pour 1993. La baisse des taux va dans le bon sens, mais elle est lente et ses effets sur la croissance seront très progressifs. Après avoir salué la formation du gouvernement Balladur, les boursiers ne se font plus trop d'illusions sur sa capacité à faire redémarrer l'activité avant la fin de l'année. Le petit choc psychologique espéré au lendemain des élections législatives qui aurait permis une petite relance de la consommation et plus encore de l'investissement a fait long feu. Le terme même de récession revient comme un leitmotiv dans les prévisions de croissance pour les mois à venir. Des anticipations qui se doublent en France de la perspective d'une augmentation prochaine de la fiscalité.

Enfin, les boursiers avaient mis beaucoup d'espoirs dans les privatisations et gardaient en mémoire l'euphorie des années 1986-1987, avant le krach d'octobre. L'annonce d'un nouveau programme de privatisations était en tout cas synonyme à leurs yeux de beaucoup d'attentions des pouvoirs publics à leur égard. Un virage à 180 degrés par rapport au désormais célèbre, *«la Bourse, rien à cirer»* d'Edith Cresson. Mais là aussi, il leur faut déchanter. Certes, un coup de pouce fiscal en faveur de l'épargne longue est toujours à l'ordre du jour, mais les projets de privatisations se font de plus en plus modestes. Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, en attend cette année *«de 20 à 30 milliards de francs»* et leur rythme dépendra étroitement *«des capacités d'absorption du marché»*.

Finalement, les investisseurs trouveront peut-être des raisons d'espérer dans le fait que l'épargne des Français, préoccupés par l'évolution du chômage et de leur situation financière a, selon l'INSEE, beaucoup augmenté en fin d'année dernière. La baisse des taux clairement engagée pourrait tout de même finir par déboucher sur des arbitrages en faveur des actions. Selon les comptes trimestriels de l'INSEE, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a progressé de 1,5 % au quatrième trimestre de 1992, après 0,3 % de hausse au troisième trimestre, tandis que le taux d'épargne est passé de 12,5 % à 13,4 %.

Du côté des valeurs et après deux mois d'intenses négociations, la Coopération pharmaceutique française, qui prépare une contre-OPA sur le répartiteur pharmaceutique OCP, *«avance très sérieusement»* et pourrait déposer une contre-offre *«dans quelques jours»*. Une première OPA avait été lancée en mars par le groupe allemand Gehe sur l'OCP, leader français de la répartition (grossiste) avec 33 milliards de francs de chiffre d'affaires. Elle est toujours en cours et se termine le 12 mai.

ÉRIC LESER

Agroalimentaire

	23-4-93	Diff.
Bongrain	2816	- 60
BSN	918	- 32
Eridania Béghin	711	- 17
Fromageries Bel	3930	+ 80
LVMH	3843	- 97
Pernod-Ricard	405,20	- 5,10
Rémy-Cointreau	153,80	- 4,20
Saint-Louis	1151	- 24

Assurances

	23-4-93	Diff.
AGF	620	- 11
AXA	1 288	- 71
GAN	411	- 19,10
Groupe Victoire	872	- 79
SCOR SA	541	inch
UAP	538	- 38

Bâtiment et matériaux

	23-4-93	Diff.
Bouygues	667	- 30
Ciments français	339	- 11
Colas	980	- 60
Eurotunnel	35,90	- 2,75
Fougerolle	950	- 16
GTM Entrepose	430	- 16
Immob. Phénix	132,30	- 6,70
Jean Lefebvre	1 115	- 123
Lafarge-Coppée	332,60	- 32,80
Poliet	291,80	- 11,20
Saint-Gobain	485,40	- 10,70
SGE	227	- 11
Spie-Batignolles	395	- 19,90

Chimie

	23-4-93	Diff.
Air liquide (L')	748	- 21
ELF Sanofi	960	- 23
Gascogne	390	- 2
Institut Mérieux	9 600	- 220
Michelin	161,20	- 6,80
Plastic Omnium	761	+ 93
Rhône-Poulenc A.	564	- 24
Rhône-Poulenc CI.	623	+ 32
Roussel-Uclaf	548	+ 19
Synthélabo	1 258	+ 34

Consommation non alimentaire

	23-4-93	Diff.
BIC	1 088	- 12
Chargeurs	1 169	- 27
Christian Dior	285,50	- 8,90
Clarins	619	- 18
DMC	278	- 13
EBF	635	- 95
Essilor Int.	439	+ 3
Groupe André	729	- 1
L'Oréal	1 063	- 51
Moulinex	88,80	- 5,70
Salomon	1 456	+ 14
SEB	425,60	- 14,60
Skis Rossignol	1 085	- 3
Sommer-Allibert	1 377	- 44
Yves Saint Laurent	750	inch.
Zodiac	1 826	- 144

Crédit et banques

	23-4-93	Diff.
Comp. bancaire	438,50	- 19,60
BNP CI	531	- 32
Cetelem	1 237	- 43
CPR	327,50	- 5
CDE	219	inch.
CCF	241	- 7,10
CFF	1 108	- 80
CLF	419	- 19
Crédit lyon. CI	617	- 16
Crédit national	1 277	- 19
Société générale	612	- 17
SOVAC	1 285	- 32
UFB Locabail	248	+ 3
UIC	533	- 27
Via Banque	335	- 12

Electricité et électronique

	23-4-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	646	- 33
Alcatel-Câble	532	- 25
CSEE	568	+ 38
Intertechnique	490	- 41
Labinal	616	- 84
Legrand	4 410	- 360
Matra Hachette	284	- 14
Radiotechnique	284	- 8
Sagem	3 450	- 24
Schneider	665	- 12
Sextant Avionique	185,50	- 4,50
Thomson CSF	160,20	- 5,10

Distribution

	23-4-93	Diff.
Alsacienne Sup	2 036	- 49
Bon Marché	562	- 21
Carrefour	2 650	- 17
Casino	140	- 8
Castorama	600	- 2
CDME	486	- 29
Compt. Modernes	1 300	- 48
Damart	3 575	+ 85
Docks de France	462	- 25
Gal. Lafayette	1 780	+ 110
Guilbert SA	1 410	- 70
Guyenne Gasc.	1 540	- 60
Pinault Print.	738	+ 3
Primagaz	909	- 5
Promodès	725	+ 2
SCOA	16,10	+ 0,20

Immobilier et foncier

	23-4-93	Diff.
CFI	283	- 7
GFC	424	+ 10
Lucia	210	- 10
Olipar	58	- 6
Rue Impériale	3 300	- 195
Sofimag	494,50	- 1,50
Silic	715	+ 15
Simco	545	- 5
Sogeparc	720	inch.
UIF	547	- 3

Investissement et portefeuille

	23-4-93	Diff.
Arnault et Asso.	280	+ 19
Bolloré	500	- 25
Cerus	86,55	- 2,95
CGIP	1 090	- 20
Eurafrance	1 606	- 29
Gaz et Eaux	1 461	- 74
Lagardère MMB	86	inch.
Marine-Wendel	344	- 10
Navigation mixte	989	- 34
Nord-Est	145,10	- 2,80
Origny-Desvroise	750	+ 7
Parfinance	196	inch.
Paribas	421,10	+ 2,50
Pinault	318	- 7
SPEP	400	- 14
Suez	297,20	- 21,20
Worms et Cie	280,10	- 17,90

Métallurgie, mécanique

	23-4-93	Diff.
Carnaud-Metalbox	201,80	- 6,70
Dassault Aviation	480	- 34
De Dietrich	1 680	- 21
Fives-Lille	298	- 12,90
Isotal	409	+ 4
Legris Industrie	185,60	- 9,40
Métaleurop	89,10	- 2,40
Pechiney CI	285	- 28
Pechiney Int.	203,10	- 10
Peugeot SA	556	- 14
Strafor Facom	615	- 30
Valeo	772	- 7
Vallourec	170	+ 7

Mines d'or, diamants

	23-4-93	Diff.
Anglo-American	135	+ 13,10
Buffelsfontein	42	+ 4,80
De Beers	90,90	+ 4,85
Driefontein	46,40	+ 2,95
Gencor	12,95	+ 1,05
Harmony	20,10	+ 2,75
Randfontein	28,50	+ 4,45
Sainte-Helena	31,50	+ 2,70
Western Deep	112	+ 16

Pétrole

	23-4-93	Diff.
BP-France	90	- 1,35
Elf-Aquitaine	369,50	- 13,10
Erap-Elf	295	- 10
Esso	742	- 18
Géophysique	650	- 11
Total	270,50	- 3

Sicomi ou ex-Sicomi

	23-4-93	Diff.
Bail Investis.	943	+ 27
Genefim	309	- 1
Immobail BTP	420	+ 18,90
Interbail	520	inch.
Klepierre	576	+ 6
Locindus	854	+ 12
Selectibanque	168	- 2,20
Unibail	404	- 1,50

Transports, loisirs, services

	23-4-93	Diff.
Accor	672	+ 5
BIS	168	- 4
Canal Plus	1 267	- 35
Cap Gemini	186	- 13,60
CEP Communic.	388,60	- 4,40
CGI Inf.	361,30	inch.
Club Méditerranée	380	- 17
Dauphin Ota	255	inch.
Génér. des eaux	2 220	- 115
Ecco	440	+ 22
Euro Disney	77,25	- 6,30
Havas	449	- 17,10
Lyonnaise-Dumez	440	- 30
OGF	589	- 9
Pub. Filipacchi	672	- 27
Publicis	NC	inch.
Delmas Vieljeux	840	inch.
SITA	633	inch.
Sligos	490	+ 7
Sodexho	965	- 20
TF1	458	- 2,40

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	23-4-93	Diff.
10 % 1978	100,10	inch.
9,80 % 1978	100,20	inch.
9 % 1979	101,06	- 0,96
10,80 % 1979	102,05	inch.
CNE 3 %	5 420	+ 10
CNB 5 000 F	99,05	+ 0,40
CNB Par. 5 000 F	99,45	+ 0,45
CNB Suez 5 000 F	98,80	+ 0,75
CNI 5 000 F	99,50	+ 0,45

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Alcatel Alsthom	1 497 985	998 068
Oréal (L')	615 180	663 343
Total	2 120 565	651 876
Suez	1 967 120	616 084
ELF Aquitaine	1 895 400	495 159
LVMH	131 930	490 362
Eaux (Générale des)	192 280	438 579
CGI Informatique	1 212 789	434 811
BSN	461 250	431 666
Eurotunnel	10 831 000	397 479
Société générale	608 340	381 482
AXA	280 985	368 764
Saint-Gobain	735 410	362 626
Lyonnaise des eaux	709 270	321 133

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Vallourec	+ 8,7	EBF	- 13,4
Total Cpat	+ 8,1	CICA	- 13,2
Scoa	+ 5,6	Euro Disney	- 10,1
Sodero	+ 4,7	Labinal	- 9,8
Signaux Eq. El.	+ 4,6	Intertechnique	- 7,8
Dassault Electr.	+ 4,3	Legrand Ord.	- 7,7
Bail Invest.	+ 4,3	Dynaction	- 7,4
SFIM	+ 3,7	Eurotunnel	- 7,4
Finextel	+ 3,7	Pechiney CIP	- 7,2
ECCO	+ 3,6	Worms & Cie	- 7
Synthélabo	+ 3,3	Lafarge Coppée	- 6,7
Gal. Lafayette	+ 3,2	CDME	- 6,3
Unibail	+ 2,8	Jean Lefebvre	- 6,3
Sligos	+ 2,7	Colas	- 6,2

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	16-4-93	19-4-93	20-4-93	21-4-93	22-4-93
RM	2 247 869	2 294 511	2 653 665	3 338 272	3 815 483
Comptant					
R. et obl.	22 862 282	21 769 378	16 417 099	23 368 131	26 786 934
Actions	193 908	137 583	160 435	212 597	190 963
Total	25 304 059	24 201 472	19 231 199	26 919 000	30 793 380

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	19-4-93	20-4-93	21-4-93	22-4-93	23-4-93
Indice gén.	1 968,91	1 949,33	1 931,89	1 944,46	1 916,58
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	539,2	532,2	527,5	524,6	527,5

MATIF
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 avril 1993
Nombre de contrats : 204 646 environ

COURS	ÉCHÉANCES			
	JUIN 1993	SEPT. 1993	DÉC. 1993	MARS 1994
Premier	118,32	118,30	118,04	–
Dernier	117,58	117,60	117,50	120,30

NEW-YORK

Pause

INDICE DOW JONES

- 1,8 %

Après avoir battu la semaine dernière un nouveau record, Wall Street a eu besoin de reprendre ses esprits. L'indice Dow Jones a ainsi cédé 1,8 % sur la semaine et s'est inscrit vendredi en clôture à 3 413,77 points dans un marché affecté par une succession de nouvelles défavorables sur la conjoncture économique américaine.

Les boursiers américains ont appris successivement que l'indice de la production industrielle était stagnant en mars, que le déficit commercial était en légère hausse en février, que l'utilisation des capacités de production était en repli en mars, que l'indice de confiance des consommateurs était également en baisse et enfin que les commandes de biens durables avait chuté de 3,7 % en mars alors que les experts tablaient sur un recul limité à 1 %. Dans ce contexte, les prises de bénéfices se sont multipliées même si les volumes de transactions sont restés dans l'ensemble plutôt réduits.

Du côté des valeurs, Philip Morris a annoncé une progression de 11 % de ses résultats trimestriels, mais la décision de la société de baisser le prix de certaines de ses cigarettes rend les pronostics pour l'ensemble de l'exercice très incertains. Autre résultat trimestriel attendu, celui d'IBM qui continue à se débattre dans les difficultés. La société enregistre une perte de 50 cents par action, à comparer à un gain de 4,45 dollars par titre réalisé sur les trois premiers mois de 1992.

Indice Dow Jones du 23 avril : 3 413,77 (c. 3 478,61).

	Cours 16 avril	Cours 23 avril
Alcoa	63 3/4	63 7/8
ATT	60	56
Boeing	37 3/4	38
Chase Man. Bank	36 7/8	31 7/8
Du Pont de Nemours	53 3/8	51 7/8
Eastman Kodak	55 1/8	54 1/8
Exxon	68	64 1/4
Ford	55 1/4	52 3/4
General Electric	96 1/4	93 1/8
General Motors	40 1/2	40 1/2
Goodyear	76 1/2	73 7/8
IBM	49	47 3/4
ITT	84 1/4	79 7/8
Mobil Oil	70 1/4	68 1/4
Pfizer	60 1/2	64 3/4
Schlumberger	66	63 1/4
Texaco	64 5/8	62 3/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	145 3/4	144 1/4
Union Carbide	19 1/2	19 7/8
United Tech.	49 1/2	49 5/8
Westinghouse	15 1/8	15 3/8
Xerox Corp	80 1/8	79

TOKYO

Hausse du yen, baisse des cours

INDICE NIKKEI

- 2,9 %

La Bourse de Tokyo est repassée sous la barre des 20 000 points cette semaine en raison des craintes des investisseurs de voir l'appréciation du yen ralentir la reprise économique au Japon. L'indice Nikkei a terminé la semaine à 19 704,15 points, en baisse de 593,71 points ou 2,9 % sur la semaine précédente au cours de laquelle l'indice avait atteint son plus haut niveau en treize mois à 20 874,71. Les échanges ont été faibles, atteignant en moyenne quotidienne 382 millions de titres contre 630 millions la semaine précédente.

La baisse du Nikkei est due à la rapide appréciation du yen qui a suivi les déclarations du président américain Bill Clinton selon lesquelles une hausse du yen favoriserait la réduction de l'excédent commercial japonais.

«Tôt ou tard, la hausse du yen va cesser, provoquant une reprise de la Bourse pendant que le marché examinera la réalité de la reprise à travers les résultats des sociétés», a estimé le responsable titres de Toyo Securities Co., Kunio Ikutake.

La hausse de la Bourse de Tokyo de la semaine précédente était due à l'attente des investisseurs d'une reprise économique rapide à la suite de l'annonce d'un plan de relance. Le Nikkei a reculé durant cinq séances consécutives depuis la fin de la semaine précédente, avant de se reprendre vendredi en raison d'un réajustement des portefeuilles des investisseurs à la veille du week-end.

Indices du 23 avril : Nikkei, 19 704,15 (c. 20 297,86); Topix, 1 532,69 (c. 1 565,10).

	Cours 16 avril	Cours 23 avril
Ajinomoto	1 370	1 330
Bridgestone	1 330	1 320
Canon	1 500	1 440
Fuji Bank	1 990	2 040
Honda Motors	1 470	1 400
Matsushita Electric	1 380	1 330
Mitsubishi Heavy	665	648
Sony Corp.	4 960	4 700
Toyota Motors	1 680	1 630

LONDRES

Rebond

+ 0,7 %

La Bourse de Londres a pu profiter, cette semaine, de la multiplication des signes de reprise de l'économie britannique et de la tendance à la baisse des taux d'intérêt en Europe pour repartir à la hausse. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a ainsi gagné 19,4 points (0,7 %) d'un vendredi à l'autre pour s'inscrire à 2 843,8 points.

Le Stock Exchange a progressé pendant les quatre premiers jours de la semaine avant de chuter de 1,3 % vendredi en raison de prises de bénéfice et de la faiblesse de Wall Street. Le marché s'était auparavant persuadé que la reprise tant attendue en Grande-Bretagne était bien au rendez-vous. Il s'est pour cela appuyé sur les bons indicateurs économiques publiés dans la semaine. A commencer par le recul un peu inattendu du chômage en mars pour le deuxième mois consécutif. Les ventes de détail ont augmenté pendant trois mois de suite et les crédits hypothécaires pour l'achat de logements se sont fortement accrus le mois dernier.

Les valeurs britanniques ont également été dopées par les baisses des taux d'intérêt allemands puis européens, et par l'annonce d'une importante OPA de Pearson sur Thames Television.

Indices «FT» du 23 avril : 100 valeurs 2 843,80 (c. 2 824,40); 30 valeurs 2 240,50 (c. 2 202,50); fonds d'Etat 121,4 (c. 96,30); mines d'or 95,72 (c. 112).

	Cours 16 avril	Cours 23 avril
Allied Lyons	5,50	5,79
BP	3,04	2,90
BTR	6,06	6,13
Cadbury	4,79	4,77
De Beers	10,38	10,19
Glaxo	5,64	5,77
GUS	26,45	28,65
ICI	11,88	12,56
Reuters	12,78	12,84
RTZ	6,47	6,49
Shell	4,84	5,68
Unilever	11,20	11,18

FRANCFORT

Déception

– 1,3 %

La semaine boursière à Francfort a été décevante et la baisse surprise de ses taux directeurs par la Bundesbank jeudi n'a pas provoqué une véritable reprise des cours. L'indice DAX s'est inscrit en fin de semaine en clôture à 1 657,10 points, en recul de 1,3 % d'un vendredi à l'autre.

Après une légère hausse lundi, le marché a ensuite cédé du terrain avant la réunion du conseil central de la Bundesbank jeudi. La publication, mercredi, d'un taux de croissance élevé de la masse monétaire allemande M3 avait éteint les espoirs d'une nouvelle baisse des taux. Il faut dire que M3 était en progression de 3,2 % en mars (rythme annuel), soit une forte hausse par rapport à février (croissance négative de 0,3 %) et janvier (– 2,4 %).

La Bundesbank a pourtant pris, comme à son habitude, les marchés à contre-pied en annonçant jeudi une diminution d'un quart de point du taux d'escompte à 7,25 % et d'un demi-point du taux Lombard à 8,5 %. La Bourse allemande a salué dans un premier temps le geste de la banque centrale allemande mais les prises de bénéfice se sont multipliées vendredi. Les incertitudes concernant l'ampleur de la récession en Allemagne, l'aggravation du déficit public allemand et le référendum en Russie ont pesé sur la cote.

Indice DAX du 23 avril : 1 657,10 (c. 1 678,85).

	Cours 16 avril	Cours 23 avril
AEG	158	151,70
BASF	239,30	238,80
Bayer	279,90	274,70
Commerzbank	300,70	300,50
Deutschebank	712,70	703
Hoechst	248,70	244,50
Karstadt	528	523
Mannesman	280,50	282,70
Siemens	644	628,40
Volkswagen	317,70	328,50



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Le compartiment de l'eurofranc en vedette

L'accueil fait outre-Manche aux derniers emprunts internationaux libellés en francs est révélateur d'un changement de sentiments à l'égard de cette monnaie. Très réservés ces derniers mois, les investisseurs britanniques s'intéressent à nouveau aux titres français. Ils remanient en conséquence leurs portefeuilles, ce qui souvent les conduit à se défaire d'obligations en marks qui rapportent moins.

Globalement, le compartiment de l'eurofranc était très en vue la semaine passée car il a rouvert ses portes aux emprunteurs étrangers. Certains, comme la Banque européenne d'investissement, ont dès à présent – ou auront bientôt – l'emploi de ressources en francs. Pour d'autres, solliciter le marché français n'est qu'un moyen détourné de se procurer des fonds en une autre devise. La Norvège a ainsi émis, vendredi 23 avril, un euro-emprunt de 3 milliards de francs dont elle obtiendra le produit en yens et qu'il lui faudra rémunérer en fonction de l'évolution du loyer de l'argent à Tokyo. Le Trésor public d'Oslo a conclu à cet effet un contrat d'échanges avec une banque nippone, IBJ.

Le yen est une monnaie à laquelle sont assortis des taux d'intérêt très bas, ce qui explique l'importance qu'il a prise dans la pondération de la dette extérieure de plusieurs pays. Ce taux est d'environ 15 % pour la Norvège.

Telle qu'elle est apparue aux yeux des investisseurs, l'affaire a suscité un vif intérêt. La Norvège est un emprunteur de choix. Elle n'avait plus sollicité le marché français depuis une quinzaine d'années. Sur le marché allemand, ses apparitions sont plus fréquentes. Sa plus récente opération en marks a été émise immédiatement après Pâques et pour allécher les investisseurs, il lui a suffi de proposer un revenu supérieur de 12 points de base seulement à celui que procuraient alors les bons du Trésor de Bonn. Sa transaction française se différencie bien davantage des bons d'Etat. Elle offrait au départ une prime de 25 points de base par rapport aux obligations gouvernementales émises à Paris. L'affaire était placée sous la conduite de Paribas. C'est un des succès de la semaine.

L'euro-émission de 1,5 milliards de francs lancée jeudi pour le compte de la Banque européenne d'investissement a également retenu l'attention de tous les spécialistes. Sa durée est la même, cinq ans, mais ses conditions sont beaucoup plus sévères. Le rendement auquel les investisseurs pouvaient s'attendre au départ se situait à 7,02 % contre 7,14 % pour la Norvège. La différence s'explique en partie par le crédit dont jouit la Banque européenne, dont la signature est une des plus respectées de tous les marchés internationaux et qui, en Italie, est tout particulièrement appréciée. On estime que l'opération se placera à plus de 20 % dans des portefeuilles transalpins.

Un élément technique non négligeable

En outre, un élément de nature technique a joué un rôle non négligeable. L'emprunteur n'a pas immédiatement besoin des fonds. Il entend les obtenir en plusieurs étapes dans les six mois qui viennent. Mais il s'est dès à présent assuré du coût de ses tirages et ce coût sera de 16 points de base plus élevés que celui des bons du Trésor français qui servent de référence. La banque Européenne a conclu à cet effet un contrat avec le Crédit commercial de France qui s'occupe de son emprunt. Il est probable qu'en raison de ce contrat seule une partie de son montant a été offerte en souscription.

Les quatre autres débiteurs qui cherchaient à lever des fonds la semaine passée sur le marché de l'eurofranc n'ont eu aucune difficulté à mener à bien leur entreprise. Il y a eu deux opérations pour le compte de sociétés privées américaines, McDonald et une autre, qui fait partie du groupe Toyota. Elles ont chacune bénéficié de la notoriété des emprunteurs, attirant en foule les investisseurs privés suisses. Deux des meilleures signatures européennes, celle d'un établissement public allemand, Creditanstalt für Wiederaufbau, et celle du Crédit local de France, ont retenu l'attention d'un cercle plus large d'investisseurs internationaux. Le prochain candidat devrait être la Communauté européenne du charbon et de l'acier, dont on attend pour le début de semaine une émission de 1,5 milliard de francs pour une durée dix ans. Les fonds seront utilisés tels quels, en francs.

Par ailleurs, parmi les événements récents du marché international, il convient de mentionner la confirmation d'une des rares transactions en deutschemarks pour le compte d'une collectivité locale française. L'affaire qui porte sur environ 43 millions de DM a été conclue aux Luxembourg à la fin de l'année dernière dans la plus grande discrétion. Elle n'a été révélée que ces tout derniers jours. Son débiteur est l'Ile-de-France, qui est vraisemblablement la première région française à se procurer des fonds en recourant à la formule allemande des prêts bancaires transférables. L'opération a été réalisée par le Deutsche Girozentrale International.

Sur le marché des euro-obligations en marks, on assiste à une sorte de repli. Le placement des nouvelles émissions est limité à des zones géographiques bien précises. Une émission a remporté un succès immédiat : celle d'un milliard de DM émise par une entreprise du groupe Volkswagen pour une durée de dix ans. C'est le plus grand emprunt de type classique jamais lancé en marks, pour le compte d'une société industrielle d'outre-Rhin. Les investisseurs allemands se sont précipités sur ces titres qui n'ont guère eu l'occasion de trouver preneur à l'étranger. Une autre opération, dont le débiteur est la Controllbank autrichienne, a été presque entièrement souscrite par des investisseurs suisses.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le franc dopé et le dollar plombé

Les deux diminutions successives des taux directeurs de la Banque de France n'ont nullement compromis la remontée des cours du franc français bien au contraire, celui du mark à Paris revenait de 3,385 à 3,377 francs après 3,355 francs. Bien plus, ces diminutions, effectuées à la faveur d'un nouvel assouplissement de la politique de la Bundesbank *(voir en rubrique Marché monétaire et obligataire)*, ont fortement contribué à décourager encore davantage la spéculation étrangère contre le franc, dans la mesure où l'attitude plus conciliante des autorités monétaires allemandes permet à la France d'amorcer, enfin, une désescalade de ses taux devenue vitale pour son économie.

L'abaissement des taux directeurs de la Banque fédérale d'Allemagne le jour même du voyage de M. Balladur à Bonn ne pouvait mieux tomber. Si on ajoute le fait que les deux grands hérauts d'une «mise en liberté du franc» pour conquérir une liberté en matière de taux d'intérêt, dont les propos iconoclastes avaient contribué à nourrir la spéculation, sont désormais neutralisés, l'un au perchoir de l'Assemblée nationale, l'autre au ministère de l'intérieur (MM. Séguin et Pasqua), on réunit tous les ingrédients d'un retour du franc à une santé bien méritée, et aussi bien chèrement acquise.

C'est bien ce qu'on pense à l'extérieur de nos frontières, où les positions à la vente sur notre monnaie se dénouent très douloureusement, ce qui se traduit par des rachats de francs et contribue à la lente reconstitution des avoirs nets en devises de la Banque de France, qui ont augmenté d'un peu plus de 11 milliards de francs pendant la semaine se terminant le 15 avril, avoisinant les 90 milliards de francs. Apparemment, l'institut d'émission a achevé de rembourser les avances de marks faites pendant la seconde crise du franc, à la fin de l'an dernier, comme en témoigne la situation du compte 25 du passif au bilan de l'établissement, «comptes des banques, institutions et personnes étrangères», dont le solde est revenu pratiquement à zéro.

La monnaie espagnole ne va pas bien du tout. Fortement attaquée en fin de semaine, elle a dû être soutenue vigoureusement à ce moment-là par la Banque d'Espagne, assistée de la Bundesbank et de la Banque de France. Cette dernière se souvient de l'époque pas bien lointaine (premier semestre 1991) où une peseta triomphante, dopée par des taux d'intérêt meurtriers et des apports de capitaux étrangers énormes, menaçait de crever son plafond par rapport au franc, que les Banques centrales, de part et d'autre des Pyrénées, devaient soutenir. Il en coûta à la Banque de France une ponction, temporaire, d'une soixantaine de milliards de francs sur ses réserves.

Les excès de l'Espagne

Aujourd'hui, rien ne va plus en Espagne, comme le relève, sévèrement, le rapport de l'OCDE *(lire page 13)*. Dans la péninsule ibérique, les coûts de production sont les plus élevés d'Europe, et les deux dévaluations, d'environ 11 % au total, sont considérées comme insuffisantes sur les marchés des changes, où la pression monte, suivant les opérateurs qui, vendredi en fin de journée, évoquaient ouvertement une dévaluation de la peseta pendant le week-end. La Banque d'Espagne a dû porter de 14 % à 15 % le taux de l'argent au jour le jour.

Le président du gouvernement, Felipe Gonzalez, s'est engagé à maintenir les parités de la peseta, *«mais nous dépendons du soutien des banques centrales européennes»*. L'annonce d'élections législatives le 6 juin prochain n'arrange rien, les incertitudes politiques s'ajoutant à la dégradation inexorable de la situation économique pour déprimer la monnaie nationale. Comme l'Italie mais à un moindre degré, l'Espagne va devoir payer en bloc des excès et des dérives accumulés depuis des années. La facture est salée et le choc sera rude.

Le dollar est décidément bien «plombé». La nouvelle diminution des taux directeurs de la Bundesbank devait théoriquement le favoriser en réduisant l'écart de taux d'intérêt qui, jusqu'à présent, rend peu attractifs les placements en marks. *Las!* Le cours du billet vert remonta fugitivement d'un peu plus d'un pfennig, légèrement au-dessus de 1,60 DM, pour retomber lourdement aussitôt après. L'échec subi par le président Clinton pour faire passer son plan de relance au Sénat et surtout la baisse de 3,7 % des commandes de biens durables en mars aux Etats-Unis – le plus fort recul depuis décembre 1991 – alors que l'on prévoyait un recul de 1 % seulement ont jeté un froid sur les marchés. Du coup, le cours du dollar est retombé à 1,58 DM et à 5,34 F. A Tokyo, il a battu à nouveau son record historique de baisse à 109,90 yens contre 112 yens la semaine dernière, avant de terminer à 110,80 yens.

A Paris toutefois, le recul de la devise américaine, de 5,45 à 5,3475 francs, a ramené en arrière la monnaie japonaise, qui ne valait plus que 4,82 centimes contre 4,84 centimes la semaine dernière. Ce n'est pas aujourd'hui que Jacques Calvet, PDG de PSA, pourra saluer l'indispensable revalorisation d'un yen notoirement sous-évalué, formidable avantage tarifaire non recensé au GATT.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 19 AU 23 AVRIL 1993
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,5745	8,4196	2,2570	2,4932	51,3759	2,6774	2345,22
	–	1,5260	7,9589	2,2513	2,4614	50,6937	2,7666	2359,20
New-York	1,5745	–	18,7083	69,7593	63,1512	3,0647	58,8862	0,00671
	1,5260	–	17,9099	67,7828	61,9963	3,0102	55,1572	0,00647
Paris	8,4196	5,3475	–	373,0398	337,7013	16,3883	314,4663	3,5981
	8,3198	5,4520	–	369,5520	338,0837	16,4118	308,7170	3,5265
Zurich	2,2570	1,4335	26,8069	–	90,5273	4,3932	84,2987	0,9624
	2,2513	1,4753	27,3932	–	91,4631	4,4410	81,3734	0,9543
Francfort	2,4932	1,5835	29,6130	110,4639	–	4,8529	93,1197	1,0631
	2,4614	1,6130	29,5334	109,3337	–	4,8555	88,9686	1,0433
Bruxelles	51,3759	32,63	6,1019	22,7625	20,6063	–	19,1885	2,1907
	50,6937	33,22	6,0947	22,5175	20,5952	–	18,3232	2,1488
Amsterdam	2,6774	1,7005	317,99906	1,18626	107,38869	5,21146	–	1,1416582
	2,7666	1,8130	332,40798	1,22890	112,39925	5,45756	–	1,1727037
Milan	2345,22	1489,50	278,5414	1039,0652	940,6378	45,64818	875,9188	–
	2359,20	1546	275,9918	1047,9225	958,4625	46,53823	852,7303	–
Tokyo	174,45	110,80	20,71996	77,29334	69,97158	3,39565	65,15731	0,074387
	171,98	112,70	21,57249	76,39124	69,86981	3,39253	62,16716	0,072898

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 23 avril 1993, 4,8262 F contre 4,8376 F le vendredi 16 avril 1993.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN* : Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte

23 avril 1993

Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Le caoutchouc déprime

«Le caoutchouc naturel a connu, en 1992, une nouvelle période de stabilité des cours et, ce, à des niveaux particulièrement bas pour ne montrer des signes de reprise que vers les dernières semaines de l'année», écrit Jean-Marc Seyman, directeur de la Société française de négoce SAFIC-ALCAN, dans son récent bulletin consacré à l'année passée. Le constat est toujours valable : la «feuille fumée» de référence s'établissait cette semaine à Kuala Lumpur – capitale de la Malaisie, lieu de l'essentiel des transactions – à environ 211 cents de Malaisie par kilo. Un prix à peine supérieur au cours le plus bas de février 1992.

Les frémissements enregistrés sur les cours entre décembre 1992 et février 1993 auront été de courte durée et encore correspondaient-ils à un arrêt des saignées habituel, la régénération des arbres s'échelonnant de février à mai.

La récession mondiale et le fort ralentissement de la construction automobile ont donné au caoutchouc l'allure d'une matière première déprimée, à l'égal d'autres denrées tropicales comme le cacao ou le café. A une différence près toutefois : la gomme naturelle fait l'objet d'un accord international de régulation efficace, qui fonctionne depuis cinq ans. Mais cet accord arrive à son terme à la fin de l'année. Pays producteurs et consommateurs se concertent pour une décision commune sur la reconduction ou non de l'accord.

Au cours de ces réunions, la position des protagonistes s'affirme : les pays producteurs, favorables à une renégociation de l'accord, sans pour autant nier les effets régulateurs de l'INRO (Organisation internationale du caoutchouc naturel) l'accusent de maintenir les prix dans une fourchette trop basse. Les pays consommateurs, eux, veulent une simple reconduction de l'accord actuel. Ils affirment que tout mécanisme de stabilisation des cours doit s'inspirer des lois du marché, afin de ne pas se transformer en un système de soutien des cours.

Excédents de 100 000 tonnes

En fait, la réalité du marché n'est pas si défavorable aux pays producteurs : après plusieurs années consécutives de déficit de la production sur la consommation, le marché du caoutchouc s'est équilibré en 1991 pour se trouver en excédent en 1992. D'après SAFIC-ALCAN, la production mondiale est passée de 5 360 000 tonnes en 1991 à 5 450 000 tonnes en 1992, tandis que la demande dans le même temps augmentait de 200 000 tonnes, de 5 150 000 tonnes à 5 350 000 tonnes, retrouvant ainsi les niveaux de 1989. Ce surplus de 100 000 tonnes, qui représente les volumes entreposés par l'INRO, s'il est modeste, pèse tout de même sur le marché. Les consommateurs réduisent donc leurs stocks à un strict minimum, assurés de toujours trouver les tonnages nécessaires.

Mais une nouvelle donne est venue perturber ces pratiques : la réduction de l'offre malaise. Autrefois premier producteur de caoutchouc, la Malaisie a rétrogradé au deuxième, puis au troisième rang sur l'échiquier mondial. Pour 1992, elle enregistre une baisse de récoltes de 30 000 tonnes, a priori dérisoire, mais qui cache une réalité lourde de conséquences. La forte demande de l'industrie locale (+15 % par an) entraîne une chute progressive des exportations, qui ont baissé de près d'un tiers au cours des quatre dernières années. Et elles ont diminué de plus de 10 % au cours des neuf premiers mois de 1992 par rapport à la même période en 1991.

La situation offre quelques variantes en Indonésie, passée deuxième producteur, qui, après une forte croissance en 1991, a fléchi en 1992. Par contre, la Thaïlande a très nettement consolidé sa position de premier producteur mondial puisque ses tonnages récoltés en 1992 (1 471 000 tonnes) sont supérieurs de 10 % à ceux de l'année précédente.

Quant à la consommation, elle manque de vitalité... et de perspectives, même si elle a quelque peu augmenté, surtout aux Etats-Unis (+10 %). Mais les opérateurs sont tout de même pessimistes, car les tendances fondamentales restent négatives. L'Europe de l'Est (qui n'est pas solvable) et le Japon diminuent inexorablement leurs commandes. Même la carte USA semble compromise : *«J'ai bien peur que la demande accrue de l'Oncle Sam soit momentanée,* avoue un professionnel. *Il faut bien des commandes pour faire tourner la machine économique. Mais une fois approvisionné, le mouvement s'arrête. La relance économique par la locomotive américaine, tout le monde essaie d'y croire, mais ce n'est pas le reflet d'une réalité profonde.»*

Décidément, la reprise se fait attendre.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 23-4
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 288 (– 54) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 116 (– 17) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 170 (+ 235) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	3045 (+ 17,5) Dollars/tonne
Café (Londres) Mai	885 (– 11) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mai	985 (– 4) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	352 (– 6) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	224 (– 4) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	184,9 (+ 2,2) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Juin	18,88 (+ 0,24) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 16-4-93	Cours 23-4-93
Or fin (kilo en barre)	58 050	59 100
– (kilo en lingot)	59 050	59 100
Pièce française (20 fr.)	342	338
• Pièce française (10 fr.)	384	365
Pièce suisse (20 fr.)	339	340
Pièce latine (20 fr.)	337	340
• Pièce tunisienne (20 fr.)	348	330
Souverain	434	428
• Souverain Elizabeth II	450	438
• Demi-souverain	263	251
Pièce de 20 dollars	2 120	2 125
– 10 dollars	1 240	1 150
• – 5 dollars	851,25	880
– 50 pesos	2 200	2 205
• – 20 marks	430	422
– 10 florins	350	356
• – 5 roubles	250	240

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Encore un cran à la baisse

Napoléon, dit-on, ne nommait généraux que les officiers qui avaient de la chance. Edouard Balladur en a certainement, puisque la Banque fédérale d'Allemagne a eu la grande délicatesse d'abaisser ses taux directeurs le jour même de sa première visite officielle au chancelier Kohl, à Bonn.

Pour une surprise, ce fut une surprise, car l'annonce, la veille, d'une augmentation de 3,2 % de la masse monétaire allemande M3 donnait à penser aux opérateurs que la Bundesbank, à l'issue de son conseil d'administration du jeudi 22 avril, s'en tiendrait au *statu quo*. Mais les administrateurs de la banque centrale en ont jugé autrement, estimant, sans doute, que la progression anormale de M3, attribuée, suivant certains, au gonflement des créances sur l'Etat dans le portefeuille des banques pour financer un déficit budgétaire grandissant, n'était que temporaire.

Ajoutons-y la forte dégradation de l'économie de l'ouest de l'Allemagne, carrément entrée en récession, et on comprendra pourquoi le conseil de la Buba a consenti à ramener de 7,50 % à 7,25 % le taux d'escompte et de 9 % à 8,50 % le taux Lombard, cette dernière mesure étant très largement anticipée, puisque l'écart entre les deux taux, «chenal» dans lequel évoluent les taux à court terme, était devenu exagérément large. Rappelons que le taux d'escompte avait déjà été ramené de 8 % à 7,50 % le 18 mars dernier, ce qui avait permis à la Bundesbank d'abaisser, par petites touches, son véritable taux directeur, à savoir celui de ses pensions à très court terme (REPO), revenu de 8,25 % le 5 mars à 8,11 % la semaine dernière, et à 8,09 % cette semaine.

La Banque de France a profité, d'abord, du raffermissement du franc pour abaisser ses taux directeurs de début de semaine, ramenés de 9,10 % à 8,75 % pour ses appels d'offre et de 10 % à 9,75 % pour ses pensions à 5-10 jours. La décision de la Buba lui a permis de donner un nouveau cran à la désescalade, en passant à 8,50 % et 9,50 %, respectivement, pour les deux taux. Aussitôt, les banques commerciales lui ont emboîté le pas, réduisant pour la deuxième fois leur taux de base qui, en huit jours, est revenu de 10 % à 9,50 %, légèrement au-dessus des 9,45 % en vigueur avant le 18 décembre dernier. Sur la place de Paris, le loyer de l'argent au jour le jour a reflué de 9 3/8 %-9 5/8 % à environ 9 % et celui à trois mois vaut 8,50 % contre 8,75 %-9 %.

Paris avait anticipé

Toutes ces bonnes nouvelles ont commencé par galvaniser un MATIF très déprimé en début de semaine, dans l'attente d'une diminution plus significative des taux directeurs de la Banque de France, le cours de l'échéance juin retombant à 117,56. Vendredi, ce cours bondit à 118,36, retrouvant son record de la semaine précédente, pour chuter lourdement à 117,52, sous l'impact d'abondantes ventes de non-résidents, surtout londoniens, qui, jouant le fait accompli, ont massivement pris leurs bénéfices. Il faut dire qu'à Paris on a beaucoup anticipé la baisse des taux ces derniers mois et surtout ces dernières semaines, au point que le marché va devoir «digérer» ses excès. Aux environs de 7 %, (7,13 % à la veille du week-end) les taux longs français (OAT 10 ans) viennent buter sur les 6,58 %-6,60 % du Bund dix ans, avec un écart d'un demi-point difficile à combler, une correction pouvant bien intervenir sur les cours dans les semaines qui viennent si la Banque de France ne prend pas de nouvelle initiative à la baisse.

Sur le marché obligataire, le climat a été bon, avec un emprunt Aéroports de Paris (ADP) de 1 milliard de francs, à 7,25 % nominal, 7,46 % réel et 0,36 point au-dessous du rendement de l'OAT dix ans, taux très «tiré» mais fortifié par la prestigieuse notation AAA. Les investisseurs institutionnels se sont jetés dessus, et tout le monde n'a pu être servi. L'accueil a été moins chaleureux pour l'emprunt rituel de la Caisse de refinancement hypothécaire (CRH, 1,15 milliard de francs) à 7,40 % nominal et 7,56 % réel.

Cette semaine, le calme a régné sur le front des syndicats de placement, sans âpre bataille pour les pourcentages : Paribas et la Caisse nationale de Crédit agricole ont été chefs de file pour, respectivement, ADP et la CRH, avec environ 15 % du barème, la Caisse des dépôts se trouvant en retrait et les trois grandes banques commerciales absentes.

FRANÇOIS RENARD

Le Monde

La préparation du plan de relance du logement

Les pouvoirs publics étudient une extension de la déduction des déficits fonciers pour les propriétaires-bailleurs

Le gouvernement travaille activement à la mise au point de son plan de relance du logement, prévu pour le 5 mai. Au cœur de ses interrogations figure en bonne place la possibilité pour les propriétaires-bailleurs d'imputer leurs déficits fonciers sur l'ensemble de leurs revenus et non plus, comme maintenant, sur leurs seuls revenus fonciers et pendant cinq ans uniquement.

Depuis des mois, les professionnels réclament cette mesure – en vigueur dans le passé – qui a d'ailleurs été reprise dans le projet de l'UPF. Selon eux, en rendant l'investissement dans le locatif privé plus attractif, elle permettrait d'enrayer l'érosion du parc de logements privés destinés à la location. Mais cette disposition se heurte à l'opposition de l'administration fiscale, qui estime qu'elle favoriserait l'évasion.

Pris entre leur souci de respecter leur engagement et de relancer le locatif privé et celui d'éviter des déperditions fiscales, les pouvoirs publics travaillent sur plusieurs hypothèses. La première consisterait à plafonner (à 50 000 voire 100 000 francs) les sommes déduites. La seconde alternative exclurait de la déduction les intérêts d'emprunts payés par les bailleurs. La déduction serait donc limitée aux seuls travaux.

Dans l'esprit du gouvernement, cette mesure éviterait l'écueil d'une bonification indirecte d'intérêts. Elle aurait un autre avantage : susciter, par le biais des travaux, un volume d'affaires dans le bâtiment (sur le second œuvre) et inciter les bailleurs à améliorer leur bien. Ce supplément d'activité (source de rentrées de TVA) serait donc bon, dans son esprit, pour l'emploi et lutterait en outre contre le travail au noir. En revanche, cette démarche ne favoriserait pas la construction neuve et ne permettrait en aucune façon de réduire le stock actuel de logements neufs (80 000) préalable à une reprise des mises en chantier.

F. V.

3,2 milliards de francs de déficit en 1992

L'année noire d'Air France

1992 a été une année noire pour l'ensemble du transport aérien et Air France n'a pas échappé à la règle. Annoncé en novembre dernier, le déficit net consolidé du groupe Air France est conforme aux prévisions : 3,266 milliards de francs contre 685 millions en 1991 et 717 millions en 1990.

Conscient de *« la situation très préoccupante »* que traverse la compagnie, Bernard Attali, son PDG, a tenu à rappeler que *« l'effort de rigueur engagé va se poursuivre »* faisant allusion au plan de retour à l'équilibre adopté à l'automne 1992 qui prévoit 3 milliards de francs d'économie. Au bilan de son action, des accords passés avec les personnels navigants ont permis une réduction des coûts de 850 millions de francs. Le plan de 5 000 suppressions d'emplois au sol pour la période 1991-1993 se poursuit. 17 000 horaires de travail ont été revus, ce qui a provoqué des mouvements de protestation sociale notamment à Orly-sud (*le Monde* du 8 avril). De même, Air France a revu à la baisse son plan d'investissement en chute de 30 % à 4,2 milliards de francs sur les années 1992-1993. D'ores et déjà, la compagnie a prévu soit d'annuler, soit de reporter à une date meilleure (au-delà de 1996) la commande de vingt-trois avions neufs.

Les résultats du groupe Air France se sont fortement dégradés en 1992, mais ils comportent une provision exceptionnelle de 723 millions de francs qui correspond au montant de l'adhésion par Air France au régime de retraite Agirc/Arrco (régime complémentaire interprofessionnel des salariés) pour combler la dégradation de l'équilibre démographique de la caisse de retraite des personnels au sol. A titre de comparaison, l'exercice de 1991 s'était soldé pour les opérations exceptionnelles par un gain de 1,585 milliard de francs obtenu grâce à la vente du siège social.

L'évolution du chiffre d'affaires du groupe Air France qui comprend désormais 95 sociétés intégrées a connu un léger tassement passant de 57,6 à 57 milliards de francs de 1991 à 1992. Au niveau des comptes, 1992 s'est traduit pour Air France par la fusion définitive avec UTA. Parmi les filiales, si les hôtels Méridien, Servair (restauration aérienne et ferroviaire), Sotair (le voyagiste d'Air France sous les marques Jet Tours, Eldorador, Jumbo charter) dégagent des bénéfices, Air Inter, la première d'entre elles, a annoncé pour l'exercice 1992 un déficit de 68,8 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs en progression de 8 % sur 1991. Satisfait par le coefficient de remplissage de ses avions, qui a atteint le taux de 64,5 %, Jean-Cyril Spinetta, président d'Air Inter, a rappelé que l'accident du mont Sainte-Odile du 20 janvier 1992 *« avait pesé sur les comptes »*.

Une dégradation du ratio d'endettement

La compagnie Air France représente 70 % de l'activité du groupe Air France. Son résultat pour 1992 présente le même déficit que celui du groupe, soit 3,2 milliards de francs. Le transport passagers de la compagnie a représenté 37,6 milliards de francs en hausse de 1,9 % seulement contre 4 % pour l'ensemble du trafic aérien mondial. Le trafic fret a connu une chute sevère de près de 10 % avec un chiffre d'affaires de 6,8 milliards de francs. Air France a subi de plein fouet la baisse générale des recettes unitaires, liée à la crise de surcapacité du transport aérien mondial.

Sur un an, le ratio d'endettement du groupe a connu une dégradation importante. Alors qu'il était stable depuis deux ans (1,2 en 1990 et 1991), le rapport endettement sur fonds propres est passé à 1,7 en 1992. Toutefois, Bernard Attali a tenu à rappeler qu' *« Air France reste un groupe solide »*. Selon une étude de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale), les dettes à un an et plus d'Air France représentent 33 % de son chiffre d'affaires, soit le même ratio que British Airways, alors que pour Swissair, le rapport atteint 41 %, pour Japan Airlines 66,3 % et pour la compagnie brésilienne Varig 132 %.

ALAIN BEUVE-MÉRY

A la frontière paskitanaise

Trois diplomates européens ont été enlevés en Afghanistan

Trois diplomates d'Europe occidentale, portés manquants vendredi 23 avril, ont bien été kidnappés au cours d'un voyage entre le Pakistan et l'Afghanistan, a-t-on appris à Islamabad de sources officielles. Les diplomates, un Allemand, un Britannique et un Néerlandais, ont disparu sur la route entre Quetta (Pakistan) et Kandahar (Afghanistan), alors qu'ils faisaient partie d'un groupe de sept personnes ; les quatre autres sont revenues saines et sauves. Selon le secrétaire pakistanais à l'intérieur, une des principales tribus de cette zone frontalière, les Nurzais, serait responsable de cet enlèvement. Les Nurzais sont connus pour leur implication dans le trafic de drogue, et les trois hommes étaient des officiers de liaison chargés des affaires de stupéfiants. – *(AFP.)*

La succession de Turgut Ozal

Suleyman Demirel est candidat à la présidence de la République turque

ISTANBUL

de notre correspondante

Le premier ministre turc, Suleyman Demirel, a confirmé, vendredi 23 avril, qu'il participerait à la course à la présidence de la République (*le Monde* du 23 avril). Sa candidature a été officiellement soumise par le groupe parlementaire de son mouvement, le Parti de la juste voie (DYP), au bureau de la présidence du Parlement. *« Le groupe du DYP n'a pas suffisamment de pouvoir pour élire le président par lui-même,* a déclaré M. Demirel. *Nous demanderons le soutien d'autres partis. »*

Aucune autre candidature n'a été déposée jusqu'à présent. Les partis ont jusqu'au 28 avril pour faire connaître leur choix. La procédure débutera dix jours plus tard et doit être terminée quarante jours après la mort de Turgut Ozal, soit le 27 mai, faute de quoi le Parlement devra être dissous. Aux deux premiers tours, M. Demirel a besoin des voix de 300 des 450 députés ; au troisième tour, 226 voix, soit la majorité absolue, suffiront. Erdal Inönü, dirigeant du Parti populaire social-démocrate (SHP), partenaire du DYP au gouvernement, a exprimé le vœu que cette élection n'affecte pas *« la coalition, qui a fourni la stabilité, la croissance et la paix interne au cours des dix-huit derniers mois »*. D'autres membres du SHP ont confirmé qu'ils soutiendraient M. Demirel.

A court terme, ce dernier tentera, en choisissant un nouveau premier ministre, de préserver la coalition. Mais, au cours des prochains mois, on assistera peut-être à un rapprochement entre le DYP et l'autre parti de centre droit, l'ANAP. La personnalité du président Ozal et sa rivalité avec M. Demirel étaient des obstacles majeurs à l'unification de ces deux partis à l'idéologie très similaire. Il est dès lors possible que, dans l'espoir de revenir au pouvoir, l'ANAP choisisse de soutenir la candidature de M. Demirel.

NICOLE POPE

□ **Douze militants d'extrême gauche tués par la police.** – Douze membres présumés de l'organisation d'extrême gauche illégale turque Dev Sol (Devrimci Sol, gauche révolutionnaire) ont été tués dans la région de Tunceli, en Anatolie centrale, a rapporté, vendredi 23 avril, l'agence semi-officielle Anatolie. Ces militants ont été tués le 18 avril lors d'une opération des forces de l'ordre déclenchée à la suite d'une attaque au lance-roquette d'un poste de gendarmerie à Akçapinar, près de Tunceli. Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux autres militants présumés de Dev-Sol ont été tués à Istanbul lors d'un « règlement de comptes » entre factions rivales de cette organisation, selon Anatolie. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CORÉE DU SUD : un amiral poursuivi pour corruption.** – L'amiral Kim Chong-ho, ancien chef des opérations navales, est l'objet d'une enquête pour corruption, dans le cadre de la « campagne de propreté » lancée par le nouveau président Kim Young-sam. Il lui est reproché d'avoir accepté l'équivalent de plus de 5 millions de francs de pots de vin de la part de subordonnés en échange de promotions. – *(UPI.)*

Armes surtout utilisées dans les guerres civiles

Le CICR veut faire interdire l'emploi des mines anti-personnel

GENÈVE

de notre correspondant

Lors du symposium sur les mines anti-personnel, qui s'est achevé le 23 avril à Montreux (Suisse), Cornelio Sommaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a rappelé que 200 millions de mines terrestres étaient *« éparpillées en désordre »* dans trente-sept pays. *« Il faut arrêter le carnage »*, s'est écrié M. Sommaruga, qui a lancé un appel solennel en ce sens aux gouvernements, aux fabricants d'armes et aux belligérants des régions du monde où sévit la guerre.

Il ne fait pas de doute pour le CICR que l'utilisation de ces armes ne doit plus être tolérée. Ceux qui les sèment estiment cyniquement qu'il coûte beaucoup plus cher à l'« ennemi » de soigner, opérer, amputer et rééduquer un blessé que d'enterrer un mort... L'emploi de ces armes est pourtant interdit par le droit international humanitaire et aussi par la Convention des Nations unies de 1980. Mais ce texte ne vise que les conflits internationaux, alors que les mines sont surtout utilisées dans les guerres civiles.

D'autre part, la convention onusienne n'a été ratifiée que par trente-cinq Etats et la moitié des pays qui les fabriquent ne l'ont pas signée. Si elle est destinée à régir l'usage des mines, cette convention ignore leur production, leur transport, leur vente et leur exportation. Ces armes sont également responsables de nombre de famines, car elles peuvent rendre impossible l'accès aux pâturages, aux étables ou simplement aux lieux où de la nourriture se trouve entreposée. Pour le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les mines sont encore considérées comme la principale entrave au rapatriement des réfugiés, comme le montrent, entre autres, les tragédies actuelles au Cambodge et en Afghanistan. Rien qu'en ex-Yougoslavie, on estime à près de trois millions le nombre de ces engins meurtriers, à soixante mille les nouvelles mines déposées chaque semaine. Elles menaceront la vie des générations futures des années après la fin des hostilités.

L'utilisation intensive de ces armes, comme c'est le cas en Angola, où vingt millions de mines ont été posées, ou au Mozambique, où plus de deux millions d'entre elles sont toujours enfouies, peut être comparée, d'après M. Sommaruga, à un « génocide » lent. Dans les régions truffées de mines, le coût de l'aide humanitaire est multiplié au moins par vingt-cinq, ne serait-ce que parce que l'unique moyen d'accéder jusqu'aux victimes est l'avion.

ISABELLE VICHNIAC

Les contre-coups de la priorité donnée à la croissance

L'OCDE appelle l'Espagne à la rigueur

Les dévaluations de la peseta étaient *« peut-être inévitables au cours de la période de turbulence qu'ont traversée la plupart des monnaies du SME »*, mais elles *« rendent plus difficile la lutte contre l'inflation non seulement en raison de leur incidence directe sur les prix, mais aussi dans la mesure où elles peuvent avoir accru les incertitudes quant à l'orientation de la politique monétaire à moyen terme »*, écrit l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dans le rapport qu'elle publie sur l'Espagne.

Les experts du château de la Muette reconnaissent que le gouvernement espagnol *« a fondamentalement modifié l'orientation de son action pendant l'année 1992 »*, une action qui privilégiait la croissance par rapport aux équilibres financiers et à ceux des comptes extérieurs, mais ils soulignent que les mesures d'assainissement budgétaire prises *« sont intervenues trop tard »* et n'ont pas empêché la dégradation de la confiance des entreprises. De leur côté, les marchés *« ont commencé à s'inquiéter de l'aggravation dangereusement rapide du déficit budgétaire »*.

« La politique économique doit être menée d'une main ferme », écrit l'OCDE, qui donne de nombreux et pressants conseils au gouvernement espagnol mais aussi aux régions, aux entreprises et aux partenaires sociaux. *« C'est principalement sur les dépenses que devra porter l'effort d'ajustement du déficit budgétaire. Ces dernières années, la progression des salaires aussi bien que celle des effectifs ont été excessives à tous les niveaux de l'administration. »* Le gouvernement est le premier tancé, qui devra *« s'attaquer de manière plus systématique au problème des sureffectifs »*. Mais la participation des gouvernements régionaux *« est indispensable au succès de l'effort d'austérité »* dans la mesure où ils ont *« procédé à des recrutements beaucoup plus nombreux que ne le justifiaient leurs besoins immédiats »*.

Les pratiques restrictives des professions de services, *« responsables de la forte inflation des dernières années »*, devront être éliminées pour renforcer la concurrence. Il devra en être de même pour les services publics et les marchés du secteur public. La législation des loyers devra être libéralisée.

Les partenaires sociaux sont également rappelés à l'ordre par l'OCDE qui conseille d'abroger les lois corporatistes qui règlent les conditions de travail, de désindexer les salaires des prix. Enfin les partenaires sociaux *« devraient renoncer à l'inclusion de clauses d'indexation dans les accords de salaires »*. *« Une modération générale des salaires s'impose »*, conclut l'OCDE.

Au Chili

Scandale censure et justice

SANTIAGO

de notre correspondant

Sexe, drogue, chantage et haute société : la cour d'appel chilienne n'a pas apprécié le mélange et a interdit, jeudi 22 avril, la diffusion d'un livre fort attendu du journaliste chilien Mauricio Martorell. Elle a ainsi mis le gouvernement dans l'embarras face aux accusations de censure et exacerbé la curiosité des Chiliens. *Impunité diplomatique*, dont la première édition a été épuisée en quelques jours en Argentine, raconte dans le détail les agissements troubles de l'ex-ambassadeur argentin au Chili, Oscar Spinoza Mello. Ce dernier, récemment déclaré coupable de vol par la justice italienne pour des actions commises alors qu'il était consul à Venise, est accusé dans le livre d'avoir organisé des réunions très spéciales pendant son séjour au Chili de 1989 à 1991 et d'avoir exercé un chantage auprès de certains participants à ces réunions.

D'après Mauricio Martorell, sept personnes de renom sont au rang des victimes de l'ancien ambassadeur, parmi lesquelles l'entrepreneur Andomico Luksic, patron d'un des plus grands groupes industriels et bancaires du pays, et le vice-président du Parti conservateur UDI, Julio Dittborn.

Ce sont d'ailleurs les victimes qui sont à l'origine de l'interdiction. L'avocat de M. Luksic a convaincu la cour de protéger *« l'intimité »* de son client menacée, selon lui, par *« le plus immonde morceau de littérature jamais écrit »*. Alors que la maison d'édition Planeta cherche une parade juridique à cette décision, les Chiliens s'apprêtent à retrouver une habitude qu'ils croyaient perdue depuis le retour de la démocratie en 1990 : celle de lire les livres sous forme de photocopies que l'on se passe sous le manteau.

BRUNO ADRIAN

SOMMAIRE

HEURES LOCALES

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Heures locales » folioté 17 à 24 et un cahier « Radio-télévision »

Le numéro du « Monde » daté 24 avril 1993 a été tiré à 457 220 exemplaires.

EN BREF

□ **Philippe Séguin souhaite renforcer le contrôle parlementaire.** – Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a déclaré, vendredi 23 avril, qu'il souhaite renforcer le contrôle des députés sur l'activité gouvernementale en y consacrant trois séances par semaine : le mardi, il propose un débat en début de séance, à 16 heures, sur un grand sujet politique d'actualité ; le mercredi resterait le jour des questions, spontanées et rapides, au gouvernement ; le jeudi serait le jour des questions techniques, reprenant, en les développant, les anciennes questions orales du vendredi matin. Il a indiqué, en outre, qu'il est *« favorable au principe d'une session parlementaire unique, qui passe par une révision de la Constitution »*.

□ **Robert Hunter, ambassadeur des Etats-Unis à l'OTAN.** – Le président Bill Clinton a annoncé, vendredi 23 avril, la prochaine nomination de Robert Hunter au poste d'ambassadeur des Etats-Unis à l'OTAN. M. Hunter, qui succédera à Reginald Bartholomew, devenu émissaire spécial de M. Clinton pour l'ex-Yougoslavie, assure depuis 1981 d'importantes responsabilités au Centre d'études internationales sur la stratégie, notamment comme vice-président pour la politique internationale et directeur des études européennes. Il a occupé diverses fonctions administratives, en particulier au Conseil national de sécurité et à la Maison Blanche. – *(AFP.)*

□ **IRAN : le sort d'un citoyen allemand.** – L'ambassadeur iranien à Bonn a assuré le ministère des affaires étrangères qu'il n'existe pas de confirmation en deuxième instance de la peine de mort prononcée en 1992 contre l'Allemand Helmut Szimkus, accusé d'espionnage au profit de l'Irak (*le Monde* du 24 avril), a indiqué le porte-parole du ministère. Il n'y a *« aucune raison de supposer que Helmut Szimkus sera exécuté »*, a indiqué de son côté le porte-parole du gouvernement. L'avocat de M. Szimkus avait affirmé que la Cour suprême iranienne avait confirmé la peine de mort contre son client. – *(AFP.)*

□ **JAPON : visite de l'empereur à Okinawa.** – L'empereur Akihito s'est rendu, vendredi 23 avril, pour une visite historique à Okinawa, la première dans l'histoire d'un souverain nippon. La population de l'archipel, annexé par le Japon en 1968 et occupé pendant vingt-sept ans par les Etats-Unis après la seconde guerre mondiale, éprouve à l'égard de la famille impériale des sentiments mitigés.

□ **Démantèlement d'un trafic de fausses pièces de 10 francs.** – Les policiers de l'Office central de répression de la fausse monnaie, agissant sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de Versailles, ont procédé, dans la nuit du 22 au 23 avril, à Juziers (Yvelines), à l'interpellation de sept personnes qui « travaillaient » dans un atelier spécialisé dans la fabrication de fausses pièces de 10 francs, à raison de plus de quarante mille exemplaires par semaine. C'est à Nantes que la distribution de fausses pièces de 10 francs avait été observée depuis plusieurs semaines. C'est aussi de Nantes que les filatures ont conduit dans les Yvelines. – *(Corresp.)*

Le Monde

HEURES LOCALES

NANCY PLACE L'ACCUEIL EN PREMIÈRE LIGNE

Après avoir transformé l'aménagement du grand hall de l'hôtel de ville la préfecture de Meurthe-et-Moselle tente d'y introduire la polyvalence du personnel

LE grand hall, c'était l'enfer ! Des deux côtés des guichets de l'hôtel de ville de Nancy, on pousse un même cri du cœur. Les choses ont changé depuis la rentrée d'octobre. Les formalités sont plus rapides et l'ambiance plus agréable, pour les visiteurs comme pour les employés.

Pendant longtemps, l'accueil a été considéré comme le service le moins prestigieux de la municipalité nancéienne. *« C'est ici qu'on envoyait les mutés disciplinaires*, indique le directeur des ressources humaines, Pierre Stussi. *On reléguait à l'accueil les personnages caractériels ou les agents à la performance très médiocre. »* Un comble, lorsqu'on sait qu'un fonctionnaire revêche donne de la mairie une image détestable, et qu'un employé attentif peut faire beaucoup pour le service public local et ses élus. Le maire de Nancy, André Rossinot (radical), devenu ministre de la fonction publique du gouvernement Balladur, sait bien que l'accueil est une fonction névralgique pour une commune. *« C'est le véritable point de rencontre entre la population et la municipalité »*, déclare-t-il. Après sa réélection à la tête de la ville, en 1989, il a décidé de changer cette aberrante tradition.

Le front et l'arrière

Le projet n'était pas aisé. En effet, dans une grande ville, l'accueil est une fonction éprouvante. *« La relation entre la population et l'employé n'a rien à voir avec celle qui existe dans une mairie de quartier. Ici, on ne se connaît pas. Les gens ne viennent que pour des urgences. Toujours pressés, ils sont facilement agressifs »*, explique le secrétaire général, Henri Trellu. Dans une grande administration, les tâches sont, en outre, compartimentées et répétitives. *« La personne qui remplit à longueur de journée des fiches d'état-civil fait un travail totalement déprimant »*, juge Henri Trellu.

A la mairie de Nancy, la mauvaise réputation de l'accueil a été aggravée par l'architecture du grand hall destiné à la réception du public. Il s'agit d'une salle monumentale, de quatre-vingt-dix mètres de long et vingt de large, comptant dix mètres sous plafond. Conçu dans les années 30, le grand hall est parallèle à la place Stanislas, sur laquelle donne la façade nord de l'hôtel de ville. Bien qu'il ait *« fière allure, avec ses colonnes élancées »*, selon Bernard Jouaux, architecte en chef de la ville, il a longtemps été synonyme d'enfer. Le sol et les verrières réverbéraient les bruits, provoquant un constant brouhaha. Un vieil employé raconte avec effroi comment les gamins en visite s'amusaient à pousser des cris aigus pour entendre leur écho.



La transformation de l'accueil exigeait d'abord un aménagement du grand hall. Des architectes nancéiens ont changé le revêtement des murs et du sol. Aux fenêtres, ils ont suspendu des stores de toile blanche, qui absorbent les sons. Pour conserver le volume d'une salle des pas perdus, ils ont maintenu les guichets le long de la façade. Mais ils ont cassé leur alignement, qui donnait du service une image austère, et n'autorisait aucune discrétion.

L'accueil a été scindé en trois pôles, bien visibles grâce à des « décrochements ». Un comptoir d'orientation a été placé au centre. Légèrement en retrait, des bureaux en arc de cercle proposent des services rapides. Un accueil confidentiel est prévu dans des boxes où le public s'asseoit pour les formalités telles que les reconnaissances en paternité ou les déclarations de décès.

Pour éviter que le stress de l'accueil ne soit réservé aux mêmes, la direction des ressources humaines essaie de mettre sur pied une rotation du personnel. *« Nous voulons que chaque personne travaille une semaine à l'accueil direct, une semaine au service confidentiel, une semaine à l'administration des dossiers »*, explique Pierre Stussi. Ce projet va mettre fin à de mauvaises habitudes, prises avec l'assentiment de certains chefs de service du grand hall. Derrière les guichets, les employés s'étaient répartis sur deux lignes. Ceux qu'on surnomme *« les planqués de l'arrière »* ou, avec plus de pudeur, *« les administratifs purs »*, se contentaient de mettre à jour les registres. Ils refusaient de prêter main forte à leurs collègues du *« front »*, pendant les coups de feu. Allergiques au public, ils refusent aujourd'hui de « tourner ». *« Il y a là un problème de management »*, diagnostique le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), qui prend une part active à la formation du personnel.

Vers les primes au mérite

Pour que le nouveau schéma de l'accueil fonctionne, la direction des ressources humaines a introduit la polyvalence. Fini le cloisonnement des tâches entre préposés aux naissances, aux mariages, aux affaires militaires, aux élections, aux cartes d'identité ! Désormais, les cinquante personnes qui travaillent dans le grand hall devront être interchangeables, ou presque. Pour ce faire, la municipalité a informatisé les services. Tous les agents ont reçu une formation au logiciel, au droit de l'état civil et à l'accueil. Ils ont accès aux mêmes fichiers. Quand la machine sera rodée, ils pourront délivrer indifféremment passeports ou fiches d'état civil. La polyvalence permet de servir plus vite les visiteurs et de diversifier le travail des agents. Mais elle n'est pas dénuée d'arrière-pensées économiques en cette période de restrictions budgétaires : lorsque tous auront la même compétence, il sera possible de supprimer des effectifs.

Tous les agents du grand hall bénéficient, depuis le début de l'année, d'une prime d'accueil mensuelle de 213 francs net, prévue par les accords Durafour. Mais certains chefs de service aimeraient récompenser les employés qui manifestent plus d'entrain que d'autres. La municipalité prépare un nouveau système d'évaluation du personnel de catégorie C, qui pourrait donner lieu à la distribution de primes au mérite. Cette réforme, à laquelle souscrit le « ministre-maire », fait l'objet de patientes négociations avec les représentants du personnel.

Rafaële Rivais

Arbitrage

LE jacobinisme a la peau dure. Une nouvelle fois, il faut qu'un premier ministre s'engage personnellement pour que la déconcentration administrative avance. Ce complément logique de la décentralisation consiste à transférer, dans 77 localités de l'Hexagone, 85 organismes publics dont la présence à Paris n'est indispensable ni à leur propre fonctionnement, ni à celui de l'Etat. Le déménagement concerne 15 000 fonctionnaires, soit avec leurs familles, environ 40 000 personnes. L'opération doit s'étaler sur huit à dix ans.

Qu'elle bouleverse la vie de bien des foyers et suscite leur opposition, cela se comprend. Mais qu'elle provoque encore des divergences de fond chez les responsables politiques de la nouvelle majorité, y compris au sein du gouvernement, voilà qui est plus surprenant.

Se sont ouvertement déclarés partisans des transferts, Valéry Giscard d'Estaing, René Monory, président du Sénat, et au moins trois ministres : Gérard Longuet, Charles Pasqua et Pierre Méhaignerie. Dans le clan des méfiants ou des « contre » on trouve Jacques Chirac et encore trois membres du gouvernement : Jacques Toubon, André Giraud et André Rossinot.

Le premier ministre a finalement arbitré. Les « délocalisations » déjà décidées se feront. Reste à les mettre en œuvre. Dix-huit mois après la décision initiale, 20 % seulement des fonctionnaires sollicités – il n'y a pas de départ forcé – sont partis ou en partance.

Les syndicats en appellent au Conseil d'Etat et parfois celui-ci les conforte. Pour que la raison l'emporte, le gouvernement doit à présent organiser sérieusement les déménagements.

Puisque des *« sacrifices »* exceptionnels sont demandés à certains serviteurs de l'Etat, il faut les assortir de mesures propres à les rendre acceptables. Un nouveau défi pour M. Balladur.

Marc Ambroise-Rendu

SOLIDARITÉ

EVREUX TRÉBUCHE SUR LA DÉLINQUANCE URBAINE

Le maire de la principale ville de l'Eure cherche des solutions pour lutter contre la violence

MAIS quelle mouche a donc piqué le maire d'Evreux (Eure) pour qu'il décide subitement, début mars, de suspendre les bons de cantine aux familles d'enfants signalés par la police pour des affaires de délinquance (*le Monde* du 9 avril) dans le quartier de la Madeleine ? Avec la proposition du maire de Chanteloup-les-Vignes, Pierre Cardo (UDF-PR), de supprimer les allocations familiales aux parents d'enfants traînant dans les rues à des heures tardives de la nuit, cette mesure illustre le désarroi des maires face à la violence des jeunes.

Premier magistrat d'Evreux depuis 1977, Roland Plaisance était jusqu'à présent connu pour son ouverture d'esprit et non pour des excès d'autoritarisme. Au Parti communiste, ce personnage indépendant s'est rangé parmi les refondateurs. Localement, il a toujours formé un conseil municipal d'union de la gauche.

La police en difficulté

Malgré l'usure du pouvoir, il jouit d'une large popularité parmi la population française et immigrée. Pour se justifier, le maire explique : *« J'ai voulu créer un électrochoc, réveiller les parents et renouer le dialogue avec les associations. »* Il y a deux ans encore, la Madeleine, qui est pourvue de toutes les facilités (poste, commerces...), était une ZUP plutôt sympathique, avec des espaces verts, des terrains de jeu des immeubles à taille humaine. Et puis, petit à petit, les vols se sont multipliés. Lorsque la pose de rideaux de fer les ont dissuadés de briser les vitrines, des jeunes s'en sont pris aux commerçants, aux vendeuses, aux femmes seules.

En janvier, il y a eu des bagarres avec des bandes des autres villes. A Louviers, à Cléon, près d'Elbeuf... Chaque fois, c'était le même scénario : profitant des déplacements organisés par l'Amicale laïque de la Madeleine (ALM, une association paramunicipale), à la patinoire ou aux concerts, une poignée d'adolescents transformaient la soirée en pugilat.

Peu à peu l'atmosphère dans ce quartier d'Evreux devient irrespirable. D'autant plus que chômage et paupérisation sévissant, les adolescents traînent leurs angoisses dans la rue. La police, dit le maire, ne fait plus face. Les trois juges pour enfants du département voient les dossiers s'empiler sur leurs bureaux. A la Madeleine, tout le monde connaît ces « fauteurs de troubles ». Le maire n'a pas eu de mal à recueillir leurs noms. Trente-sept gamins tout au plus.

de notre envoyée spéciale à Evreux
Christiane Chombeau

Lire la suite page 19

REPÈRES

STATISTIQUES



La France qui roule

Au mois de mai, les Français se bousculent sur les routes du week-end. En Corse, Midi-Pyrénées, Limousin et Poitou-Charentes, c'est toute l'année que l'on est nombreux à utiliser sa voiture.

Dans ces régions, où au moins 55 % des habitants ont une automobile, le transport individuel est de mise. Des records somme toute logiques là où dominent les zones rurales. Du reste, hormis en Corse, la densité des routes départementales y est élevée.

Pour la raison inverse, la relative faiblesse du parc automobile de l'Ile-de-France citadine ne surprend pas. Le Nord-Pas-de-Calais, avec moins de trente-neuf véhicules pour cent habitants, est le moins équipé. Sans doute la densité urbaine se conjugue-t-elle, dans cette région, avec la faiblesse des revenus moyens.

(Source : INSEE.)

CONGRÈS

L'URBANISME MOUVANT INQUIÈTE LES NOTAIRES

Les « officiers publics du droit » souhaitent lutter contre l'insécurité juridique qui perturbe le secteur de la construction

PERMIS de construire annulés en cascade par le tribunal administratif de Paris au cours des derniers mois, dont celui du centre de conférences international du quai Branly et celui de l'extension de Roland-Garros. Opération Seine-rive-gauche, 130 hectares, excusez du peu, stoppée et ZAC (zone d'aménagement concerté) frappée d'invalidité. Articles du plan d'occupation des sols (POS), à Paris et à Moulins notamment, à revoir sur ordre du Conseil d'Etat...

Les décisions d'urbanisme sont depuis quelques années soumises à rude épreuve. Il arrive même que des logements construits soient déclarés illégaux, et des imbroglios se nouent dont personne n'imagine l'issue.

Entre élus qui signent les autorisations de construire, chamboulent les plans d'occupation des sols d'un côté, et de l'autre les habitants, les promoteurs, les constructeurs, un personnage : le notaire, qui s'inquiète de plus en plus de cette *« insécurité juridique »* où baignent désormais collectivités publiques et particuliers.

Tel est le thème qu'ont choisi les notaires français pour leur 89e congrès, qui rassemblera quelque deux mille cinq cents d'entre eux, du lundi 3 au mercredi 5 mai à Cannes (Alpes-Maritimes), avec, comme ordre du jour, *« urbanisme et sécurité juridique »*.

Longtemps, les notaires français ont constaté que la tradition latine et l'histoire de leur profession aidant, la démonstration était faite de leur efficacité juridique et sociale. Aujourd'hui encore, les pays latins connaissent infiniment moins de litiges que leurs voisins anglo-saxons, européens ou nord-américains. La charge de contentieux est évaluée à 2,6 % du produit national brut aux Etats-Unis, contre 0,4 % dans les pays dits civilistes comme la France.

Pouvoir quasi discrétionnaire

A tel point que, lorsque ces dernières années, l'empire soviétique s'est défait, les jeunes Républiques d'Europe centrale ou orientale se sont tournées vers les notaires de l'école latine pour qu'ils les aident à reconstruire leur système de droit, et, retrouvant le fil de l'héritage napoléonien, à édifier de semblables structures professionnelles notariales (*le Monde* du 30 mai 1992).

Mais la décentralisation est passée par là, qui bouleverse la pratique du droit de l'urbanisme, et pose aux 7 540 notaires français des problèmes nouveaux. Déjà, l'internationalisation des échanges et l'utilisation de technologies de pointe, dans la construction et le génie civil, créent des situations inédites. Et la définition juridique des propriétés souterraines ou du sursol des dalles, par exemple, n'est pas chose aisée.

La décentralisation, surtout, a dérangé l'ordre établi et suscité un urbanisme mouvant. Si elle a rapproché autorités et administrés, le pouvoir qu'elle a donné aux élus locaux et aux maires, singulièrement, a pris quelquefois un tour quasi discrétionnaire, en matière de schémas d'aménagement, de POS, d'autorisations de ZAC ou de lotissements, de droit de préemption (*le Monde* du 17 avril 1992).

Les préfets répugnent à contrôler, comme ils le devraient, la légalité de ces pratiques. Les administrés se voient ainsi exposés à de nombreuses déconvenues, coincés dans la *« révisionnite aiguë »* des règles de planification locale, la prolifération des textes, l'incohérence des références, et la non-application des décisions de justice. Un rapport du Conseil d'État, demandé en 1990 par Michel Rocard, a pu parler de véritable *« pathologie de l'urbanisme »*. Les vendeurs de sécurité que sont les notaires n'apprécient guère.

Ils vont donc formuler des propositions. Moins encore que par le passé, ils ne veulent être de simples rédacteurs d'actes. Comme le souligne Gérard Kaeufling, président du congrès de Cannes, les notaires ambitionnent aujourd'hui de jouer à la fois un rôle de contre-pouvoirs et de conseillers à l'égard des collectivités locales ; de conseillers aussi auprès des utilisateurs. Ils veulent s'intégrer dans la réforme du droit de l'urbanisme en cours.

Plusieurs articles du projet de loi qu'avait préparé le précédent ministre de l'équipement, Jean-Louis Bianco, ont d'autant plus eu leur agrément qu'ils y ont mis la main. Ils vont en reprendre le polissage et réclamer ce que Bertrand Lacourte (« patron » de l'une des plus grosses études, qui emploie à Paris plus de cent cinquante personnes dont trente clercs et officie entre autres avec la Caisse des dépôts et consignations) appelle la définition de règles d'urbanisme *« opérationnelles »*.

Ainsi, explique-t-il, il faut introduire plus de clarté dans le cas, par exemple, d'un changement de POS après l'obtention d'un permis de construire, ou, autre exemple, dans les moyens de s'assurer que le délai de deux mois pour opposer un recours à un permis est bien expiré – ce que personne ne sait faire actuellement.

Bertrand Lacourte observe que, si le mot urbanisme ne figure dans aucun intitulé des ministères du gouvernement Balladur, cinq ministres ont des compétences en ce domaine, de la ville au logement, en passant par l'aménagement du territoire. Sans compter le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, attendu à Cannes lundi 3 mai à l'ouverture du congrès.

Charles Vial

FINANCES LOCALES

CHARLES PASQUA CRITIQUE LA DGF

Les aides de l'Etat seront l'un des outils de l'aménagement du territoire

LE comité des finances locales attendait une communication de Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, jeudi 22 avril. C'est essentiellement son ministre de tutelle, Charles Pasqua, qui a parlé.

Pour le ministre d'Etat, chargé de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, les finances locales doivent contribuer à corriger les distorsions de richesse entre collectivités. Elles doivent être l'un des outils de l'aménagement du territoire. Or, pour l'instant, elles ne remplissent pas suffisamment ce rôle, a déclaré M. Pasqua. Les mécanismes de péréquation – introduits par le gouvernement socialiste – tels que la dotation de solidarité urbaine (DSU) ou la dotation de développement rural (DDR) sont *« louables »*. Mais leur multiplication rend le système des finances locales *« difficile à comprendre »*. Pis, l'addition de ces mesures s'avérerait parfois *« incohérente »*.

La dotation globale de fonctionnement (DGF), principal concours de l'Etat aux collectivités, en serait l'exemple le plus frappant. Elle ne peut plus atteindre les nombreux objectifs qui lui ont été fixés : compensation de certaines charges ou handicaps, encouragement de la coopération intercommunale, péréquation des richesses. *« La DGF s'étouffe, il faut une remise à plat »*, a déclaré M. Pasqua.

Le ministre a néanmoins déconseillé *« la précipitation »*. Une réforme de la DGF ne doit pas déséquilibrer le budget de l'Etat. De plus, les gestionnaires locaux ont besoin de stabilité pour effectuer leurs prévisions budgétaires. Les nouveaux mécanismes de péréquation auront à soutenir, enfin, une politique d'aménagement du territoire longuement mûrie.

MM. Pasqua et Hoeffel ont manifesté une certaine inquiétude à propos de la révision des valeurs cadastrales, qui entraînera d'importants transferts de charge entre contribuables. Ils ont rappelé que cette révision aurait des incidences sur la répartition des concours financiers de l'État et qu'il faudrait en tenir compte pour mettre en œuvre un dispositif assurant plus de péréquation.

R. Rs

Lire également en page 23 : « Réviser la dotation globale de fonctionnement », par Joël Bourdin, sénateur de l'Eure.

A nos lecteurs

Le prochain numéro d'« Heures locales » paraîtra dans *le Monde* daté du dimanche 9-lundi 10 mai.

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Politiques européennes.** – Plusieurs experts européens sont invités à rendre compte de leurs travaux sur le développement local lors d'une journée consacrée aux politiques régionales européennes. Ce colloque devrait donner lieu à une présentation des fonds structurels pour la période 1994-1999. Il est organisé par le centre de rencontres et d'initiatives pour le développement local (CRIDEL) et la Société centrale d'économie du territoire (SCET), et aura lieu jeudi 29 avril, à Paris.
▶ **Renseignements au (16-1) 44-24-04-60.**

■ **Programmes Leader.** – Le conseil général de Lot-et-Garonne organise, avec la Commission européenne, un colloque sur « Le rôle des collectivités territoriales dans l'aide aux initiatives locales en zones rurales », lundi 3, mardi 4, et mercredi 5 mai, à Montflanquin. Ces actions sont connues sous l'appellation européenne de « programmes Leader ». Le colloque sera présidé par Jean François-Poncet (UDF), sénateur et président du conseil général de Lot-et-Garonne.
▶ **Renseignements au (16) 53-69-40-22.**

■ **Développement local et réformes structurelles.** – L'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) organise une conférence sur *« le développement local et le changement structurel »*, lundi 3 et mardi 4 mai, à Paris. Des universitaires, des hauts fonctionnaires et des élus examineront les effets des changements structurels sur les économies locales et régionales. Ils mesureront la contribution des collectivités au développement des entreprises et des emplois. Ils s'interrogeront sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer les compétences de celles-ci. Ils se demanderont enfin quel rôle les pouvoirs publics doivent jouer pour stimuler l'économie.
▶ **Renseignements au (16-1) 45-24-82-00.**

■ **Environnement.** – Les deuxièmes Rencontres internationales entreprises, collectivités et environnement, baptisées Ecosite 93, auront lieu au CNIT de Paris-la Défense, du lundi 3 au jeudi 6 mai. Un salon rassemblera plus d'une centaine d'entreprises, de sociétés de service ou d'associations, qui présenteront leurs savoir-faire en matière de maîtrise des pollutions ou d'élimination des déchets industriels et ménagers. Une vingtaine de tables rondes feront intervenir des spécialistes de l'environnement.
▶ **Renseignements au (16-1) 47-66-07-17.**

■ **Villages fortifiés.** – Les quatrièmes Rencontres des villes et villages historiques des Pyrénées auront lieu à Prades (Pyrénées-Orientales), mercredi 5 et jeudi 6 mai. Elus locaux, responsables touristiques et conservateurs de musée échangeront leurs expériences en matière de protection du patrimoine fortifié et de développement local. Cette manifestation aura lieu dans le cadre des échanges de la Communauté de travail des Pyrénées, organisme de coopération transfrontalière, qui réunit huit régions pyrénéennes. La Communauté se réunira en conseil plénier les 6 et 7 mai. La présidence tournante, occupée depuis deux ans par Jacques Blanc (UDF-PR), président du Languedoc-Roussillon, reviendra à Marc Censi (UDF-PR), président de Midi-Pyrénées.
▶ **Renseignements au (16) 67-22-80-00.**

■ **Gestion urbaine.** – Morphologies urbaines et développement durable dans les villes européennes et méditerranéennes : sous cet intitulé quelque peu obscure se dissimulent les questions fondamentales de la gestion urbaine actuelle. Les villes ne posent pas les mêmes problèmes de pollution et de patrimoine, selon qu'elles se développent de façon compacte ou étendue. L'Organisation des nations unies (ONU) consacre au sujet un atelier de recherche, du jeudi 6 au samedi 8 mai, à Poitiers. L'ONU a en effet une structure de recherche internationale, le Comité des établissements humains qui fonctionne au sein de la Commission économique pour l'Europe, et qui a orienté son travail sur l'écologie urbaine, l'habitat, etc.
▶ **Renseignements au (16) 49-88-82-07.**

■ **Transports et territoire.** – Charles Descours (RPR), sénateur de l'Isère, organise un colloque sur les transports et l'aménagement du territoire, mardi 11 mai au Sénat. Les grands équipements structurants, tels que TGV et autoroutes, tiennent-ils compte de l'aménagement du territoire, ou ne font-ils qu'accentuer les déséquilibres régionaux ? En cherchant à améliorer la circulation dans leur zone d'influence, les grandes agglomérations ne risquent-elles pas d'aspirer un peu plus la population des campagnes ? Des représentants du ministère de l'équipement, de la SNCF, des associations d'usagers ainsi que des élus participeront aux débats.
▶ **Renseignements au (16-1) 42-21-39-00.**

CONTACTS

■ **APCG.** – Le bureau de l'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG) a créé une présidence et un secrétariat délégués, qu'il a confiés, respectivement, à Paul Girod (UDF, Aisne) et Jean-Pierre Dupont (RPR, Corrèze). Depuis le début du mois d'avril, le président de l'APCG, Jean Puech (UDF, Aveyron), ainsi que le secrétaire général, Michel Barnier (RPR, Savoie), font partie du gouvernement. M. Puech occupe la fonction de ministre de l'agriculture et de la pêche, et M. Barnier celle de ministre de l'environnement. Le bureau a souhaité que, malgré leurs responsabilités nationales, ces élus départementaux conservent leurs fonctions au sein de l'APCG.

NOMINATIONS

■ **Un nouveau secrétaire général pour Avignon.** – Simon Sutour vient d'être nommé secrétaire général de la ville d'Avignon (87 000 habitants, Vaucluse). Il remplace Michel Brune, parti à la direction départementale de l'équipement du Vaucluse.

[Simon Sutour est né le 18 août 1952 à Sète (Hérault). Après avoir obtenu une maîtrise de droit public à l'université de Montpellier, il entre, en 1976, au conseil général du Gard . En 1978, il devient secrétaire général adjoint de cette administration. A partir de 1982, il occupe la fonction de directeur adjoint des services du département, puis, à partir de 1985, celle de directeur des services.]

PUBLICATIONS

■ **Management territorial.** – Le Centre national de la fonction publique territoriale et l'Association des ingénieurs des villes de France viennent de publier un ouvrage, *Management territorial*, qui fait le point sur les pratiques mises en œuvre dans les collectivités locales pour en améliorer les prestations : projets de service, cercles de qualité, gestion prévisionnelle des ressources humaines, contrôle de gestion, comptabilité analytique, intéressement du personnel...
▶ **Editions du CNFPT, 3, villa Thoréton, 75738 Paris Cedex 15. 150 pages, 100 francs.**

PROPOS

■ **DÉLOCALISATIONS**
« Il faut se donner du temps, faire participer l'ensemble des agents pour qu'ils deviennent les moteurs de cette grande politique. »
Jacques Voisard, président du Groupe d'études et de réflexions interrégionales (GERI), conseiller de Charles Pasqua pour l'aménagement du territoire, *les Echos* du 20 avril.

■ **TÉLÉTRAVAIL**
« Le jour où j'ai fondé l'affaire, je me suis souvenu que j'étais petit-fils de paysans du coin. »
Denis Haulin, PDG de Télergos, société de secrétariat à distance ayant créé cinquante emplois dans les Ardennes, *le Nouvel Observateur* du 15 au 21 avril.

■ **PRESSE**
« Aujourd'hui, nous sommes dans la tempête, mais nous nous en sortirons. »
Dominique Claudius-Petit, président de France agricole, le plus gros groupe de presse agricole français, *L'Echo de la presse* du mois de mars.

MIDI-PYRÉNÉES

LES TRÉSORS DE LOURDES

En dépit de sa richesse, le premier centre mondial de pèlerinage de la religion catholique est obligé de faire appel à l'aide publique et au mécénat privé

AVEC 5,5 millions de visiteurs par an, Lourdes peut revendiquer l'auréole de premier centre mondial de pèlerinage de la religion catholique. Sorte de principauté ou d'enclave sacrée dans le diocèse de Tarbes-Lourdes, les sanctuaires de Notre-Dame-de-Lourdes doivent au message prophétique hérité des fameuses apparitions de la Vierge à Bernadette Soubirous en février 1858, le statut particulier et l'autonomie financière que lui a toujours conférés l'Eglise.

« Allez dire aux prêtres de faire bâtir ici une chapelle. » Depuis cent trente-cinq ans, cette parole a été suivie à la lettre par la communauté religieuse. L'obole des pèlerins a permis la construction des trois basiliques dont une souterraine pouvant accueillir jusqu'à 25 000 fidèles. La dîme (10 francs), perçue sur chaque pèlerin depuis 1987, a permis le financement du dernier centre de culte Sainte-Bernadette, un édifice moderne implanté au cœur de la Prairie des sanctuaires, dont le coût (65 millions de francs) a été amorti en cinq ans ! Au cours du seul mois d'octobre 1992 les dons et offrandes ont quasiment permis d'effacer la dette restante de 952 239 francs.

L'Eglise a longtemps laissé peser autour du fonctionnement financier des sanctuaires de Lourdes une chape de silence. Certains hérétiques croyaient percevoir derrière cette habitude une mystérieuse vocation de « pompe à finances » pour le Vatican... Mais depuis cinq ans, sous l'impulsion de son nouvel évêque, Mgr Jean Sahuquet, l'Œuvre de la grotte, organisme gestionnaire des sanctuaires, livre, certes avec parcimonie, tous ses secrets, mettant fin aux légendes les plus extravagantes.

Le budget des sanctuaires est désormais connu. Il s'articulait autour de 100 millions de francs en 1992, soit la moitié de celui de la ville de Lourdes ! L'économie touristique liée au phénomène religieux représente trois milliards de francs de chiffre d'affaires, soit trois semaines du déficit du commerce extérieur français, comme se plaît à le rappeler José Monteagudo, secrétaire du syndicat de l'hôtellerie, qui veille sur les 320 hôtels de Lourdes et sur leurs 36 000 chambres.

Demandes de subventions

L'Eglise n'a presque plus rien à cacher. Elle a même ouvert en 1991 les portes de son « trésor de guerre » : une prodigieuse et inestimable collection de ciboires, de calices, de chasubles en or, jusque-là dissimulée aux regards indiscrets. Ce que n'a jamais dévoilé, en revanche, l'Œuvre de la grotte, ce sont les legs des particuliers : fortunes les plus diverses et dons immobiliers.

Ils sont définis dans *Lourdes Magazine*, le journal de la grotte, du mois de mars comme *« Un acte de religion qui rejoint un abandon confiant à Dieu. L'Eglise s'occupe de toutes les formalités... »* Elle use de ces fonds afin de moderniser ses installations.

Mais les sanctuaires de Lourdes ne se suffisent plus à eux-mêmes. Tout en lançant une nouvelle souscription auprès des pèlerins afin de restaurer les trois centres d'accueil des malades, pour la première fois les sanctuaires ont décidé de demander l'assistance publique. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de la Communauté européenne, de l'Etat, de la région Midi-Pyrénées, du département des Hautes-Pyrénées et de la ville de Lourdes.

« Lourdes, malade de ses malades ». Un hebdomadaire parisien a lancé, fins mars, un cri d'alarme. Deux des hôpitaux, Marie-Saint-Frai et Notre-Dame, ont été construits en 1875, le troisième, L'Accueil Bernadette, a été bâti en 1975. Ces trois hôpitaux n'offrent plus des conditions spécifiques d'hébergement pour les 72 000 handicapés qui viennent chaque année à Lourdes.

Vieilles querelles

Le docteur Pilon, médecin, directeur du bureau médical des sanctuaires, estime que *« la modernisation des trois centres d'accueil favoriserait la venue de malades relevant d'une médicalisation plus sophistiquée »*. Cette réorganisation est chiffrée à 150 millions de francs, beaucoup trop pour l'autorité ecclésiale... La demande de fonds publics réveille des vieilles querelles entre laïques et religieux. Certains y voient la remise en cause des bases fondamentales de la séparation des pouvoirs entre l'Eglise et l'Etat.

« Que serait Lourdes sans ses malades », s'interroge le Père Claude Westelynck, président de l'Association nationale des directeurs de pèlerinage (ANDDP) qui n'hésite pas à appuyer cet appel à l'assistance publique d'un second en direction du « sponsoring ». Il souligne le rôle que *« joue la cité mariale dans l'économie touristique pyrénéenne et nationale »*. Parallèlement, les malades risquent, selon lui, de souffrir des mesures de restructuration que la SNCF a décidées en révisant le fonctionnement des trains spéciaux.

Ces mauvaises conditions ne doivent pas décourager les malades. A l'heure où s'ouvre à Pâques la saison des pèlerinages, Lourdes se sent obligée de miser sur le mécénat privé ou public pour poursuivre la dimension spirituelle de sa vocation d'accueil. Autant croire au miracle !

de notre correspondant à Lourdes
Jean-Jacques Rollat

BOURGOGNE

La préfecture de Saône-et-Loire innove

Comme trente autres administrations de Saône-et-Loire, celle de Mâcon applique le plan de modernisation, élaboré en 1989 à la demande du ministère de l'intérieur. Désormais, elle met son service télématique à la disposition des usagers (code : PREF 71), des élus et des secrétaires de mairie (code : PREF mairie).

Ce centre vidéotexte est conçu pour guider les démarches du public auprès des services administratifs, moyennant un coût peu élevé. Il fournit des informations sur les enquêtes ouvertes au public, et permet, en outre, de commander à distance des documents (attestations de non-gage, inscriptions aux concours, par exemple). Les 350 mairies, sur les 574 utilisatrices d'un Minitel en Saône-et-Loire, bénéficient d'un ensemble de services supplémentaires. Quant au personnel de la préfecture et des sous-préfectures, il peut accéder gratuitement à des rubriques spécifiques : annuaire, journal interne, etc.

Un ferry nommé « Pride-of-Burgundy »

P and O, la première compagnie maritime transmanche (50 % du trafic avec 13,5 millions de passagers en 1992), a décidé que le cinquième et dernier-né des bateaux de la flotte portera le nom de *Pride-of-Burgundy* (Fierté de la Bourgogne). Il est vrai que, chaque année, les touristes britanniques représentent la deuxième clientèle étrangère de la région. Les responsables de P and O misent sur cette association pour se préparer à la concurrence du tunnel sous la Manche.

Le bateau, qui assure depuis le 5 avril la liaison régulière entre Douvres et Calais, a reçu le soutien du comité régional du tourisme de Bourgogne, qui l'utilisera comme support d'opérations de relations publiques. Le comité a organisé l'installation à bord d'une boutique de produits régionaux et a facilité la formation de cuisiniers à la gastronomie bourguignonne. Le *Pride-of-Burgundy* a reçu le parrainage officiel du conseil régional de Bourgogne et de la Confrérie des chevaliers du taste-vin.

AQUITAINE

AIDES SÉLECTIVES AUX ENTREPRISES

La nouvelle majorité du conseil général de la Dordogne refuse les subventions sans contrepartie

EN mars 1992, le département de la Dordogne avait basculé à droite, après une campagne électorale où les questions économiques avaient tenu le haut de l'affiche. A l'aide d'exemples triés, la coalition RPR-UDF avait accusé le PS, alors aux commandes du département, de gaspiller les deniers publics en soutenant des sociétés qui n'avaient aucune chance de se redresser (*le Monde* daté 7-8 juin 1992).

Un an après avoir remporté les élections cantonales, la nouvelle majorité a mis ses actes en conformité avec son discours. A l'initiative de Pierre Chaussade (UDF), vice-président chargé des finances, le régime des aides aux entreprises et aux communes vient d'être sérieusement révisé. Désormais, la subvention sans contrepartie est prohibée. Seules des avances remboursables pourront être consenties mais elles seront assorties de conditions draconiennes.

L'argent ainsi versé devra obligatoirement servir à reconstituer les fonds propres de l'affaire en difficulté. Il se doublera d'un apport au moins égal de l'actionnaire majoritaire ou de ses associés, qui devront apporter leur caution personnelle ou obtenir un prêt bancaire du même montant. Un refus du banquier sera automatiquement perçu par les élus comme une invitation à s'abstenir d'engager le moindre argent public. Quant au taux de garantie du département, il passera de 50 % à 25 % des fonds empruntés sans pouvoir dépasser le plafond de 500 000 francs.

Dans le même temps, la couverture des risques pris par les communes en matière de création d'entreprises sera sensiblement réduite. Les municipalités qui avancent, dans le cadre de la procédure dite d'usines-relais, l'argent nécessaire à la construction de bâtiments demandés par les industriels, se heurtent souvent par la suite à des impayés de loyers. Jusqu'à présent, le département de la Dordogne assumait 50 % du montant de ces créances ; maintenant il n'en prendra plus à sa charge que 25 %.

Lors de son intervention devant les conseillers généraux, Pierre Chaussade a relevé que la moitié des aides accordées ces cinq dernières années aux entreprises avait été perdue. *« Nous ne pouvons plus donner de l'argent à des sociétés qui vont déposer leur bilan quelques mois plus tard. »*

Un « comité des prêts »

Le schéma actuellement retenu vise à confier le devenir de l'économie locale à des spécialistes et à conforter les PME les plus performantes du Périgord en renforçant leur compétitivité.

Dans cette optique, des négociations sont en cours entre le département et plusieurs banques. Il s'agit de constituer un « comité des prêts », susceptible de procurer de l'argent à bas prix aux entreprises porteuses d'avenir.

Ainsi, le conseil général envisage d'avancer un capital à un pool bancaire qui pourrait, lui aussi, apporter son écot. Les intérêts sécrétés viendraient en déduction de ceux demandés aux entrepreneurs sur la base des taux en vigueur.

En dépit de cette perspective, les élus de gauche de l'assemblée départementale ont voté contre le régime de durcissement des aides. Ce dispositif, même s'il était adopté à l'essai pendant un an, ne pourra, selon eux, que porter atteinte au tissu économique local.

La majorité des 45 000 emplois industriels de la Dordogne se caractérise par sa faible qualification et sa grande vulnérabilité à la conjoncture. *« Même si elles manquent de fonds propres, ces PME sont notre meilleure digue contre le chômage ; si les collectivités locales ne leur tendent pas la main, elles déménageront ou disparaîtront »*, pronostique Bernard Cazeau (PS), conseiller général de Ribérac.

Jean Ossard (PS), son collègue d'Eymet, n'est pas sûr que les millions de francs de subventions, accordés prétendument en pure perte, n'aient pas servi à quelque chose : *« Tout argent perdu n'est pas forcément inutile. Aujourd'hui, ceux qui en ont ne veulent pas l'investir dans l'économie, alors que ceux qui veulent créer leur entreprise n'en ont pas. »*

de notre correspondant à Périgueux
Dominique Richard

SOLIDARITÉ

EVREUX TRÉBUCHE SUR LA DÉLINQUANCE

Suite de la page 17

L'incendie, fin février, d'une salle de la maison de quartier construite il y a quatre ans au centre de la ZUP a convaincu le maire d'agir avant qu'il ne soit trop tard. *« Je devais séparer le bon grain de l'ivraie, avant qu'apparaissent des rejets ou des actes de racisme »*, explique-t-il. Dix familles (marocaines, sénégalaises, zaïroises et françaises) ont reçu une lettre les informant que les bons de cantine donnés par la mairie leur étaient supprimés jusqu'à ce qu'elles parviennent à raisonner leurs enfants.

Certains Ebroïciens ont immédiatement applaudi. D'autres, rendus perplexes par la méthode, ont finalement décidé de faire confiance à ce maire décidément peu orthodoxe, car ils reconnaissaient qu'il fallait faire quelque chose pour juguler la violence. Les familles et les associations des différentes communautés étrangères ont demandé à être reçues.

La liste des griefs

Quelques gifles ont été distribuées dans plusieurs foyers. Des jeunes sont venus faire amende honorable et demander à la maison de quartier s'il n'y avait pas des petits travaux à accomplir. Une mère française, seule avec ses deux garçons, sollicite un tuteur... Le dialogue est renoué, le calme est revenu.

Mais à la suite des articles parus dans les journaux, l'affaire prend une nouvelle tournure. L'amertume et les critiques reprennent le dessus. *« Une fois encore*, regrette Joseph Mendy, responsable de l'Union des ressortissants sénégalais de l'Eure (URSE), *les immigrés sont présentés comme des délinquants. N'est-ce pas plutôt un problème de chômage, de pauvreté et d'éducation ? »* Le Syndicat de la magistrature dénonce la façon dont le maire *« stigmatise sans preuve et de manière arbitraire »* des familles en difficulté. Les représentants des associations locales restent dans leur ensemble perplexes devant une mesure qui finalement pénalise les plus pauvres et désigne du doigt des familles où un enfant fait les quatre cents coups alors que ses frères et sœurs ont une conduite irréprochable.

« Pas question de nier les responsabilités des parents, explique Mohamed Rekhis, le responsable d'un club de foot marocain, *mais ils ne peuvent pas agir comme ils agiraient au pays. Ici, ils savent que, s'ils battent leurs enfants, l'assistante sociale va menacer de les placer à la DDASS. Les jeunes peuvent même aller se plaindre de leur père auprès d'un juge. »* Ce grief revient comme un leitmotiv. La France qui cherche à protéger les enfants est accusée d'empêcher les parents d'exercer leur autorité.

Si tout le monde reconnaît que le maire a toujours été accessible, ce n'est guère le cas de ses adjoints. La liste des griefs s'allonge : l'URSE dit n'avoir jamais pu obtenir une salle de la maison de quartier pour les ballets africains qu'elle organise ; le Tropicale (un regroupement d'une trentaine d'associations diverses créé par des Sénagalais) a dû compter sur ses seuls adhérents pour mener des activités d'alphabétisation et de soutien scolaire.

Un des points essentiels de la polémique porte sur l'ALM. L'association, créée par le maire, a assis sa popularité sur des équipes sportives de bon niveau. Afin d'élargir les activités socioculturelles, une maison de quartier lui a été confiée. Mais, depuis sa création, celle-ci cristallise tous les conflits, politiques ou personnels. Les responsables des associations affirment qu'il est inutile de frapper à sa porte pour obtenir une salle et qu'elle sert de prétexte pour refuser des aides aux initiatives extérieures. Rien d'étonnant à ce qu'elle ait été la cible des jeunes.

Bateau ivre

Pourtant Maryvonne Hannotaux, conseillère municipale, directrice de la maison de quartier depuis deux ans, ne ménage pas ses efforts pour redresser ce bateau ivre. Maladroitement peut-être. Sa théorie est simple : non aux aides financières pour partir aux sports d'hiver, oui aux projets où les jeunes ont un rôle actif.

Roland Plaisance a demandé à son premier adjoint de mettre sur pied, en liaison avec les autres partenaires (police, justice...), une politique cohérente de prévention et de prise en charge de la délinquance.

Car le maire ne pense pas que l'on puisse ériger les suspensions d'aide sociale en principe. La mesure répondait à une situation précise, à un moment donné, dans un quartier particulier.

de notre envoyée spéciale à Evreux
Christiane Chombeau

CINQUIÈME

Le jardin de Polytechnique

Pendant dix-sept ans, les Parisiens ont attendu l'ouverture officielle du jardin qui a été aménagé dans la cour de l'ancienne Ecole polytechnique, dans le cinquième arrondissement, après le départ des «X» en 1976. Six mille mètres carrés à l'abri de la circulation et environnés de bâtiments historiques à la superbe architecture.

L'Etat, auquel appartient le terrain, s'était engagé à le confier à la Ville qui devait l'aménager en jardin public. Mais le ministère de la recherche, installé sur le site, s'y opposa longtemps pour des raisons de «sécurité». Esquissé l'an dernier, un accord a été signé récemment. L'espace situé devant le ministère restera derrière sa grille, mais le reste, concédé à la ville et entretenu par ses jardiniers, sera rendu aux promeneurs. Enfin !

TREIZIÈME

Le Conservatoire du littoral au bord de l'eau

Après des années d'errance en divers lieux de la capitale, dix-huit ans au total, le Conservatoire du littoral a enfin trouvé, pour son siège administratif, un emplacement en rapport avec sa mission : les bords de Seine. Dans quelques semaines, il s'installera sur le quai d'Austerlitz, dans les entrepôts du Port autonome de Paris.

Les dirigeants du Conservatoire, devenu avec ses 40 000 hectares le plus gros propriétaire du littoral français, auront enfin, eux aussi, les pieds dans l'eau. Ils disposeront surtout d'un espace suffisant, 450 mètres carrés, pour organiser des expositions illustrant les résultats de leur persévérante politique de protection des rivages. Mais ce ne sera que pour un temps. Dans le cadre de l'opération Seine-Rive-Gauche, les entrepôts du Port autonome devront un jour disparaître pour que les Parisiens retrouvent à cet endroit les rivages de leur fleuve.

QUATORZIÈME

Une chance pour les malvoyants

Il est aujourd'hui possible d'entraîner le cerveau des personnes âgées malvoyantes à interpréter les images indistinctes qu'elles perçoivent encore.

L'association pour les personnes aveugles et malvoyantes (APAM, domaine des Ombrages, 78160 Marly-le-Roi, tél. : (16-1) 39-58-00-56) fait construire dans le 14e arrondissement un immeuble qui comportera un centre de rééducation de ce genre. Une cinquantaine de personnes pourront y être traitées chaque semaine.

En Ile-de-France, 3 000 malvoyants pourraient tirer profit de cette rééducation. Le centre, dont l'édification est subventionnée par les caisses de retraite, la municipalité et le conseil régional, devrait accueillir ses premiers patients en octobre.

TOURISME

L'office nouveau

Après six mois de travaux, l'office de tourisme de Paris ouvre son nouveau hall d'accueil, sur les Champs-Elysées, le 2 mai. La facture, acquittée par le budget municipal, s'élève à 15 millions de francs. Sur une surface deux fois plus vaste qu'auparavant ont été installés un bureau d'information, un comptoir de réservation, un kiosque de vente de documents, un bureau de change et un centre d'informations téléphoniques.

Deux nouveautés sont annoncées : une boutique d'objets-souvenirs «de qualité» où l'on trouvera également les catalogues des expositions majeures et une documentation sur les vingt capitales européennes.

HISTOIRE

LE TREIZIÈME REDÉCOUVERT

Ignoré des guides touristiques et de médiocre réputation, cet arrondissement périphérique suscite soudain une intense curiosité

BANAL est une épithète qui convient à ce coin sud-est de la capitale. Pourtant l'histoire et même la préhistoire du treizième arrondissement, sont autrement plus agitées que celles de la plupart des localités de l'Hexagone. Là passait la voie romaine bordée de nécropoles qui conduisait de Lutèce à Sens, à Lyon et à Rome. Là, dès le haut Moyen Age, surgit autour d'un évêque légendaire le bourg autonome de Saint-Marcel, ses trois églises et ses couvents.

Longtemps, de nobles familles y fréquentèrent leurs maisons de campagne. Puis, autour de la Bièvre, l'axe liquide du secteur contournant l'une des cinq collines de Paris, la butte aux Cailles, foisonnèrent les artisans. Au Grand Siècle, la monarchie y établit la Salpêtrière, le plus monumental hospice du royaume, et la manufacture des Gobelins, l'une des plus anciennes et des plus célèbres entreprises d'Etat.

Au XIXe siècle, ce territoire fut le champion d'une industrialisation effervescente attirant autour d'elle tout un peuple de ruraux déracinés. Les ateliers ferroviaires d'Austerlitz, la raffinerie Say, les automobiles Panhard, les Grands Moulins de Paris, puis Gnome-et-Rhône et Delahaye font partie de l'aventure industrielle nationale. Plus que tout autre, cet épisode a forgé la personnalité du XIIIe.

Laborieuse et souvent misérable, la population du quartier a suscité ou épousé toutes les révolutions, celles de 1789, 1848, 1871. Et chaque fois avec leur cortège de souffrances et d'héroïsme : massacres de Septembre à la Salpêtrière, assassinat du général Bréa à la Maison-Blanche, ultimes combats des communards de la rive gauche sur la Butte-aux-Cailles. Une tradition prolongée jusqu'aux échauffourées de la cité Jeanne-d'Arc, en 1934, et aux règlements de comptes entre MNA et FLN pendant la guerre d'Algérie...

Préjugé tenace

De son habitat et de ses fureurs prolétaires, l'arrondissement a gardé une exécrable réputation. Les écrivains à la recherche de tableaux misérabilistes ont eux-mêmes contribué à la forger. Avec Victor Hugo, Hector Malot, les Goncourt, Huysmans, Paul Clandel, Henry de Montherlant, le talent n'a pas manqué. Autre conséquence : les âmes charitables ont trouvé là plus qu'ailleurs matière à se dépenser. Au siècle dernier Jeanne-Marie Rendu, en religion Sœur Rosalie, y a gagné la célébrité. Le XIIIe compte encore un nombre record de havres pour déshérités.

Ces foyers ne correspondent plus à la géographie sociale du quartier. La rénovation y a mis bon ordre. Sur les friches des industries défuntes, les tours et les cités HLM ont poussé dru. Modestes employés et petits bourgeois ont remplacé les ouvriers d'antan. Artisans et négociants asiatiques succèdent aux ouvriers spécialisés venus du Maghreb. Avec 171 000 habitants, le XIIIe est l'un des quatre arrondissements les plus peuplés de la capitale. Classé dernier pour le nombre de ses petits commerces il offre, sur place, 88 000 emplois. Votant autrefois pour la gauche, il penche aujourd'hui pour le RPR grâce à un tiers de ses électeurs, chiraquiens indéfectibles.

Le XIIIe est bien loin du *«faubourg souffrant»* décrit jadis. Plus peuplé que Lille, Grenoble ou Clermont-Ferrand, il dispose des équipements dus à son rang. Collèges, lycées techniques et d'enseignement général, grandes écoles, universités, stades, gymnases, piscines, bibliothèques, conservatoires, théâtres, hôpitaux et cliniques, églises, temples et synagogues, gares et transports publics, rien ne lui manque. Avec en prime de grands établissements nationaux comme les Gobelins, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), le Mobilier national, l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP), etc. Seuls font défaut les hôtels et les sièges sociaux, sans doute découragés par un tenace préjugé.

En revanche, la nébuleuse associative y est foisonnante. On y déniche une Association d'histoire et d'archéologie du XIIIe, classique société savante, et même une Association des écrivains du XIIIe, qui pourrait compter parmi ses adhérents trois prix Goncourt : Yann Queffelec, Michel Host et Tahar Ben Jelloun. Le signe d'une nouvelle respectabilité.

La mutation n'est d'ailleurs pas achevée. Le plus grand chantier de France est ouvert sur les bords de la Seine avec, comme locomotive, la nouvelle Bibliothèque nationale. Dans le futur quartier, construit au-dessus des voies ferrées, les bureaux domineront largement, apportant au XIIIe un surcroît d'activités justifiant sa prétention d'être «une ville dans Paris».

Les éditeurs, eux, ont senti le vent. Outre celui qui accompagne l'exposition à la mairie *(voir encadré ci-dessous)*, trois ouvrages se proposent aux amateurs. Une *Vie et histoire du XIIIe*, sortie en 1987, a été rééditée (1). Elle fait partie d'une collection abondamment illustrée qui a traité systématiquement des vingt arrondissements et que son éditeur qualifie de *«grands succès»*. Le tome consacré au XIIIe s'est vendu, annonce-t-il, à 8 500 exemplaires. Il offre une histoire anecdotique du quartier, sept promenades et un dictionnaire des rues. Originalité : il est émaillé d'extraits signés des grands auteurs du passé.

Dans la même veine vient de paraître *C'était hier... le XIIIe arrondissement*, rédigé par un autodidacte de talent, enquêteur infatigable et amoureux fou de son quartier (2). Il illustre son propos avec quelques-unes des 1 600 cartes postales qu'il a rassemblées sur le sujet. Une mine pour les historiens. Les 2 000 livres déjà vendus lui ont apporté des dizaines de témoignages qui nourriront l'édition suivante.

Enfin le troisième ouvrage, signé par un spécialiste du «polar», renoue avec la tradition des *«écrivains déambulateurs»* comme Rétif de la Bretonne, Louis-Sébastien Mercier, Robert Lageat ou Léo Mallet. L'auteur, Alain Demouzon, lui aussi amateur du XIIIe, convie son lecteur à une balade nostalgique à travers les villages et cités qui composent l'arrondissement (3). *«Je suis un écrivain régionaliste»*, dit-il avec un pointe d'ironie. Son éditeur se lance lui aussi dans la littérature d'arrondissement. Les puces de Saint-Ouen, le Xe, le XVe, Mouffetard en seront les prochains prétextes. Dix ans après la création des mairies d'arrondissement, l'esprit de clocher semble renaître dans la capitale. Mais c'est le XIIIe qui ouvre la voie.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) *Vie et histoire du XIIIe arrondissement*, par Jean-Jacques Lévêque, éditions Hervas, 1987, 158 p. 190 F.

(2) *C'était hier... le XIIIe arrondissement*, par Gérard Conte, éditions LM-Le Point, 1992, 191 p. 185 F.

(3) *Le Gendarme des barrières*, par Alain Demouzon, éditions Patrice de Moncan, 1993, 144 p. 95 F.

Coup de projecteur en images

Les hardis explorateurs qui osent grimper jusqu'à la place d'Italie n'en redescendent pas déçus, s'ils ont quelque curiosité pour les terroirs urbains. Les découvertes ne manquent pas. En vrac : la tour sémaphore du nippon Kenzo Tange, une mairie Belle Epoque, le seul maire d'arrondissement devenu ministre – Jacques Toubon (RPR), – la plus vaste salle municipale de Paris et une exposition exclusivement consacrée au plus décrié des arrondissements de la capitale : le XIIIe, justement. Elle a lieu jusqu'au 27 mai, à la mairie.

C'est la deuxième fois, après le XVIe, noblesse oblige, qu'un tel projecteur est braqué sur un quartier parisien. Son titre ne manque pas de culot : «Le XIIIe : une ville dans Paris.» En quelques enjambées voici l'histoire de la «ville» : un sarcophage, des parchemins, des tapisseries, des tableaux pour évoquer le passé ; les maquettes des grands projets (Seine Rive Gauche, la Bibliothèque de France) pour dessiner l'avenir.

Mais la véritable nouveauté, c'est l'ouvrage publié à cette occasion (1). Cette monographie de 260 pages est abondamment illustrée et trente-trois auteurs y ont participé. Des chercheurs au CNRS, des urbanistes, des spécialistes «pointus» n'ont pas cru déchoir en travaillant sur telle ou telle facette d'un arrondissement considéré jusqu'ici comme sans grand intérêt. Voilà une première qui pourrait susciter des émules.

M. A.-R.

(1) *Le XIIIe arrondissement, une ville dans Paris*, sous la direction de Gilles-Antoine Langlois, 1993, 260 p. 290 F.

LOISIRS

LILLIPUT A LA PARISIENNE

Le quatorzième Salon du modèle réduit a attiré 190 000 visiteurs en neuf jours

UNE manifestation parisienne au moins semble se moquer de la crise et de la morosité générale : c'est le salon annuel du modèle réduit. Sa quatorzième édition a encore reçu, en avril, 190 000 visiteurs en neuf jours. Avec un nombre de pratiquants estimés à trois millions de personnes, la France est pourtant loin d'occuper le premier rang mondial. Les Etats-Unis, les pays nordiques, l'Allemagne la devancent largement. Même situation pour les fabricants. La plupart des trois cents petites entreprises qui approvisionnent un marché évalué à 3 milliards de francs par an sont obligées d'importer leur marchandise. L'Hexagone ne compte qu'une cinquantaine d'artisans producteurs.

Mais la formule imaginée par Alain Barrau, créateur du Salon, lui même aéromodéliste chevronné, est paticulièrement originale. Il a réussi à réunir à Paris durant quelques jours, l'essentiel des négociants et des clubs qui s'intéressent aux cinq disciplines principales de la miniaturisation : avions, autos, bateaux, trains et figurines. Et il y a ajouté une multitude de démonstrations, qui offrent aux visiteurs un spectacle permanent.

Un cocktail ingénieux

Ces derniers ont pu voir des flottilles de guerre se canonnant à grand bruit sur un océan de la taille d'une piscine, des as de la voltige télécommandée faire évoluer leurs appareils au-dessus d'un aéroport grand comme un terrain de basket et des conducteurs piloter des microbolides atteignant les cent kilomètres à l'heure sur un circuit qui tiendrait dans un grand salon.

Ce cocktail ingénieux d'une exposition statique de mille petites merveilles et d'évolutions spectaculaires constitue une sorte d'univers lilliputien d'autant plus attirant qu'il est à la fois éphémère et original. Il rallie les passionnés de maquettes, bien sûr, mais, aussi en nombre presque équivalent, des curieux qui accourent parfois de fort loin. Un peu plus d'un visiteur sur cinq est parisien. Près de la moitié vit en Ile-de-France, un bon quart en province. Les autres, quelques milliers, viennent de pays voisins comme la Belgique et la Suisse.

Enfants et adolescents y sont minoritaires, et ne servent souvent que de prétextes à la présence de leurs pères. Les plus nombreux des amateurs sont des hommes de seize à quarante-cinq ans, dont plus des deux tiers sont étudiants, cadres moyens, cadres supérieurs, membres de professions libérales ou industriels.

Imagination et talent

Le modélisme est un loisir, souvent une passion, qui demande de l'imagination, le goût du travail bien fait, de solides connaissances techniques ou historiques et pas mal de talents artistiques. Les matières premières sont peu coûteuses – parfois de simples allumettes – et de faible encombrement. Avec elles, on fabrique le plus sérieusement du monde, comme en témoigne la participation de sept musées à ce Salon, des objets dérisoires. Mais ils font rêver leurs créateurs et témoignent de leurs talents. Bref, la maquette est une activité typiquement postindustrielle, voire même écologique et qui s'insère parfaitement dans l'écosystème urbain.

Comme il se concentrait surtout sur des véhicules et des figurines essentiellement militaires, ce passe-temps est resté jusqu'ici l'apanage des hommes. Mais cela pourrait changer. Les modèles réduits de mobilier, de costumes et d'architecture font leur apparition.

En avril, étaient exposés, pour la première fois, des mini-jardins réalisés dans certaines écoles élémentaires parisiennes.

Les écoliers aux mains vertes ont appris la technique non pas chez quelque vendeur de bonsaï japonais, mais dans les serres municipales. Depuis quelques années les jardiniers de Paris y livrent leurs secrets à des classes entières. Les immenses possibilités de la miniaturisation restent à explorer. Et Paris, dans ce domaine, semble tenir la tête.

M. A.-R.

DÉCALAGE HORAIRE

Le Japon, paradis du vélo

Banni à Pyongyang car *«contraire au progrès du socialisme»*, omniprésent à Pékin, en voie d'être supplanté chez les *«Petits dragons»* d'Asie par les motos pétaradantes, le vélo reste, au Japon, un élément indissociable du paysage urbain. Dans ce pays on compte une bicyclette pour deux habitants, soit soixante millions.

Plaie pour le piéton, les cyclistes circulent la plupart du temps sur les trottoirs, la chaussée leur étant interdite. C'est surtout aux alentours des gares de banlieue ou des quartiers résidentiels que l'on mesure l'importance de ce moyen de locomotion. Beaucoup d'habitants se servent en effet d'un vélo pour se rendre à la gare d'où ils gagneront leur lieu de travail. Le soir, ils le reprennent pour rentrer chez eux.

Une pratique qui se traduit par l'embouteillage des garages à vélos et d'inextricables enchevêtrements de pédales et de guidons sur les parkings sauvages, qui entravent souvent la circulation des piétons. Ainsi, devant la gare d'Eifukucho, dans l'arrondissement de Suginami à Tokyo, compte-t-on quotidiennement près de deux mille bicyclettes ; devant celle de Kichioji, près de dix mille. L'affection des Japonais pour la bicyclette crée des problèmes croissants dont l'insuffisance des parkings – 9 000 à travers l'archipel pouvant accueillir trois millions de vélos – est le plus évident. L'association nationale des fabricants de petites reines subventionne chaque année la construction de nouveaux parkings mais l'effort est insuffisant.

Avec le développement de la demande en bicyclettes (près de 8 millions produites en 1991 contre 6,5 millions quatre ans plus tôt), le nombre des engins abandonnés augmente également . Selon la police, en 1990, 804 000 bicyclettes ont été abandonnées, dont près de 250 000 à Tokyo.

La moitié des vélos mis en fourrière ne sont jamais réclamés. Aussi, plusieurs municipalités ont-elles décidé de suivre l'exemple de l'arrondissement de Toshima, à Tokyo, qui remet en état les bicyclettes non réclamées dans les deux mois et les expédie vers des pays du tiers-monde. En 1991, Toshima a envoyé 2 000 vélos usagés en Afrique.

Une dizaine de villes, dont celle de Yokohama, font désormais de même. Sans attendre qu'elles leur soient données, certains se servent sans gêne. C'est ainsi qu'aux alentours du port de Tokyo, de nombreux vélos sont régulièrement volés par des marins russes en escale.

Malgré les problèmes que pose sa prolifération, notamment aux heures de pointe, dont se font régulièrement l'écho les lettres de lecteurs aux journaux, la bicyclette reste un moyen de transport individuel très adapté à la ville japonaise. Celle-ci offre la particularité de mêler, sans pratiquement d'espace intermédiaire, les grandes artères de la mégalopole aux ruelles des quartiers qu'elles enserrent où prévaut la vie de voisinage. Dans ce lacis de venelles sans trottoirs, où la voiture est une intruse, qui ne peut que circuler lentement, le vélo est roi. Les femmes par exemple font leurs courses sur une bicyclette munie à l'avant d'un panier pour les provisions et à l'arrière d'un siège pour leur enfant. Le dimanche, les cyclistes en famille profitent largement de certains espaces piétonniers répandus, notamment dans la capitale.

de notre correspondant à Tokyo
Philippe Pons

HAUTS-DE-SEINE

LES CLASSES DE DÉCOUVERTE PRENNENT DE L'ALTITUDE

A l'initiative de la municipalité de Vanves, des écoliers se sont initiés au pilotage d'avions de tourisme

ON les connaissait vertes, comme la campagne, bleues comme la mer, et, plus récemment, couleur patrimoine, ou culturelles. Les classes de découverte viennent de franchir un nouveau cap avec l'initiation d'enfants âgés de dix à douze ans au pilotage d'avions de tourisme. L'initiative en revient à Vanves, une commune située en bordure du périphérique sud, qui fut déjà l'une des premières à organiser des classes de neige.

En octobre 1992, les parents d'élèves d'une classe de cours moyen deuxième année (CM2) de l'école Marceau ont appris que leurs enfants ne partiraient pas en stage de poney comme prévu, mais participeraient à une « classe de l'air ». Une première diversement appréciée. *« Les familles étaient inquiètes et réticentes »*, se souvient l'instituteur, François Nagle. Pas découragé pour autant, Bernard Gauducheau (UDF-PR), adjoint au maire chargé des affaires scolaires, décida de défendre le projet.

Prêts pour l'aventure

Fin novembre, il a donc convié les familles à une réunion d'information animée par Denis Roger. Ancien pilote de chasse aux Etats-Unis, ancien membre de la patrouille de France, Denis Roger a créé Jeunesse Aviation en 1985. Depuis, cette association a fait découvrir le pilotage à plus de 2 500 jeunes de dix à dix-huit ans, français et étrangers. Un tel palmarès a de quoi rassurer et l'aviateur s'est montré persuasif. A l'issue de la soirée, parents et élèves étaient prêts pour l'aventure.

Il ne restait plus aux futurs pilotes qu'à se présenter à l'examen médical d'aptitude au vol. Tous ont obtenu l'indispensable certificat. Fin mars, le CM2 quittait Vanves pour deux semaines de stage à Carcassonne, dans l'Aude.

L'équipe de Jeunesse Aviation reçoit habituellement ses jeunes recrues pendant les vacances. Elle s'est donc adaptée à l'emploi du temps des classes de découverte. Les matinées étaient réservées au travail strictement scolaire.

Mais le reste du séjour n'a pas été de tout repos : les enfants ont consacré une bonne partie de leurs après-midi et de leurs week-ends à suivre un programme aéronautique largement dominé par la théorie : découverte de l'avion, initiation à la mécanique et à la météorologie, étude des cartes et de l'altimétrie. Répartie en trois équipes, baptisées comme il se doit Mermoz, Clément-Ader et Gagarine, les enfants de la classe de Vanves ont trouvé le temps de s'entraîner sur l'aérodrome de Salvaza. Ils ont eu droit à des séances pratiques sur un simulateur et en vol.

Confiance et maturité

Au cours de ces deux semaines, chaque enfant a pu piloter à trois reprises *Batman*, le Rallye 110 ST du club. Le dernier jour, malgré une météo plutôt défavorable, les pilotes juniors ont pu passer leur diplôme d'initiation avant de retrouver leurs familles.

« Des séjours de ce genre permettent aux élèves d'acquérir une meilleure confiance en eux et une maturité scolaire », estime François Nagle. L'instituteur sait de quoi il parle puisqu'il a déjà encadré sept classes de nature. *« L'initiation à l'aéronautique a développé chez eux l'esprit de groupe, la volonté d'atteindre l'objectif fixé. »* Des propos qui font écho à la devise du fondateur de Jeunesse Aviation, pour qui *« là où il y a la volonté, il y a le chemin »*.

« Maintenant que nous avons essuyé les plâtres, nous comptons bien renouveler l'expérience l'an prochain avec une classe, voire deux, s'il y a suffisamment de volontaires », annonce Michèle Lurot, responsable du service des écoles à la mairie. Compte tenu du succès de ce premier séjour, l'équipe municipale devrait pouvoir compter sur les élèves de François Nagle pour convaincre leurs camarades les plus hésitants.

Jean-Claude Pierrette

ESSONNE

LA RICHESSE DU CRESSON

Le comité départemental du tourisme fait découvrir la culture de la « salade d'hiver »

DANS le cresson, tout est bon. On connaît sa richesse en sels minéraux. Il contient plus de fer que les épinards, de l'iode, du soufre et du calcium. Il est plus riche en vitamine C que les oranges. Ses propriétés font qu'on le recommande aux hypertendus, aux artérioscléreux, aux femmes enceintes et même à ceux qui craignent la calvitie.

On sait moins que la culture du cresson est en soi une véritable curiosité. Les cressonnières ont en effet un aspect qui ressemble à celui des rizières. Un paysage inattendu au milieu des plaines de la Beauce qui couvrent une partie de l'Essonne. Le comité du tourisme de ce département d'Ile-de-France, où se cultive près du tiers de la production nationale, en fait d'ailleurs un des thèmes des Journées du tourisme et de la gastronomie, qu'il organise du vendredi 23 au dimanche 25 avril à Draveil.

Les 35 hectares de cressonnières de l'Essonne se situent, autour de la commune de Méréville, dans les vallées pittoresques de rivières aux noms évocateurs comme la Louette, la Chalouette ou la Juine. Le cresson a en effet besoin de beaucoup d'eau pour pousser. Mais cette eau doit être pure. Les soixante producteurs du département, qui récoltent 3 150 tonnes de cresson par an, soit 40 % de la production nationale, utilisent l'eau des sources résurgentes du plateau de Beauce.

Cette eau, légèrement ferrugineuse, sort toute l'année à une température constante de 11 à 12 degrés. Il n'y a pas de risque de contamination par les animaux dans une région de grande culture céréalière comme l'Essonne. Et, à la différence du cresson sauvage, le cresson cultivé, régulièrement contrôlé par les autorités sanitaires, ne risque pas de transmettre la douve du foie.

Importé d'Allemagne

Le cresson, que l'on consomme depuis la Haute Antiquité, était une salade d'hiver. Sous sa forme cultivée, il a été importé d'Allemagne par un intendant des armées napoléoniennes. Semé en juillet, on le récolte aujourd'hui du mois d'août au mois de mai, pendant lequel il commence à fleurir. Les cressonnières se présentent sous la forme de bassins de 3 mètres de large et d'une soixantaine de mètres de longueur. Leur très légère pente permet l'écoulement de l'eau : 1 are de cresson nécessite en effet environ 1 litre d'eau pure à la seconde.

La mécanisation est peu développée, et les bottes sont récoltées presque exclusivement par des coupeurs, raquettes aux pieds, capables d'en ramasser près de six cents dans la journée. Celles-ci, d'un poids de 450 grammes en Ile-de-France, sont ficelées par un lien qui porte le nom du producteur et l'autorisation des autorités sanitaires. La culture du cresson est si peu polluante que des fermes piscicoles se sont souvent établies en aval de ces exploitations.

Comme les haricots d'Arpajon ou les tomates de Marcoussis, le cresson fait partie des productions de qualité de l'Essonne. Le comité départemental du tourisme et la chambre d'agriculture ont créé l'Association des produits du terroir pour faire connaître les richesses naturelles de la région. Urbanisé sur un tiers de son territoire, le département de l'Essonne, qui a vu son parc hôtelier passer de 3 500 à 7 000 chambres ces trois dernières années, a en effet décidé de jouer la carte du tourisme. Avec un réel succès auprès des nouvelles clientèles venues des pays de l'Est, très nombreuses à le découvrir depuis quelques mois.

C. de C.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

La région n'est plus épargnée par la crise

Actuellement, la situation économique semble se dégrader plus vite en Ile-de-France que dans les autres régions françaises. Telle est la conclusion de la note semestrielle du conseil économique et social de la région. En 1992, le chômage a augmenté de 9 % en Ile-de-France, contre 5,4 % dans le reste du territoire, et les défaillances d'entreprises y ont crû de 24 % contre 9 % au niveau national.

Les caractéristiques locales des activités et de l'emploi, qui constituaient des avantages en période d'expansion, pénalisent aujourd'hui cette région. Ainsi, l'aéronautique, l'armement et, depuis peu, l'automobile, font désormais partie des secteurs industriels les plus touchés.

Les services, et en particulier ceux destinés aux entreprises, perdent aussi beaucoup d'emplois. L'immobilier de bureau, qui a longtemps constitué l'un des moteurs de la croissance régionale, est dans une situation critique. Enfin, les cadres, très nombreux en Ile-de-France, ne sont plus épargnés par la crise. Le taux de chômage de cette catégorie professionnelle a grimpé de 14 % en une année.

SEINE-SAINT-DENIS

Une convention d'animation pour les « 3000 »

Jean-Claude Abrioux (RPR), maire d'Aulnay-sous-Bois, et Gérard Suarez, président de la chambre des métiers de Seine-Saint-Denis, ont décidé d'unir leurs efforts et leurs moyens pour maintenir le petit commerce et l'artisanat de proximité dans la cité des 3000. Ce quartier, construit à la fin des années 60, est physiquement et socialement très dégradé.

Les deux hommes viennent d'officialiser leur engagement en signant une convention. Leur objectif est de développer les activités nécessaires *« à la promotion de nouveaux emplois locaux »*. Il s'agit pour eux de parvenir *« à l'insertion dans la vie sociale et économique des jeunes en difficulté et à l'amélioration du cadre de vie et de l'image de ce secteur »*. Conformément à sa vocation, la chambre des métiers propose son savoir-faire et ses conseils. La municipalité souhaite renforcer ainsi sa politique de développement social du quartier.

PARCS DE LOISIRS

ASTÉRIX SE VEUT IRRÉDUCTIBLE

Avec 1,1 million de visiteurs en 1992 et malgré la concurrence, les responsables du village d'attractions semblent confiants

LE village d'Astérix, retranché au cœur de la forêt d'Ermenonville dans l'Oise, à 35 kilomètres au nord de Lutèce, a ouvert ses portes le 10 avril pour une cinquième saison qu'il promet *« riche en Romains et en sangliers »*. Fier d'avoir résisté, en 1992, au blocage de l'autoroute du Nord durant dix jours en juillet par *« ses amis routiers »*, et à l'arrivée à Marne-la-Vallée d'un *« concurrent de poids très voyant »*, le vaillant petit Gaulois compte récupérer les quelques centaines de milliers de visiteurs qui s'étaient alors *« égarés »*.

L'ouverture d'Euro Disneyland est ici évoquée, mais jamais citée. Aujourd'hui, l'onde de choc est passée et les responsables du Parc Astérix affichent un moral au beau fixe. Ni la baisse de fréquentation enregistrée en 1992 (1,1 million d'entrées contre 1,4 million en 1991) ni la chute de son chiffre d'affaires (170 millions de francs contre 210 l'année précédente) ne semblent pouvoir altérer l'optimisme de son PDG, Olivier de Bosredon. En fait, pour la première fois en 1992, le parc est devenu autonome financièrement.

« Un produit homogène »

Olivier de Bosredon a confiance en la popularité de ses héros. Aussi espère-t-il une hausse de la fréquentation cet été, même avec un budget de fonctionnement de 120 millions de francs, sans changement. Il se garde bien cependant d'avancer des objectifs précis. *« Le Parc Astérix est un produit homogène*, affirme-t-on dans le village gaulois. *Il est cohérent avec la bande dessinée. Sa recette, composée d'attractions, d'animations et de spectacles, plaît au public. »* En six cents jours d'ouverture, depuis son inauguration en avril 1989, il a déjà accueilli cinq millions de visiteurs venus en grande majorité d'Ile-de-France, du Nord-Pas-de-Calais, de Belgique et des Pays-Bas. Pour eux, le parc est situé à moins de trois heures de voiture.

Quatre personnes sur dix effectuent une deuxième visite. *« Ils apprécient l'ambiance conviviale et familiale. Ici, on se mouille, on se secoue, on rit, on se détend. Et puis, les files d'attente sont réduites »*, insistent les promoteurs du parc. Selon leurs calculs, en une heure, chaque famille assiste en moyenne au moins à une attraction ou à une animation et demie. Les petits Gaulois ne sont pas patients. Inconditionnelle du bateau et des rapides, Makram, neuf ans, arbore un sourire ravi. Avec ses copains du centre aéré de la Fauconnière de Gonesse, dans le Val-d'Oise, elle en est déjà à sa seconde descente du Styx, et personne ne l'a bousculée. Adepte de sensations fortes, elle regrette de ne pas mesurer le mètre quarante nécessaire pour être autorisée à monter dans « Goût du risque », un grand huit renversant.

Petits ou grands, *« on s'éclate »*, affirment les animateurs des centres aérés du Blanc-Mesnil, en Seine-Saint-Denis. A tel point qu'ils ne savent plus combien de fois ils sont venus. Cascades et combats guerriers des mousquetaires devant le château de Segognac, frayeur au cinéma en trois dimensions, faune africaine, humour et illusions au Théâtre de Panoramix, les jeunes ne se lassent pas. Depuis son ouverture, le parc s'est enrichi d'une soixantaine d'attractions ou animations supplémentaires. L'an dernier ont vu le jour « Nationale 7 », un manège de tacots de 15 millions de francs, et « Menhir FM, la radio qui barde ». Actuellement, chaque mois est lancé un thème différent : la magie en mai, clowns et farceurs en juin, Fête de l'été, jazz et musique populaire en septembre. La Fête de l'artisanat devrait clore la saison en octobre.

172 francs par personne

Les déjeuners sur l'herbe font partie de la tradition française. Olivier de Bosredon le sait et projette de développer les aires de pique-nique sur le site. Il envisage aussi de créer un camping et un village de toile pour accueillir les familles à des prix raisonnables.

Au village d'Astérix et d'Obélix, on se défend *« de vouloir faire de l'argent rapide »*. Les partenaires associés – ils sont une douzaine dont Accor, la Générale des eaux, la Lyonnaise des eaux, la Barclay's – sont patients, affirme Olivier de Bosredon. Les tarifs sont étudiés pour les groupes, les enfants des centres aérés et des écoles, ainsi que pour les inconditionnels (la saison revient à 290 francs pour un adulte, 190 francs pour un enfant, avec le passe permanent).

Une journée à Astérix revient en moyenne à 172 francs par personne. Du badge souvenir à 10 francs à l'épée romaine à 20 francs dénichée au marché Saint-Benoît, sans oublier les tee-shirts et les peluches, il y en a pour tous les goûts. Et chacun dépense en moyenne 30 francs dans les boutiques. Les achats souvenirs constituent une part importante des recettes.

Sans aide particulière de l'Etat, les promoteurs du parc ont investi 850 millions de francs, dont 35 millions de francs pour la construction de leur propre échangeur sur l'autoroute du Nord. Aussi, Astérix se montre-t-il fermement décidé à résister aux *« envahisseurs »*... pas seulement romains.

Martine Boulay-Méric

CULTURE

Succès des conventions de développement

Conduites depuis 1982, les conventions de développement culturel ne semblent pas s'être essoufflées. Il s'est signé chaque année davantage de ces chartes, qui lient des financements de l'Etat aux efforts des collectivités locales dans ce domaine. En une décennie, 1 228 conventions se sont traduites par un engagement global d'1 milliard de francs.

Le ministère de la culture s'est, au début, montré incitatif. Les collectivités locales ont ensuite été les plus généreuses. En 1990, elles ont mis dans la balance 124,8 millions de francs, contre 68 millions versés par l'Etat. Ce sont les villes, en particulier les petites, qui ont le plus souvent recours aux conventions, et celles-ci sont élaborées en collaboration avec les professionnels des directions régionales de l'action culturelle (DRAC).

L'objet de ces conventions n'est pas, pour les collectivités locales, d'inventer une politique culturelle radicalement différente. Elles constituent plutôt l'occasion de réfléchir à la cohérence de leurs pratiques.

Utilisées surtout comme un outil de décentralisation des équipements culturels les premières années, les conventions se sont progressivement spécialisées dans le soutien de secteurs comme la formation artistique, la conquête de publics nouveaux, etc.

CENTRE

La région encourage l'apprentissage

Le conseil régional du Centre a pris une initiative originale pour faire connaître les débouchés professionnels qu'offre l'enseignement par l'apprentissage. Un *« village des métiers »*, avec des animations réalisées par des jeunes en cours de formation et des maîtres d'apprentissage, s'est installé durant plusieurs jours au début du mois d'avril à Orléans, place du Martroi, puis à Blois, à la Halle aux Grains.

Le budget de la région Centre prévoit, en 1993, de financer vingt-huit centres de formation d'apprentis, répartis dans les divers départements, qui accueillent près de 11 500 jeunes et offrent plus de cent quarante diplômes, allant du niveau du CAP à des formations Bac + 4. De 1983 à 1993, la région a consacré plus de 1 milliard de francs à l'apprentissage et dépense environ 9 000 francs de crédits de fonctionnement à la formation d'un apprenti.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Marseille va éliminer ses déchets

Les Marseillais vont être débarrassés de la décharge d'ordures à ciel ouvert tristement célèbre d'Entressen. Progressivement, ce site devrait être réhabilité, car Marseille va se doter de deux usines de traitement des déchets. La construction de ces deux unités devrait commencer l'an prochain, dans les quartiers des Aygalades et de Saint-Menet. Lorsqu'elles fonctionneront à plein régime, en 1996 ou 1997, elles pourront recevoir mille tonnes de détritus ménagers par jour.

Des dispositifs pour lutter contre les mauvaises odeurs sont prévus. Les entreprises intéressées par ce marché ont dû montrer qu'elles se conformaient aux normes imposées par la législation européenne sur la protection de l'environnement.

La municipalité prévoit de mettre en place une collecte sélective pour les matériaux recyclables et une centrale de compostage. Le reste des déchets sera incinéré, et la chaleur ainsi produite proposée aux entreprises proches.

L'HÔPITAL AU CŒUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

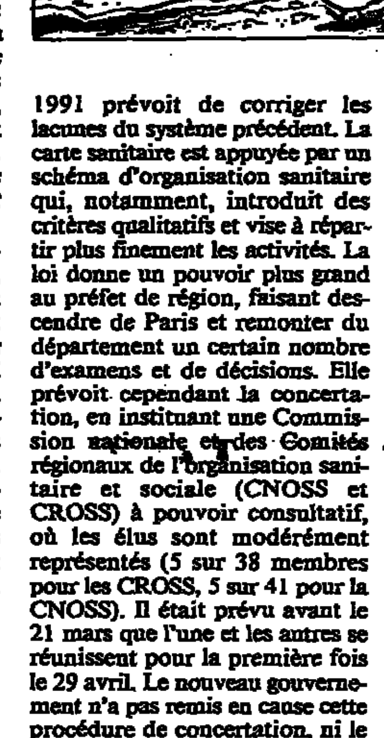
Il y aurait aujourd'hui un excédent de milliers de lits. Mais de nombreux responsables souhaitent le maintien des petits établissements publics

SUR l'agenda du maire, un rendez-vous pas encore ferme, mais inéluctable : l'hôpital. Le maire devra prendre sa part dans la maîtrise des dépenses de santé. Il devra aussi être le garant de l'aménagement du territoire dans cet exercice difficile.

L'hôpital c'est, historiquement, son affaire, et il préside toujours son conseil d'administration. En fait, les cordons de la bourse étant tenus par l'Etat et les caisses d'assurance-maladie, l'autorité du maire ne tient plus aujourd'hui qu'à son pouvoir d'influence. Celui-ci n'est pourtant pas négligeable. Le maire est de ceux qui poussent à l'investissement quand, dans les années 60 et 70, l'équipement hospitalier de la France explose.

« On a construit un peu n'importe quoi, juge Jean de Kervasdoué, qui fut directeur des hôpitaux au ministère de la santé au début des années 80. *Mais accuser les maires est trop facile. Il ne faut pas leur attribuer le fait que l'Etat n'a pas fait son métier. »* Délégué général de la Fédération hospitalière de France, qui regroupe les 2 400 hôpitaux publics du pays, Philippe Cadène a le même point de vue : *« C'est l'Etat qui payait. S'il jugeait que les investissements n'étaient pas opportuns, il avait qu'à ne pas les autoriser. »*

Mais le réveil est douloureux. Il y aurait, selon certains, 60 000 lits d'hôpital en trop. La plate-forme RPR-UDF avançait *« un excédent de plusieurs milliers de lits de court séjour »*. Bernard Debré (RPR), maire d'Amboise, n'hésite pas à parler d'une fourchette de 60 000 à 80 000 lits (sur un total d'environ 600 000). Même ceux qui, avec la Fédération hospitalière, estiment que le calcul en nombre de lits est sans grande signification, admettent qu'il y a aujourd'hui surcapacité.



« Pour lutter contre la désertification des zones rurales, l'école et l'hôpital public, c'est aussi important que le prix des céréales »

Celle-ci n'est pas due seulement à des investissements inconsidérés. L'évolution de la médecine et de la société y a aussi sa part. En particulier, les lits se vident parce qu'on y reste moins longtemps du fait de l'évolution des méthodes de soins : la durée moyenne des séjours a diminué d'un jour et demi entre *1986 et 1991*. Mais il reste vrai que le secteur a surinvesti, en dépit des garde-fous posés par les lois qui imposaient des cartes sanitaires.

Conçues avant la guerre, mises en œuvre à partir des années 70, les cartes sanitaires avaient pour objet d'assurer une croissance contrôlée des investissements publics et privés et une répartition équilibrée à travers le territoire. Elles n'ont pas répondu à ce qu'on en attendait : un peu grossières dans leurs critères et leurs modalités, elles n'ont pas su éviter les dérapages dus aux multiples pressions exercées par les élus, les directeurs d'hôpitaux, les responsables d'établissements privés. Les cartes sanitaires n'ont su ni contrôler la croissance ni empêcher les déséquilibres régionaux. Une étude sur les urgences, réalisée en 1987 pour la Cour des comptes par Léo Grézard, maire d'Avallon, révèle des disparités régionales criantes : *« La situation est bonne là où il y a une forte demande ressentie, elle est faible là où l'aménagement du territoire aurait dû faire des efforts. »* La loi hospitalière de 1991 prévoit de corriger les lacunes du système précédent. La carte sanitaire est appuyée par un schéma d'organisation sanitaire qui, notamment, introduit des critères qualitatifs et vise à répartir plus finement les activités. La loi donne un pouvoir plus grand au préfet de région, faisant descendre de Paris et remonter du département un certain nombre d'examens et de décisions. Elle prévoit cependant la concertation, en instituant une Commission nationale et des Comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale (CNOSS et CROSS) à pouvoir consultatif, où les élus sont modérément représentés (5 sur 38 membres pour les CROSS, 5 sur 41 pour la CNOSS). Il était prévu avant le 21 mars que l'une et les autres se réunissent pour la première fois le 29 avril. Le nouveau gouvernement n'a pas remis en cause cette procédure de concertation, ni le calendrier.

Le problème est de mettre en place un système capable de maîtriser les coûts et de gérer la rationalisation. Le clivage est net entre ceux qui ne pensent que gestion du système de santé et ceux qui pensent aussi aménagement du territoire. *« Il faut,* assure Bernard Debré, *mettre à plat le maillage. Et faire que les hôpitaux soient en moins grand nombre, moins dépendants de l'élu politique local. »*

Henri Nallet (PS), maire de Tonnerre (6 000 habitants) et donc président du conseil d'administration de son hôpital, explique : *« Je me bats pour qu'on ne prenne pas le problème de la maîtrise des dépenses de santé par le biais de l'hôpital public. C'est le plus simple, le plus administratif, mais sûrement le plus inacceptable ! »* Il poursuit : *« Que les responsables politiques et administratifs progressent d'abord sur le contrôle* a posteriori *des actes médicaux ou celui des cliniques privées. Et si on n'accepte pas certains principes, comme la nécessité d'un service public de qualité à proximité des gens, ce sera la guerre et je serai chef de guerre. »*

« Je suis très remonté, dit-il, *parce que dans nos zones rurales l'hôpital public est l'instrument principal de l'égalité des Français devant la maladie. Il faut que les politiques et l'administration comprennent que l'égalité coûte plus cher en milieu rural. L'école et l'hôpital public, pour lutter contre la désertification, c'est au moins aussi important que le prix des céréales. »*

Avec moins de véhémence, le maire de Prades (Pyrénées-Orientales) tient le même discours. Paul Blanc a une double expérience : de médecin et d'animateur du développement local. *« Il y a,* souligne-t-il, *trois aspects dont il faut tenir compte : l'urgence, la possibilité pour la famille du malade de rester près de lui, enfin l'aménagement du territoire. »*

Ce combat est aussi celui de beaucoup de directeurs d'hôpitaux, comme Jean-Paul Ségade, responsable de l'établissement de Feurs (Loire). Il doute que les schémas qui se mettent en place prennent réellement en compte l'impératif d'aménagement du territoire : *« On pense à la répartition des moyens sanitaires,* s'insurge-t-il, *mais on ne pense pas du tout que l'hôpital est un équipement structurant. Refuser un équipement hospitalier dans le bassin d'Ambert, c'est faire mourir des entreprises. Si on fait de la planification sanitaire sans politique d'aménagement du territoire, on va vers la catastrophe. »*

Pourtant, les tendances à la concentration sont fortes et vont peser à l'heure des choix. L'esprit de concentration domine dans l'administration centrale de la santé, où l'on avance les risques proprement médicaux liés à l'éparpillement. Exemple cité : les maternités. *« Comment,* fait-on remarquer, *garantir la sécurité des accouchements quand une sage-femme intervient en moyenne une fois toutes les trois semaines ? »* C'est dans cet esprit qu'ont été fermées d'autorité des maternités, comme celle de Marvejols en Lozère, l'été dernier. Des données techniques vont aussi dans le sens de la concentration : le coût d'équipements sophistiqués qui ne peuvent trouver leur place que dans un nombre limité d'établissements, la spécialisation des chirurgiens...

Comment concilier égalité des soins et tendance à la concentration ? Par l'organisation et l'imagination. L'organisation, cela consiste, pour les maires, à prendre les devants dans le mouvement, déjà amorcé, de coopération, voire de fusion entre hôpitaux. Comme l'ont fait ceux de Toulon et La Seyne, ou ceux d'Amboise et de Château-Renault.

« Il faut prendre le problème comme on l'a fait pour les conversions industrielles »

Engagée par le prédécesseur socialiste de Bernard Debré à la mairie d'Amboise, la fusion a été avalisée et mise en œuvre depuis un an. *« Le poids spécifique de l'un et de l'autre,* explique-t-il, *étaient tels qu'on risquait de fermer les deux. Nous avons d'abord mis en commun certains services. Et nous nous sommes donné cinq ans pour arriver au bout de la fusion. »*

La présidence du conseil d'administration de l'hôpital est assurée alternativement, un an sur deux, par l'un des deux élus. Pour Bernard Debré, il s'agit maintenant d'organiser la concentration : *« Les mentalités sont prêtes, en raison notamment du prix des équipements. Soit on laisse cette concentration se faire au gré des influences, soit on le fait avec une volonté d'équilibre et de planification. »*

A l'imagination, toutefois, de trouver sa place pour que chacun, y compris dans les campagnes, y trouve son compte. Seule une logique de réseau peut aider une nouvelle planification. Fermer un service, voire un établissement, un maire peut l'accepter si les raisons avancées et les compensations accordées sont convaincantes. *« Les maires,* assure Philippe Cadène, *n'ont jamais défendu des structures qui ne se justifiaient plus. »* Le maire de Marvejols admet que le maintien de la maternité était *« difficilement défendable »*. Il a obtenu, pourtant, que les emplois soient sauvés ; seules les deux sages-femmes sont parties. *« Il faut prendre le problème comme on l'a fait pour les conversions industrielles »,* assure Jean-Paul Ségade.

Il faut surtout trouver les moyens de la meilleure continuité possible du service public. Dans les maternités, on met en place, comme à Sainte-Ménehould, dans la Marne, ce qu'on appelle des maternités primaires, où est assuré le suivi des grossesses, mais pas l'accouchement. La mise en réseau, c'est la constitution d'un maillage entre centres de soins, qui répond à l'évolution des techniques et à la demande des malades.

Selon la gravité du mal, chacun accepte d'aller plus ou moins loin consulter un spécialiste reconnu et se faire opérer. Les schémas régionaux devront encadrer cette hiérarchisation, dont certains maires refusent qu'elle soit appliquée trop rigidement. Paul Blanc n'accepte pas de voir l'hôpital local de Prades privé des services d'un cardiologue qu'il qualifie *« d'excellent »*.

Mais l'imagination, c'est aussi des méthodes nouvelles. *« Après tout, il n'y a pas que le malade qui peut se déplacer. Le toubib aussi peut le faire »,* remarque Jean de Kervasdoué. Le maire d'Avallon, Léo Grézard (PS), qui fut durant vingt-cinq ans chef de service dans l'hôpital de sa ville, avance d'autres perspectives : *« La communication numérisée permet de lire à deux un électrocardiogramme à 40 kilomètres de distance. »* Il faudrait donc intégrer des données comme celle-ci pour assurer la hiérarchisation la plus pertinente, qui garantisse le meilleur rapport entre localisation et qualité des soins.

Enfin, un autre débat se profile. Pour certains, la rationalisation passe par la transformation des 60 000 lits *« maladie »* jugés inutiles en lits *« vieillesse »*. Parmi les partisans de cette transformation : le ministre de la santé, Philippe Douste-Blazy, lorsqu'il était porte-parole de l'opposition pour les questions de santé. Ces mêmes partisans admettent, cependant, que leur solution pose un problème de compétences, donc de financement. Les personnes âgées, c'est de l'action sociale, et cela concerne donc les départements. Pas de changement d'affectation de lits, donc, sans transfert parallèle de charges de l'assurance-maladie sur les départements. Rudes perspectives pour les présidents de conseils généraux.

Philippe Pujas

Le fauteuil des maires menacé

L'hôpital, aujourd'hui, c'est le lieu où, dans les meilleures conditions de sécurité, chacun a l'assurance d'être soigné le mieux possible. Le retournement de situation est complet par rapport à l'Histoire. A l'origine, et pratiquement jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'hôpital est le havre des indigents de la ville. Pas question d'y soigner des gens capables de payer : ce serait faire concurrence à la médecine libérale, et les lobbies veillent, menant, jusque dans les années 30, un combat qu'une loi de Vichy, qui pose le principe de l'ouverture de l'hôpital à toutes les catégories de malades, leur fera perdre définitivement.

Le maire est donc, très naturellement, un homme-clé, qu'on trouve, avec plus ou moins de pouvoir, à la tête de l'organe dirigeant, dont les derniers avatars furent une commission permanente puis, en 1970, un conseil d'administration.

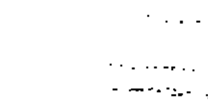
La plupart des maires prennent très à cœur leurs prérogatives de président du conseil d'administration. Même s'ils n'y exercent pas de vrai pouvoir, c'est pour eux, au moins, la garantie d'avoir un regard sur un établissement qui rend un service essentiel et, de surcroît, constitue l'un des tout premiers employeurs de la ville.

On a beaucoup dit que le maire utilisait largement sa fonction pour « placer », dans le personnel hospitalier, un certain nombre d'obligés. C'est de moins en moins vrai. *« La nécessité d'avoir une gestion serrée nous contraint à nous concentrer sur nos métiers principaux, ceux qui sont directement liés aux soins,* explique Roger Capsié, directeur de l'hôpital de Perpignan. *Les activités annexes, comme l'entretien des bâtiments, sont sous-traitées. Cela laisse peu de place pour d'éventuels emplois de complaisance. »* Les statistiques du ministère de la santé semblent donner raison à Roger Capsié : au cours des dix dernières années, une forte croissance des effectifs du personnel médical des hôpitaux publics est allée de pair avec un tassement, à partir de 1985, de ceux des personnels non médicaux.

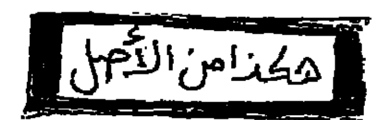
Président sans vrai pouvoir, simple héritier de l'Histoire, le maire est-il encore à sa place à la tête de l'hôpital ? Certains voudraient l'en chasser pour le remplacer par un président élu par le conseil d'administration. C'est le cas du RPR. La Fédération hospitalière de France, très attachée à la présidence par le maire, considère aujourd'hui celui-ci comme le meilleur représentant des usagers et s'interroge : qui serait plus consensuel que lui ?

Ph. Pu.









R·E G A R D S

DÉBAT

RÉVISER LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

par Joël Bourdin

VOICI deux ans, je m'étais interrogé, dans ces colonnes, sur l'équité de la répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et j'étais parvenu, en désespoir de cause, à estimer que le recours à un système *per capita* amènerait plus de justice (*le Monde* daté 27-28 janvier 1991). Depuis lors, l'état du malade, loin de s'améliorer, a empiré. Le moment est venu de créer les conditions du renouvellement de cette contribution financière de l'Etat.

La DGF est le *principal concours* versé par l'Etat aux communes, à leurs groupements et aux départements, une somme de près de 100 milliards de francs.

Une expérience de près de quinze années livre des enseignements majeurs. Et d'abord le caractère écrasant de la contrainte de la rareté de la ressource. Sans doute le montant global de la DGF est-il indexé, initialement, sur les recettes prévisionnelles nettes de taxes sur la valeur ajoutée, par la suite, sur des grandeurs économiques, la dernière indexation étant normalement moins avantageuse, pour les collectivités, que la première.

Le jeu de l'index nouveau dans le contexte d'une conjoncture déprimée n'incite guère à l'optimisme. Dès 1993, nombreuses sont les communes à subir la portion congrue de la *«garantie de progression minimale»* qui ne couvrira vraisemblablement pas la hausse des prix. Le pouvoir d'achat de la DGF est ainsi sur la voie de se réduire pour les communes.

Les règles applicables à la DGF en nimbent d'opacité sa distribution. Le profane ne s'y retrouve pas. Car il s'agit d'un système surchargé d'exigences contradictoires. Et personne ne sait plus à quoi sert la DGF.

Assurément, elle est destinée à fournir une ressource de substitution aux collectivités privées de l'ancienne taxe locale. Mais on a, en fait, oscillé entre le souci de préserver les droits des bénéficiaires fondés sur l'importance relative de leur population, la volonté de compenser des charges très spécifiques et la tentation de répartir les moyens disponibles en fonction inverse de la richesse. A quoi s'ajoute la préoccupation d'inciter au moyen des ressources de DGF à la coopération, par la création de communautés de villes et de communes. Et c'est ainsi que le bât blesse. Car toute réponse à de nouvelles sollicitations aboutit à réduire la marge de manœuvre disponible pour la péréquation. Aussi bien le Comité des finances locales a-t-il récemment décidé de ne pas réduire à l'excès la part de la DGF réservée aux seules comunes. Ce faisant, il a contribué à cantonner les abus résultant de la création d'un groupement à seule fin de percevoir davantage.

Mieux distribuer

La nouvelle majorité trouve dans la corbeille de noces de la cohabitation un cadeau empoisonné. Jean-Pierre Fourcade, le président du Comité des finances locales, a estimé que la DGF *«éclatait»*. Ne pourrait-on saisir cette occasion pour recueillir, au mieux de l'intérêt national, les retombées de l'explosion?

En l'espèce, il ne s'agit pas de répartir davantage, mais de mieux distribuer. Ce qui implique, au préalable, de décharger la DGF de la mission de contribuer à toute la panoplie des incitations au regroupement des communes. Tel n'est pas son rôle. Elle a suffisamment à entreprendre par ailleurs. Il est plus fécond de renforcer et de diversifier les procédures spécifiques déjà existantes.

On peut alors identifier trois priorités.

La première consiste à rendre plus efficace la péréquation. Il est indispensable de repenser la garantie de ressources offerte à quelques vingt mille communes, qui obère les montants disponibles pour corriger les situations acquises. Il est non moins nécessaire de compléter le découpage démographique, pour la détermination du potentiel fiscal moyen, en faveur des communes inégalement peuplées, stratification symétrique de leur effort fiscal, qui réduirait l'avantage relatif reconnu, dans le système actuel, aux communes urbaines. Il est souhaitable de s'interroger sur l'utilité de la coexistence entre une attribution permanente (la dotation de péréquation des communes) et un concours particulier (la dotation de solidarité urbaine).

La deuxième priorité impose de gommer les anomalies de la répartition de la DGF. Ce qui incite à réfléchir sur l'opportunité de l'adaptation de certains concours particuliers. Notamment des dotations *«touristiques»*, parfois allouées à des collectivités prospères. Ou encore de la célèbre dotation de solidarité urbaine (DSU) : certaines communes, simultanément, participent à son financement... et en reçoivent l'attribution ; cette situation résulte de la dualité des potentiels fiscaux de référence retenus dans l'un et dans l'autre cas.

Plus fondamentalement, les limites de population retenues pour les communes méritent d'être redéfinies à partir d'une actualisation de l'échelle des coûts de fonctionnement. Non pour revoir la dispersion de la dotation de base – une refonte des coefficients induit une augmentation du besoin de garantie qui en annule les effets,– mais pour mieux «caler» la dotation de péréquation sur les réalités financières. J'avais proposé un élargissement des strates afin d'augmenter les moyennes de référence des potentiels fiscaux des communes de faible taille et d'abaisser celles des communes de taille plus élevée. Mais la mise en œuvre d'une telle réforme est subordonnée aux résultats d'une étude de simulation.

La dernière priorité relève des exigences d'une saine démocratie. Il faut ménager les voies d'une clarification et d'une simplification. Les électeurs et leurs élus ont le droit de comprendre afin de contrôler la part qui leur est due. On ne saurait s'accommoder d'un mécanisme aveugle de répartition.

Une commission formée d'universitaires et de praticiens devrait pouvoir formuler des propositions constructives. Le moment semble propice à une réforme d'envergure, que l'on ne peut plus indéfiniment différer. Les budgets des collectivités semblent subir de redoutables tensions : modération des concours de l'Etat et cherté du crédit. Toute fuite en avant par la fiscalité rencontre d'évidentes limites. Une rationalisation de la DGF en est d'autant plus impérieuse... et d'autant plus urgente que certains n'hésitent pas à prôner une *«contractualisation»*, sur plusieurs années, des concours versés par l'Etat aux collectivités locales, voire une déconcentration de la gestion des moyens de la DGF. Autant de projets qui risquent fort de consacrer une «recentralisation» masquée.

► **Joël Bourdin (UDF) est maire de Bernay et sénateur de l'Eure.**

COURRIER

Parkings en ville

Etant donnés les effets sur notre environnement des automobiles en surnombre, la construction, en ville, de parkings souterrains semble être une orientation aberrante. A Paris, le règlement actuel du POS est très incitatif car il prescrit la création du stationnement souterrain à un bon nombre d'opérations. Il devrait être limitatif. Par ailleurs, pour un partage équitable de l'espace en ville, il serait souhaitable, lors de la création de tout parc de stationnement public souterrain, d'appliquer la règle suivante : *une place de stationnement créée en sous-sol en libère une en surface pour les piétons.*

Si ces deux mesures étaient prises, elles nous permettraient de réduire sensiblement l'encombrement de la ville, et l'espace serait ainsi peu à peu rendu aux usagers et aux transports les moins consommateurs de place et d'énergie.

SERGE SEROFF
Paris

La Moselle linguistique

Dans l'article sur Thionville, intéressant et bien documenté (*le Monde* daté 14-15 mars), il est dit que *«beaucoup d'habitants utilisent l'allemand et parfois le parler luxembourgeois»*.

Il ne faut pas exagérer : il y a belle lurette, quarante ans au moins, que le français est de loin la langue la plus répandue à Thionville, beaucoup plus que l'allemand ou le luxembourgeois, et le lecteur de l'enquête de Christophe de Chenay pourrait être induit en erreur à ce sujet.

Le département de la Moselle est coupé en deux, du point de vue linguistique, la frontière passant approximativement par Thionville, Boulay-Moselle et Sarrebourg, avec quelques lignes brisées.

D'ailleurs le français se répand de plus en plus dans la région, traditionnellement de langue allemande.

LOUIS FORESTIER
Saint-Jean-de-Védas (Hérault)

LIVRES

UN TERRITOIRE UNE PASSION
Par Maurice Ligot
Editions France Empire.
292 p., 110 F.

Voilà un livre optimiste qui, par les temps actuels, mérite d'être signalé. Maurice Ligot (UDF) est maire de Cholet depuis 1965. Et il a une passion : développer sa ville. Avec des coups de cœur et des coups de colère quand les choses traînent, ou quand l'Etat veut se mêler de tout et... freine ses projets.

C'est aussi l'occasion pour le député du Maine-et-Loire, facilement réélu le 28 mars, de raconter son long parcours de militant du développement régional et de l'aménagement du territoire, et de pourfendeur des excès du centralisme français.

Comme beaucoup d'autres élus locaux, Maurice Ligot aurait pu fort honorablement occuper le poste de ministre de l'aménagement du territoire dans le gouvernement Balladur. Comme ancien président du Conseil national des économies régionales et de la productivité (CNERP), les analyses et les conseils qu'il livre tout au long de son ouvrage devraient, en tout cas, être appréciés à leur juste valeur aujourd'hui par MM. Pasqua et Hoeffel.

F. Gr.

OFFRES D'EMPLOIS





CARCASSONNE

La Citadelle à la rescousse de la ville

TOUT le problème vient de ce que la Cité n'est pas dans la ville. Vieille histoire, qui remonte à Saint Louis, lequel est intervenu ici, pour des raisons conjoncturelles, dans un processus de civilisation commencé bien avant lui : la moindre pierre en témoigne et renvoie au style épique des spectacles de son et lumière. En ce temps-là, ce n'était qu'en 1247, les habitants des bourgs adossés aux murs d'enceinte de la Cité furent chassés, afin de dégager les abords de la forteresse, et réinstallés de l'autre côté de l'Aude, dans une bastide aux rues tracées en damier autour d'une place centrale. Depuis, les remparts de la ville basse sont tombés, mais la séparation avec l'orgueilleuse citadelle demeure, dans les têtes comme dans le paysage. Imaginez Avignon si le Palais des papes se trouvait de l'autre côté du pont ! C'est cela qu'il s'agit de changer.

La Cité, on ne voit qu'elle car, à l'instar des vedettes du spectacle, tout semble se conjuguer pour la mettre en valeur, même les instruments de la modernité. C'est ainsi que l'un de ses meilleurs profils se découvre au détour de l'autoroute qui, entre Méditerranée et océan, accompagne le canal du Midi. Au soir du 14 juillet, lorsque la Cité s'embrase, la circulation se bloque à cet endroit et ce n'est pas par accident : l'illumination dans la nuit de cette image intacte du Moyen-Age est belle à couper le souffle et les moteurs !



Donc, il y a l'enceinte fortifiée, la plus grande d'Europe, un monument visité chaque année par plus de trois millions de touristes, et, en contrebas, la ville nouvelle, ancienne elle aussi mais un peu moins que l'autre. Ses habitants préfèrent cette dénomination à celle de ville basse. Il y a la Cité de Carcassonne, qui a rendu son nom mondialement connu, et Carqueyrolles, surnom sous lequel le poète et écrivain Joé Bousquet a peint sa ville et ses concitoyens, à la manière d'un La Bruyère plus sarcastique que moraliste et porté à rompre par de fulgurantes échappées la concision du style. On ne saurait, mieux que lui, décrire les Carcassonnais, qui *« ont en eux l'ombre des remparts disparus »* et leur ville en damier où *« toutes les rues mènent à l'endroit que l'on cherche »*.

Comment résister au plaisir de le citer encore : *« Catholique et rebelle, hérétique après avoir été musulmane, toujours observée par le pouvoir central qui lui a donné la forme d'un camp de concentration, Carqueyrolles est l'endroit du monde le plus fait pour oublier la fuite du temps. (...) Cette ville est à un pas de l'Espagne, mais les remous des vents froids y éteignent l'éclat des fleurs et, sur un sol qui brûle, suspendent les nuées du Nord. (...) C'est un pays où la lumière est promesse, les filles ont l'air de savoir où elle a laissé le jour, et l'Espagne est, dans leurs yeux, un peu d'orage, un accent dans le timbre de leur voix. Leur silence est d'ombre. »* Patrick Collot, éditeur à ses heures, qui dirige une librairie-galerie, sait ce qu'il fait en recommandant *le Médisant par bonté* à ceux qui veulent découvrir Carcassonne et, le cas échéant, Joé Bousquet.

La cohabitation des deux cités fermées, l'une au sens propre, l'autre au figuré, a été d'autant moins fructueuse au cours des siècles que la redécouverte et la restauration du site fortifié ne datent que du dix-neuvième siècle. Jusque-là, Carcassonne, la ville, avait mené sa vie propre sans se préoccuper davantage des ruines d'en haut. Elle s'était consacrée au textile, puis à la viticulture et au commerce du vin. Parallèlement, elle s'était dotée de quelques entreprises industrielles, sous l'influence marquée de Toulouse, et avait exercé ses prérogatives administratives de chef-lieu de l'Aude, sous la tutelle éloignée de Montpellier, capitale régionale et autre pôle d'attraction universitaire. Cette forme de prospérité tranquille et naturelle n'est plus tout à fait ce qu'elle était. D'abord parce que l'environnement agricole, viticole notamment, n'a plus le même poids dans l'économie locale, ensuite parce que la situation géographique de la ville et, aujourd'hui, la crise n'ont pas favorisé le développement du tissu industriel existant, dominé par l'extraction des minerais aurifères de Salsigne (exploitation qui tente de redémarrer après le dépôt du bilan), la production d'équipements en caoutchouc et plastique pour les véhicules, le machinisme agricole, l'emballage et l'embouteillage, et des entreprises de sous-traitance en technologie fine.

La prospérité disparue, reste la tranquillité. Carcassonne continue de vivre à son rythme. Au moindre moment de liberté, on profite des attraits naturels d'un pays qui n'en manque pas dès la sortie de la ville, en filant vers la Montagne Noire, la haute vallée de l'Aude et le plateau de Sault, les Corbières, les Pyrénées ou la Méditerranée, soit, pour le dire autrement, vers la chasse, la pêche, les sites cathares, les petits crus, les champignons, les plaisirs du bord de mer.

Malgré le vent qui décoiffe souvent, d'où le nombre de coiffeurs, assure une jeune guide, le Carcassonnais est un pays où l'on retourne vivre quand on l'a quitté pour aller chercher du travail ailleurs, et où certains choisissent de s'enraciner, comme le comédien Philippe Noiret et tous ces étrangers du Nord de l'Europe qui viennent mêler leurs accents aux consonances rocailleuses du terroir. Mais l'été passé, la ville s'assoupit dès 19 heures, lorsque les commerçants plient boutique, et il n'y a guère que les parachutistes de la garnison pour animer un semblant de vie nocturne.

Les apparences de cette vie sage ne rendent évidemment pas compte d'une réalité plus complexe et secrète. L'indéniable qualité de vie ne signifie pas, par exemple, le bonheur pour tous. Henry Garino (PC), conseiller municipal, rappelle que Carcassonne est le chef-lieu d'un département, l'Aude, où le revenu de six personnes sur dix n'atteint pas 5 400 francs par mois et qu'en ville le revenu moyen est de 5 679 francs. La population s'est appauvrie, assure-t-il, en relevant qu'un millier de personnes fréquentent les Restos du cœur. Comme pour illustrer sa démonstration, une vieille dame, locataire des HLM, fait, au comble d'une colère pitoyable, irruption dans sa permanence parce qu'elle a reçu un commandement d'huissier. Un coup de téléphone arrangera les choses ; mais, enfin, n'est-ce pas triste, interroge celui qui incarne avec constance l'opposition municipale ? Henry Garino souligne aussi le vieillissement de la population et le glissement démographique qui, dans le département, joue en faveur du littoral. A l'entendre, il semble que quelque chose ne tourne pas rond dans cette ville carrée !

Sans entrer dans les détails des polémiques municipales, il faut ajouter que le vent, si présent, n'a pas encore assourdi les échos de deux événements qui ont ému la population et dont *le Monde* a rendu compte. Il s'agit de l'affaire Orta, du nom de ce promoteur qui a détourné les crédits, cautionnés pas la municipalité, qui étaient destinés à la réalisation d'un centre international de séjour, et de la contestation qu'a soulevée la construction d'un ensemble de logements sociaux au pied de l'église Saint-Vincent. Au-delà des procès, des jugements, des manifestations, il en reste le poids d'une lourde dette pour la ville et d'un ébranlement de la majorité municipale.

La bonne santé du maire, Raymond Chésa, ne semble pas s'en ressentir. Comme beaucoup d'élus de ce pays, il a le profil que l'on prête au notable radical (rond, convivial et rusé, enraciné dans sa culture, connaissant bien son sujet), sauf qu'au lieu d'avoir milité dans l'ancien appareil politique dominant, celui du Parti socialiste aujourd'hui mal en point, cet ancien professeur s'est affirmé dans le courant gaulliste. Pour lui, l'affaire Orta est simple : la ville a été victime d'un escroc, plus ou moins lié à la mouvance socialiste, et de la négligence des prêteurs institutionnels. Il attend du gouvernement qu'il fasse jouer la solidarité nationale pour aider Carcassonne à réparer son sinistre. Cependant, le budget municipal a commencé à honorer les échéances au prix d'une augmentation des impôts qui, selon le maire, ne se poursuivra pas en 1993 et sera ensuite compensée par une réduction.

Faut-il préciser qu'Henry Garino n'est pas de cet avis ? Tout comme Alain Tarlier, avocat, conseiller municipal proche du PS. D'une manière générale, ce dernier juge *« la situation désespérante »*, car, dit-il, *« c'est celle d'une ville en panne de tout, d'une ville immobile depuis longtemps, transformée en maison de retraite et gérée comme telle, c'est-à-dire sans projet à long terme, par des gens qui ne pensent qu'à leur réélection »*. Ce constat amer s'applique, selon son auteur, à un type de notable politique qui, depuis trop longtemps, tient, toutes étiquettes confondues, les positions locales de pouvoir. Les tentatives faites pour changer ce personnel et cette pratique, notamment aux dernières élections municipales, ont échoué, tant jouent ici les pesanteurs des réseaux installés, le clientélisme, voire l'autocratie et l'apathie de ceux qui vivent en dehors du système en place.

Vouée à la défensive par l'Histoire, la ville doit aujourd'hui s'ouvrir au tourisme et à l'Europe

Il s'ensuit que ceux qui, sur les plans économique, social ou culturel, illustrent personnellement le dynamisme du pays, ne se sentent pas représentés à l'échelon politique, observe Patrick Collot. Au mieux, leurs efforts sont récupérés, puis nivelés... *« Tout, dans l'histoire de Carcassonne, a été fait pour repousser les autres, c'est un lieu militaire non disposé à l'accueil, une ville qui continue de s'enfermer »*, constate-t-il avec regret.

Chacun déplore l'incapacité chronique de la ville, à moins que ce ne soit un refus inconscient, de jouer pleinement l'atout touristique que représente la Cité. Le maire reconnaît cette carence ancienne mais prétend y remédier, en collaboration avec les autres partenaires concernés, le département, les ministères de la culture et de l'équipement. Une étude commune a été lancée pour faire de Carcassonne *« le cœur de la marguerite cathare »*. L'objectif est de retenir sur place, pendant trois jours au moins, le touriste qui ne passe que quelques heures. Cela suppose que la ville devienne plus séduisante, que la jonction avec la Cité soit facilitée, que l'animation culturelle ait plus d'ambition.

Raymond Chésa énumère tout ce qui est fait dans ce sens, tout ce qui peut rapprocher la citadelle de Trencavel de la bastide de Saint Louis, tout ce qui déjà facilite la venue et le séjour dans le Carcassonnais. Notamment la liaison aérienne avec Paris, en faveur de laquelle se sont mobilisés des chefs d'entreprise généralement peu portés à intervenir dans les affaires publiques. C'est un signe.

« Avec l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne, qui a été contestée non sans raisons par les viticulteurs, nous ne sommes plus dans le cul-de-sac de l'Europe », observe Jacques Talmier, président de la chambre de commerce et d'industrie, en mentionnant l'importance de la clientèle touristique espagnole, fournie en particulier par la proche Catalogne. Le tourisme s'impose, à l'évidence, comme l'une des rares perspectives de développement économique. Découverte tardive, timide, insuffisamment exploitée, mal managée, les avis sont partagés. Une chose, au moins, paraît sûre : fondée sur la défensive et la proximité de la frontière, accoutumée à vivre en autosuffisance de son terroir, Carcassonne sent désormais l'opportunité de s'ouvrir aux visiteurs dont l'Histoire lui avait appris à se protéger, et, aussi, pour en revenir à Joé Bousquet, l'urgence de ne plus être celle *« qui endort les hommes avec leurs projets »*.

de notre envoyé spécial
André Laurens

Prochain article :
VERSAILLES

Chiffres

■ Préfecture du département de l'Aude, Carcassonne compte 42 450 habitants.

■ Résultats des élections municipales du 12 mars 1989 :

L., 28 315 ; V., 21 930 ; A., 22,54 % ; E., 21 420.

Union droite (Chésa, RPR, m.), 10 808 (50,45 %), 33 élus (5 UDF, 20 RPR, 8 div. d.).

Union gauche (Hardhuin, PS), 8 368 (39,06 %), 9 élus (1 ext. g., 3 PC, 4 PS, 1 maj. pr.).

Ecologistes (Doucet), 1 239 (5,78 %), 1 élu (1 Verts).

FN (Alaux), 1 005 (4,69 %).

■ Résultats du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992 :

L., 28 335 ; V., 19 556 ; A., 30,98 % ; E., 18 896.

Non	9 837 (52,05 %)
Oui	9 059 (47,94 %)

Une nouvelle restauration

Les quartiers populaires de La Trivalle et de Barbacane, adossés aux remparts, constituent un entre-deux ouvert, hors de la ville et de la Cité, propice aux rêves de jeunesse. Natifs de ces faubourgs, Raymond Chésa est parti à la conquête de la mairie, sur l'autre rive de l'Aude, tandis que Jean-Michel Signoles est allé à la reconquête de la Cité. Un vrai conte de fées dans ce décor dont Walt Disney était venu s'inspirer.

Avant d'en revenir au premier objet de sa fascination d'enfant, Jean-Michel Signoles s'est fait un nom, une réputation, une fortune, comme créateur d'une entreprise de confection mondialement connue sous la marque Chipie. Si loin qu'il soit allé dans ses voyages, il est toujours revenu vers la Cité, et c'est à l'ombre des remparts que sont installés le siège de la société et le bureau de style.

« Un endroit magique »

Aussi bien, le patron de Chipie n'a-t-il jamais perdu de vue le vieux palace voisin de la basilique qu'il avait connu, enfant, brillant de tous ses feux et de tout son luxe. Une quarantaine d'années plus tard, l'hôtel, désormais fermé, voué à de pauvres transformations, était en vente. Il a fallu deux heures pour l'acheter, trois mois de réouverture partielle pour en vérifier le fonctionnement et la viabilité, avant de le transformer, contre la montre, en un ensemble hôtelier haut de gamme. Le seul palace entre ceux de la Côte d'Azur et ceux de la côte basque, assure le responsable de l'accueil. *« Ma chance,* dit Jean-Michel Signoles, *a été de ne pas y connaître grand-chose. Sinon j'aurais été paralysé par les difficultés. »*

S'il n'était pas hôtelier ou architecte de profession, le nouveau propriétaire avait déjà prouvé son talent dans le choix de ses collaborateurs et la conduite du travail en équipe. Il savait précisément ce qu'il voulait en matière de décoration. Sous son égide, les corps de bâtiment et les jardins, qui occupent un cinquième du territoire de la Cité, ont été transformés en un hôtel quatre étoiles, La Cité, avec son restaurant La Barbacane qui a déjà obtenu une étoile au Michelin (dans la région, le Château Saint-Martin Trencavel et le Domaine d'Auriac sont pareillement dotés), un hôtel deux étoiles relié au précédent, Dame Carcas, et son bistro, Les coulisses du théâtre et en une série d'échoppes de luxe qui donnent un nouveau cachet à l'approche de la basilique. L'hôtel La Cité est devenu une demeure historique agencée avec amour, *« un endroit magique »*, comme le voulait son restaurateur ; Dame Carcas a été traité avec la même sûreté de goût, dans la tradition des anciennes résidences de campagne.

Les bâtiments rénovés, les jardins, la piscine, les terrasses – qui constituent désormais l'un des endroits de charme de la région, le lieu de rendez-vous branché des Carcassonnais – ainsi que l'animation ont heureusement transformé la partie haute de la Cité. Si l'exemple est contagieux, c'est tout le reste du site qui peut se dégager des pires excès du commerce pseudo-moyenâgeux. Jean-Michel Signoles espère, avec le soutien de la direction du patrimoine, faire avancer d'autres projets, notamment celui d'un tunnel d'accès à un parking central qui supprimerait quasiment la circulation des automobiles intra-muros. Il faut tout miser sur la Cité, assure-t-il, en bon stratège de sa citadelle.

A. L.

• *Dans la série « Cités »,* le Monde *a déjà publié : Arras* (daté 15-16 novembre 1992); *Saint-Malo* (daté 22-23 novembre); *Mâcon* (daté 29-30 novembre); *Perpignan* (daté 6-7 décembre); *La Rochelle* (daté 13-14 décembre); *Rodez* (daté 20-21 décembre); *Lisieux* (daté 27-28 décembre); *Valenciennes* (daté 3-4 janvier 1993); *Aurillac* (10-11 janvier); *Troyes* (17-18 janvier); *Tulle* (24-25 janvier); *Blois* (31 janvier-1er février); *Albertville* (7-8 février); *Angers* (14-15 février); *Périgueux* (21-22 février); *Vesoul* (28 février-1er mars); *Bastia* (7-8 mars); *Thionville* (14-15 mars); *Arles* (21-22 mars); *Colmar* (28-29 mars); *Le Havre* (4-5 avril), *Saint-Quentin* (11-12 avril) *et Auxerre* (18-19 avril).